

120

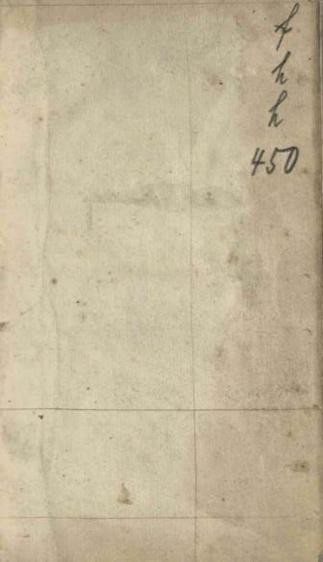
H 24 473

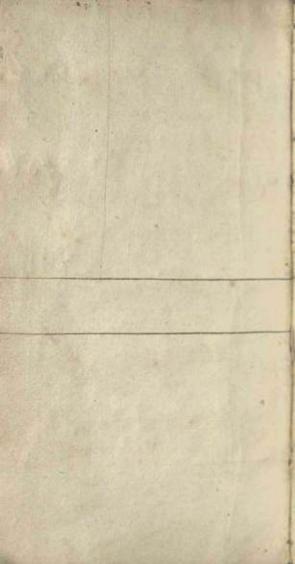
ARBURG INSTITUTE

WARBURG



18 0151932 8





PRESAGES DELA

DECADENCE

DES

EMPIRES.

Où font mêlées plusieurs Observations curieuses touchant la Religion & les Affaires du Temps. [By Pierre Jurien]



A MEKELBOURG, Chez RODOLPHE MAKELCKAUW.

M. DC. LXXXVIII

THE WAS THE WAS HORIZATM ! MINZKEZ OU

of the order of the

PREFACE.

I L n'est pas impossible qu'on trouve qu'en m'étendant comme j'ai fait sur la durée des Empires, je devois avoir égard au nouveau système de ceux qui sont le Monde plus vieux qu'il n'est de quelques milliers d'années. C'est pourquoi je remarquerai ici en peu de mots ce qui m'empêche d'entrer dans cesentiment particulier: le lieu ne me permettant pas d'y faire de longues observations sur cette matière. Il me semble donc que ce système est sujet à de grands inconveniens.

Le premier, c'est qu'il tend à nous ôter la consolation d'avoir quelque chose que nous puissions appeller certainement la parole de Dieu. C'est à quoi l'on voit aujour-d'hui travailler bien des gens : & il

2 femble

semble que jamais on n'a poussé cette entreprise si loin, ni par des artifices ausli cachez & ausli dangereux, qu'on l'a fait depuis quelques années. Or c'est le malheur du système qui vieillit le Monde que de servir à ce pernicieux desfein. Je n'accuse pas ceux qui l'ont forme les premiers d'avoir eu cette intention : mais d'autres s'en prévalent; & font bien-aifes que de grands hommes leur ayent fourni un si bon expédient, pour rendre l'Ecriture Sainte suspecte, & par conséquent inutile à la consolation des hommes. Nous ne pouvons trouver aujourd'hui la Parole de Dieu ou que dans le Texte Hebreu ou que dans l'Edition Gréque. On ruine l'autorité de l'Hebreu, en voulant qu'il ait souffert des altérations si considérables, qu'on n'y puisse pas même trouver les fondemens d'une bonne Chronologie, pour entendre les histoires qui y font

font écrites. On la ruine outrageusement en voulant que les défauts prétendus de ce Texte ne puissent être mieux apperçûs ni corrigez, qu'en prenant pour règle de ces corrections ou Josephe, Historien tout pareil à ceux de nôtre temps, qui ecrivent pour de l'argent; & de qui toutes les paroles respirent la vanité, la prévarication & la flaterie: ou les Septante, de la Verfion de qui nous ne sçavons pas s'il nous reste une période. Il y a tant de choses indignes d'un Juif honnête homme dans les écrits de Josephe, que je ne sçai comment on peut conter fur le moindre de ses témoignages. Il y a tant d'incertitude dans ce que l'on nous a conté des Septante, que je ne sçais'il y a une seule circonstance de leur histoire, sur quoi il n'y ait pas une dispute entre les Sçavans: mais j'ofe bien avancer que tout ce que l'on en peut dire ne passera jamais

le degré d'une probabilité doutenfe: & qu'il demeurera toujours des difficultez, que l'on n'applanira que par des folutions vagues, qui ne plaifent point au Lecteur, & dont l'Auteur même est plûtôt entêté que perfuadé. Que l'on juge aprés cela ce qui nous restera de certain touchant la Parole de Dieu, si nous ne la connoissons que par une régle qui ne nous conduit qu'à des doutes & à des scrupules.

Le fecond inconvénient, c'est que je trouve que les mêmes dissiscultez, que l'on objecte au Texte Hebreu, se rencontrent dans tous les moyens dont on se veut servir pour le corriger. Que dit-on contre ce Texte? Les Juiss l'ont corrompu, les Copistes l'ont altéré; le temps y a fait glisser des fautes, &c. Quoi n'y a-t-il que le Texte Hebreu qui ait éte sujet à ces accidens? N'y a-t-il que Josephe ou Manethon qui ayent écrit sans passinon

sion & sans intérest ? N'y a-t-il eu que leurs Ouvrages qui n'ayent point passé par les mains ou de Copistes négligens, ou de corrupteurs volontaires : & pour qui le temps ait eu tant de respect qu'il n'ait ofé y faire entrer de confidérables changemens? J'aimerois autant dire que de tous ceux qui parlent d'un même fait, il n'y a que Dieu quin'en parle pas avec certitude: & que des faiseurs de Roman,comme Josephe, Manethon, Berose, Sanchoniathon & autres; & leurs Compilateurs, en font plus croyables que lui : parce qu'il est arrivé bien plus de changemens dans ce qu'il a dicté lui-même ; que dans les Ouvrages inaltérables de ces Auteurs. Qu'il soit des Juiss ce que l'on voudra. Pour moi je trouve que les Chrêtiens les ont regardez en tout tems, & les regardent encore avec une passion trop peu Chrêtienne; & je ne puis souffrir sans indigna-

dignation le plaifir que l'on prend à charger de calomnies cette Nation, affez malheureuse d'ailleurs pour faire pitié. Que ne diroit-on point, s'il étoit arrivé aux Juifs de mettre au jour autant de Livres supposez, depuis qu'ils ont eu l'ufage de l'Ecriture, que les premiers Chrêtiens en ont supposé dans l'espace de 150 ans aprés la mort des Apôtres ! Cependant ce feroit un crime capital, que de penser que quelqu'un de ces supposeurs de Livres cut altéré la Chronologie dans Josephe ou dans les Septante: mais les Juifs, parce qu'ils font Juifs; & quoi qu'on ne les puisse convaincre d'avoir jamais rien supposé, ne laiffent pas d'être légitimement accufez de tout ce que l'on voudra: même d'avoir falsifié le Texte Hebreu, qu'ils respectent jusqu'à la Superstition. Au fond il me semble que le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a autant de sujet de douter si les

les Livres par lesquels ont veut corriger le Texte Hebreu n'ont point été altérez, par la fraude, par la négligence, ou par le temps, que de s'imaginer que l'Hebreu ait été corrompu par les mêmes voies. De forte qu'on n'a rien de plus certain de l'un que de l'autre : ce qui est agréable à penser, quand il s'agit d'un Livre dont le contenu est la base de toute la Religion. Pour moi ce sont là des inconvéniens dont je ne puis m'accommoder.

Le troisième; c'est que l'on ne veut point que ce qui est regardé comme un caractère de certitude dans l'Histoire de la Chine, par exemple, & dans les Antiquitez Egyptiennes, ait la même force pour l'honneur du Texte Hebreu. Il y a, dit-on, dans ces Histoires un enchaînement d'événemens, qui prouve la verité du recit. Ne trouve-t-on point donc cet enchaînement dans l'Histoire Hebraïque?

* 5 Oüi:

Qui: mais il est interrompu par des difficultez inexplicables. N'y at-il donc point de semblables difficultez dans les Antiquitez Egyptiennes, dont on ne scauroit se tirer? L'on n'a trouvé que deux vo es pour en fortir. L'une, c'est de falfifier ; l'autre , c'est de deviner. La première a plû à Jules Africain, à Eusebe, à George Syncelle, & à quelques autres : la feconde, est celle de trois ou quatre Modernes; qui ontrangé les Dynasties d'Egypre comme ils en ont eu besoin ; & qui y ont réufli, comme s'ils avoient tiré au sort, plûtôt que consulté la verité ou la raison. Voilà de solides principes pour rectifier la Chronologie facrée. L'Histoire de la Chine est connue par un Jesuite qui l'a écrite. Voilà un bon garand de sa verité. Qui nous répond que ces vénérables Peres ne nous donnent point une Histoire aussi fidele de ce Pais-là, qu'ils

ont porté en ce Païs-là une fidéle Histoire de l'Evangile ? Si nous avions en original une Histoire du Pais, nous verrions ce qu'il en faudroit juger : mais qui nous assure que le Jesuite n'y a pas trouvé des difficultez, qu'il a applanies comme il a voulu, pour nous donner un recit continu, dont la lecture ne fut point embarassée d'épines & d'incertitudes? Et enfin pour faire trouver un grand ordre dans un recit, que faut-il autre chose qu'un esprit à système, qui sçache bien dreffer un plan , & lier les événemens dont un Roman se compose? Nous rions en Europe quand nous voyons des Historiens qui confervent le nom, & qui racontent les faits & gestes de ceux qui avoient peuplé l'Irlande avant le Deluge; ou qui nous font trouver les Isles fortunées fous les frimats & les glaces du Septentrion. Mais si ces Histoires nous étoient apportées du Japon

Japon ou des Terres Australes, les Critiques feroient scrupule d'en douter. Tant on a de vénération pour les choses qui viennent de loin! Tout ce que l'on apporte de deux ou trois mille lieuës s'appelle richesse: & les fables même qui en arrivent, sous le passe-port des Jesuites, deviennent la régle de la

verité.

Le quatriéme inconvénient, c'est qu'en faisant le monde si vieux, on fait long-temps durer l'ignorance & la brutalité des hommes. Qu'on regarde le progrés que la politesse a fait dans le monde, depuis qu'ellea commencé à y entrer; on verra que le cours en a été affez rapide: & l'on s'étonnera que la plupart des Peuples de nôtre hémisphére ayent été presque sans autre métier que le brigandage, avant que les Romains les eussent domptez. Mais il y aura bien plus dequoi s'étonner, si l'on ajoûte encore plus de deux

deux mille ans à la durée du Monde: & l'on aura de la peine à concevoir comment ce long espace de temps n'auroit pas produit quelqu'un qui eût ramené les Peuples de sa Patrie à des mœurs un peu plus humaines. Il en sera de même si l'on regarde l'état des Peuples de l'Amérique, parmi lesquels il y en a qui n'ont presque pas la teinture de l'humanité. Et cette confidération se fortifiera si l'on y ajoûte, qu'à peine est-il imaginable qu'il ait fallu deux mille ans plus qu'on ne pense, pour profiter de la Navigation, & de tant d'autres Arts; qui font venus bien tard au monde, s'il est vrai qu'il ait tant duré.

Le cinquième; c'est que si l'on remplit l'Histoire de certains Peuples, en donnant au Monde un âge si avancé, on laisse d'autre côté bien du vuide dans l'Histoire des autres: comme par exemple dans celle des Juiss, qu'il faut étendre & allonger,

pour

pour la faire convenir avec l'Histoire étrangère. Il est vraiqu'on y supplée, en inventant des Anarchies, dont les temps font oubliez dans le recit des événemens : & comme il est juste que les Anarchies dépendent de leurs Auteurs, on les fait courtes ou longues, comme on le trouve à propos. Mais cette invention n'étant duë qu'à la fertilité de l'imagination, je ne crois pas qu'on soit obligé de les accepter, si l'on ne veut. On peut aisément s'en passer. Il ne faut que juger des événemens anciens fur le pied des modernes. Les grands changemens des Etats n'arrivent pas tout d'un coup. Il y a des commencemens fecrets, & des progres imperceptibles dans toutes les grandes chofes. Ainsi quandil est dit que Dieu suscite un Juge à son Peuple, il ne faut pas s'imaginer que cela se fasse toujours miraculeusement, comme quand ils'agit. de Gedeon. Quelquefois les cho-

fes arrivent humainement, & par un enchainement d'accidens. Un homme est illustre & connu dans fa famille, avant que de l'être dans fa Ville; & dans fa Ville avant que de l'être dans sa Tribu; & dans sa Tribu, avant que de l'être dans toutes les autres. Jephté commande en Galaad, avant que tout Ifraël le reconnoisse. De sorte qu'il se peut bien qu'un Juge se prépare, & pour ainsi dire se meurit, pendant que l'autre est dans sa vigueur ; ce qui fait qu'on n'a pas besoin de suppofer une Anarchie entre l'un & l'autre. D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que l'idolatrie du Peuple fe trouve parfaite en un jour : qu'à la mort du Juge il serve Dieu, & qu'aprés fon enterrement il passe tout. d'un coup au service d'une Idole. Ce n'est pas ainsi que les hommes fe corrompent. Il y a plus d'un pas à faire de l'extrême pureté dans le culte à l'extrême impureté. La delivrance met le Peuple dans le re-

pos: du repos il passe dans l'aise, & l'aise peu à peu le corrompt & l'a-mollit. De là suit facilement l'oubli de la Religion & des Loix divines. Cela commence secrettement fous le Juge; & s'accroît infenfiblement jusques à sa mort ; au temps de laquelle le mal s'augmente & attire les jugemens de Dieu. Il ne faut point encore supposer d'Anarchie pour cela. Les Etrangers assujettiffent le Peuple. Cela se fait avec le même progrés: & il ne faut pas s'imaginer que la servitude soit complette dés le premier jour. Elle n'est pas même toûjours générale. C'est tantôt une Tribu qui est attaquée, & tantôt une autre. Mais on conte la servitude du jour que l'Ennemi attaque le Peuple, jusques aujour de la delivrance; comme c'est l'ordinaire de l'Histoire. On conte la durée de l'Empire de Rome du jour que l'on traça l'enceinte de cette Ville: & l'Empire François, depuis la premiére entreprise de

Pharamond. De même l'on prend l'Empire des Moabites fur les Ifraëlites, par exemple, de la première course de ces Barbares, qui a pû se faire environ la mort d'un luge, fans qu'il foit besoin de s'imaginer une Anarchie entre deux. Il est vrai que l'Histoire dit que le Peuple servoit Dieu pendant la vie du Juge, & qu'apres fa mort il fe corrompoit : mais il ne faut pas donner à. ces paroles un fens ridicule. Elles fignifient que l'autorité du Juge empêchoit le mal d'éclatter, mais non pas de naître: & que sa mort levant l'obstacle, donnoit un temps propreà la corruption pour devenir publique; l'autorité d'un Juge nouveau n'étant pas suffisante pour l'empêcher. Mais ceci passe les bornes d'une Préface, & devient Differtation. C'en est assez pour servir d'ouverture à ceux qui voudront étendre plus loin ces reflexions.

J'ai seulement à dire de plus, que si j'ai pris Sesostris pour Scesçac.

dont il est parlé au temps de Roboam, c'est par une suite du système de Chronologie que j'ai crù moins absurde qu'un autre. Car au fonds je n'y vois pas grande certitude. Mais si on le plaçoit cinq cens ans plûtôt, comme font quelques Modernes, il feroit mal-aise de bien entendre comment on accorderoit fon Histoire avec celle des Ifraëlites de ce temps-là. Quelle figure faifoit ceConquerant, pendant que les Cananéens ou les Madianites pilloient la Terre d'Ifraël; ou que Barac & Gedeon chasso:ent ces troupes de brigands? Comment Sesostris souffroit-il que des Peuples ses sujets se fissent la guerre fous ses yeux; & que les uns réduifissent les autres à l'esclavage ? Ces fervitudes & ces guerres durent affez long-temps pour faire que l'on s'étonne que Sefostris n'y paroisse point: & que ni devant ni aprés on ne voye point de traces de l'Empire qu'il avoit fondé. De là il suit

clairement ou que ce Prince est mal placéen ce temps-là, ce que je crois vrai-semblable: ou que sa prospérité avoit été suivie d'une décadence, puis qu'il se passoit des choses si importantes dans son voisinage, sans que l'on y parlat de lui.

le finis en avertissant, que si quelqu'un pense qu'en disant que l'on ne doit point tolérer les Religions blasphématoires, je retombe dans l'inconvenient que je prétens éviter : & qu'il s'ensuit que l'on n'aura jamais de tolérance mutuelle, parce qu'un parti accusera toûjours ses adversaires de blasphêmer, en niant ce qu'il affirme : fi, dis-je, quelqu'un est dans cette pensée, il se trompe. Je renserme le blafphême, que je tiens intolérable, dans les sujets à quoi j'ai appliqué cette remarque : & s'il y a une Secte qui appelle blasphémateurs ceux qui traitent d'Idole ce qu'elle tient pour son Dieu, on peut asiez voir, par la peinture que je fais d'el-

le,8cpar la part que je lui donne à la tolérance, qu'elle ne pouroit jamais abuser de mon principe, & qu'on lui ôteroit de bonne heure les moyens d'opprimer tous ceux qui lui contredifent. D'ailleurs ceux qui vivent dans les lieux où elle domine, s'ils font affez heureux pour y être tolérez, peuvent éviter les expressions dont elle est capable de s'offenser. Que si l'on vouloit établir des principes de tolérance qui lui fussent communs avec le refte du Christianisme, ce seroit autant que si l'on pensoit que l'on pût établir des maximes qui fussent également à l'usage de Christ & de Belial; & un lien de communion entre la lumière & les ténébres. Mais, à dire le vrai, je tiens cette Secte si séparée d'intérêts d'avec le reste des Chrétiens, que je ne crois pas être obligé à chercher des conditions sous lesquelles il fût possible de la tolérer.

TABLE DES MATIERES.

Effein de l'Ouvrage. pag	1
1 De la nature des présages célestes.	3
Que ces Phénomènes peuvent être caules Ph	y-
Jiques des événemens.	4
Que les persécutions qui se renouvellent de to	50-
tes parts en Europe peuvent venir de qu	-1-
que cause pareille.	0
Objection L. que les influences étant matéri	4
les no hoursant aris for Paris	
les ne peuvent agir sur l'ame.	П
CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF	12
Objection 2 qu'il est incroyable que les influ	77-
ces soient toujours mauvaises.	14
Reponfe.	15
Qu'encore que les Phénomenes puissent cas	yer
les événemens, ils ne suffisent pas pour	les
prevair.	17
Faute ordinaire de ceux qui prédisent l'ave	nir.
The sell-place of the second of the second of	18
Si ce que les malbeurs qui suivent ces prés	azes
ne sont pas universels suffit pour enve	ndre
la fignification douteuse.	20
Si le retardement de l'effet diminue la forc	
préfage.	23
1. Présage de la décadence des Empires.	La
longue durée: incertitude de celle des	
mières Monarchies.	
	26
De la durée de l'Empire Egyptien.	28
Del Etat des Meabites , Ammonites,	
THE STATE OF THE S	dens,

TABLE DES MATIERES.	
meens, &c.	46
Del' Empire d'Affrie.	42
De l'Empire Romain , de celui de C	
nople : & de celui de Venife.	46
Détermination de la plus longue durée	des Em-
pires.	. 49
II. Présage. La longue prospérité. D	ecadence
de la Monarchie Egyptienne aprés	
51. Après Sesostris.	53
Décadence des Ifraelites.	54
Décadence des Babyloniens.	50
Des Perfes après Cyrus.	thid.
Des Macedoniens après Alexandre.	ibid
Des divers Etats qui se leverent après	
	57
Des Epirotes après Pyrrbus.	59
De Syracuse, d'Heraclée & du Pont.	abid.
De Crete & de Troye.	61
Des Républiques d'Athenes, &c.	- 64
Des périodes de l'Empire Romain.	67
De l'Angleterre.	68
De l'Espagne & Maison d'Autriche.	70
Dela France.	73
Remarques sur ce présage. III. Présage. Des vices de la prosp	
premièrement de l'orgueil.	73
Du titre de Grand.	75
2. Vice. La perfidie.	86
3. Vice. Oppression desfaibles.	89
4. De la terreur donnée aux Etrangers	
Vices du Peuple & de la flaterie.	96
IV. Présage. De l'esprit de persécution.	
Inclination des bammes à perfécuter.	110
Des droits de l'a Conscience.	117
De la liberté de Conscience.	128
	Quand

TABLE DES MATIERES	
Quand la tolérance est due.	131
Quand elle n'est point dut.	135
Difference entre ne tolever point & persecu	ter.
THE RESERVE OF THE PROPERTY OF	141
De l'autorité de la Confeience.	143
Comparaison de la Conscience errante ou é	clai-
ree , & de leurs droits envers Dieu.	146
Ce qu'elles ont de communenvers les bon	
	154
Que cette doctrine n'induit point la tole	rance
des crimes.	173
Si la servitude des Israelites étoit une per	fecu-
tion.	175
Décadence d'Antiochus Persécuteur.	179
Du traité de la mort des persécuteurs.	181
Des Ariens persécuteurs.	182
Des Donatistes & des Orthodoxes.	183
Pourquoi le culte des Images a prévalu.	194
De la persécution exercée contre les Jui	ts on
Espagne.	199
Chute de la famille de Philippe le Bel.	201
Sarrasins & Espagnols Persecuteurs.	206
Décadence de la Maison de Charlemagne.	200
De la Maison de Guife.	211
De la famille de Valois.	212
De Sigismond Roi de Suéde & de Pologne	: do
de Démétrius en Moscovie.	214
Pourquos Dieu laisse subsister l'Eglise Ros	maine
mere des persécutions.	215
V. Préfage de l'Idolatrie.	218
VI. Présage de la puissance du Clergé.	
Troubles de l'Etat après la conversion des	224 Ema
pereurs.	225
Entreprises du Clergé & quérelle des In	mellin
Sures.	229
A STREET, STRE	Hiome

TABLE DES MATIERE	3.
actions du Clergé d'Espagne sous les B	air det
Wifigoths & autres.	
Consume remarquable du Pais de Biscay	00 1176
Eveque n'ofoit entrer.	
Actions du Clerge en Angleterre & en F	rance.
	238
Sentimens profens du Clergé de France.	243
Des Moines & sur tout des Jesuites.	247
Conclusion de l'Ouvrage. Qu'il faut p	rendre
ces présages en semble.	250
Qu'il y a des lieux que ces présages mes	nacens
plus que les autres. Que plusieurs causes peuvent concourir	à une
meme decadence.	256
même décadence. 83 ces préjages confirment l'espérance de la	s deli-
vrance de l'Eglife.	257
wrance de l'Eglife. Nécoffité de la conversion & de l'amena	ement
pour appuyer l'espérance de la deliv	rance.
	260

Fin de la Table des Matiéres.

Page 103. l. 18. tours: délicats, lifez tours éclicats. Page 185. ligne 19. conduite, lifez contrainte.

PRESAGES

DELA

DECADENCE

DES

EMPIRES.

UE le Lecteur ne s'effraye point. Il ne trouvera point ici de nouvelles Prophéties. Ce ne font que de simples conjectures que je debite. Il est vrai que je vais traiter le même sujet sur lequel on voit aujourd'hui paroître tant de Prédictions: mais je m'y prendrai d'une autre manière; & laissant aux autres le soin de voir des Visions & de songer des Songes, je suivrai une route dans laquelle il sera mal-aisé que je me rencontre avec eux. Il n'y aura rien de décisif dans cet Ouvrage. On y verra seulement des réslexions Historiques & Politiques, qu'il ne sera pas difficile A d'ap-

Préfages

d'appliquer à l'état present de l'Euro-pe. Je ne sçai pas si l'événement les vérifiera. Carencore que j'espére les confirmer par beaucoup d'exemples de choses arrivées dans le même cas, je ne laisse pas de croire qu'il n'y a pas de né-cessité absoluë qu'il arrive aujourd'hui ce que l'on a vû arriver dans des rencontres à peu prés pareilles. Les sym-ptômes de la décadence ou de l'accrosslement des Etats, ressemblent à coux fur lesquels on fonde le prognostic du fuccés d'une maladie. Ce sont des signes équivoques, & de qui la fignification peut varier par les diverses combinaisons d'un grand nombre de circonstances. Souvent la Nature se moque du Médecin, & appelle de ses arrêts. Souvent aussi les Etats reçoivent des secousses imprévues, lors que tout sembloit favoriser leur grandeur; & de mê-me ils trouvent des ressources inespérées, quand il ne paroît plus rienqui ne concoure à leur ruine. Mais puis que je ne donne mes réflexions que comme des conjectures, il ne seroit pas juste que l'on me rendit responsable de l'événement; ou que l'on s'en prît à moi, de ce qu'il seroit arrivé dans

de la décadence des Empires.

dans l'Europe des choses capables d'empêcher les changemens à quoi

l'on voit les affaires disposées.

Je n'ai pas dessein de m'étendre ici fur les présages célestes ; ni d'appuyer mes réflexions sur l'apparition des Co-métes, qui sont devenues fort à la mode depuis cinquante ans: ni fur les Ecliples des Luminaires; ni fur les grandes conjonctions qui arrivent de temps en temps entre les Planétes. Ce n'est pas que je méprise tout à fait les présages de cette nature. Je ne fuis ni du nombre de ces esprits forts qui doutent de tout, seulement parce qu'ils croyent que cela est beau, de ne croire pas ce que le vulgaire croit; quoi que souvent ils n'ayent point de raison à rendre de leur incrédulité affectée: ni du nombre de ces esprits crédules, qui trouvent des mysteres dans tous les événemens, &c qui ont toûjours une application toute prête à faire de l'Eclipse ou de la Cométe, au sujet qui leur tient le plus au cœur. Je n'ai garde auffi de donner dans les visions des Astrologues, qui fe perfuadent qu'ils peuvent trouver des régles, pour juger à coup sur de la fignification de ces Phénoménes. Mais

A 2

Presages je ne laisse pas de croire que ces Phéno-ménes peuvent signifier quelque cho-Ne peuvent-ils pas bien être les présages de quelques événemens, puis qu'ils en peuvent être les causes physiques? Il ne seroit pas digne de ceux qui ont un peu de Philosophie de nier que quand les Luminaires s'éclipsent il y a une grande masse de matiére qui s'altére considérablement. La matière de la Lune, par exemple, peut-elle garder, pendant qu'elle est ensevene dans l'ombre de la terre, les mêmes mouvemens qu'elle avoit pendant qu'elle recevoit à plein la lumière du Soleil ? Ou les rayons du Soleil, arrêtez par la Lune qui le couvre, peuvent-ils apporter jusques à la terre la même force qu'ils ont, quand ils s'y répandent avec liberté? Pour moi je conçois fort aisement, & ce me semble, fort distinctement, que dans cette vaste étendue de matière qui ne reçoit plus de la lumière les mêmes impressions qu'auparavant, il arrive des changemens proportionnezà la grandeur de la cause. Les parties de la matière reçoivent d'autres fituations; leur mouvement a d'autres déterminations; il s'y fait des fermentations exde la décadence des Empires.

traordinaires: & tout cela peut recevoir plus ou moins de force de la partie du Ciel où se trouve alors cette matiére altérée, parce que les mouvemens, & les propriétez de la matiére qui l'environne, peuvent favoriser ou empêcher, avancer ou retarder, augmenter ou diminuer l'effet de ces changemens

Je dis la même chose des Cométes, qui occupant une si vaste partie du Ciel, ne scauroient sans doute y passer, ni y porter leurs rayons, fans communiquer à la matière qu'elles rencontrent des mouvemens & des fituations fort differentes de celles qui s'y trouvoient auparavant. Cela étant, ce me semble, fort possible, je comprens bien que cette matiére autrement mûë, & autrement fermentée qu'elle n'étoit, ne peut passer dans nôtre Ciel fans y apporter aussi du changement, à proportion de celui qu'elle a reçû elle-même. D'où je conclus qu'il peut fort bien arriver dans le monde des agitations & des altérations que ces influences produisent : & qu'à la vûë de ces Phénoménes on peut présager qu'il ar-rivera quelque chose de nouveau. H

n'importe que l'on ne sente point comment ces changemens se préparent ou s'achévent. La subtilité de la matière ne permet pas que nous nous apperce-Vions nide la manière dont elle entre, ni de celle dont elle se répand dans la partie du monde où nous habitons. Peutêtre même que nous n'avons pas des organes capables de sentir tout : & qu'il se passe bien des choses dans la nature, qui ne laissent pas d'être bien réelles, quoi que nous n'en ayons aucune per-ception. Nous voyons tous les jours que les prochains changemens de temps excitent dans de certains animaux des mouvemens à quoi nous ne sentons rien qui nous excite nous-mêmes. Il peut donc arriver aussi que nous ne nous appercevions pas des altérations que ces Phénoménes apportent à tout ce qui est autour de nous, quoi que cesaltérations soient, au reste, trés-réelles & trés-effectives. Nous ne sentons pas même comment, aprés un accés d'une fiévre périodique, la matiére d'un nouvel accès se prépare au dedans de nous. Si donc ces changemens intérieurs ne nous sont pas sensibles, quant à la ma-tière qui les cause, & à la manière dont elle

de la décadence des Empires.

elle se prépare : si nous ne connoissons cette cause que par l'effet qu'elle produit, faut-il s'étonner que nous ne nous appercevions pas de la manière dont les Eclipses, & les Cométes, & choses semblables produisent de certains événemens ? Elles peuvent porter leur vertu jusques dans nôtre sang & dans nos esprits, sans que nous le remarquions; de même que nous recevons, fans y prendre garde, le venin d'un air infecté: ou que le desir de certaines actions naturelles se communique, en les voyant faire à d'autres, sans que nous appercevions par quelle impression certe communication se peut faire.

Je dis donc que, selon l'abondance ou la force de cette influence, les choses terrestres peuvent en être tellement affectées, qu'il en doit nécessairement naître quelque esset, à quoi elles ne seroient pas disposées, si elles n'avoient été mues extraordinairement par le Phénomène: & comme les alimens que nous prenons, l'air que nous respirons, toutes les choses qui sont autour de nous sont imprégnées des levains ou des mouvemens de l'influence, il ne saus pas douter qu'elles ne puissent les com-

A 4

mune-

muniquer à nôtre sang &canos esprits, & nous donner par conféquent despenchans & des inclinations pour les nouveautez que l'on voit arriver quelquefois aprés ces signes extraordinaires. Un sang échauffé par le mêlange de cette matiére étrangére, donne plus d'impatience, plus d'inquiétude, plus d'activité, plus de hardiesse : de sorte que quand cette disposition se trouve commune à une grande multitude, qui d'ailleurs se trouve invitée à la nouveauté par des mécontentemens, & pay les injures qu'elle a reçûes, il est comme inévitable qu'il arrive des Conspirations, des Soulévemens, des Guerres. Les mécontentemens seuls n'iroient pas quelquefois jusques-là; & de là vient qu'on voit si souvent des gens qui souffrent des extrêmitez eruelles, aussi tranquillement que s'ils étoient infensibles : parce qu'il n'y arien d'étranger qui anime la douleur, ou qui encourage le mécontent. Mais s'il survient une influence inquiéte, & qui communique au fang & aux esprits son mouvement impétueux, les gens fortiront de cette patience stupide qu'ils témoignoient, & chercheront à le ti-

de la décadence des Empires. rer d'affaire par les remédes les plus violens. l'en dis autant de certaines influences qui répandent par tout des femences de débauche, ou d'autres qui peuvent tourner les esprits du côté de l'irreligion & de l'impieté. Comme les altérations que ces accidens céleftes produifent dans la matière sont diverses, elles peuvent aussi produire des effets divers, felon leur nature: & porter quelquefois à l'inquiétude, quelquefois à la violence, quelquefois à la crainte, ou choses semblables: & quelquefois aussi ne produire que des stérilitez, des maladies, des tempêtes.

Je pourrois expliquer par là les caufes de la Perfécution qui est allumée
dans toute l'Europe depuis quelques
années: & qui semble être devenuë la
maladie universelle de tous les Princes
Catholiques. On sçait les dégâts qu'elle a faits dans la Hongrie; & dans plusieurs Païs de l'Allemagne, dont les
Souverains ont de la complaisance pour
les Jesuites. On sçait que l'esprit de
persécution s'est réveillé en Espagne,
& en Portugal, & que l'Inquisition,
qui avoit laissé passer quelques années
sans Astes de Foi, est sortie de cette lé-

A 5

targie

targiesi contraire à sa nature, & a réparé cette faute par de fanglantes exe-cutions. On sçait ce que l'on médite, & ce que l'on pousse assez vivement en Angleterre fur ce sujet. On parle dans toute l'Europe de ce qui est arrivé en France contre les Protestans; & il n'y a peut-être point d'Etat, dans cette Partie du Monde, où les nouvelles n'en foient portées par les Ministres bannis, par les Officiers échappez, par des Réfugiez de toutes les conditions. Personne n'ignore ce qui s'est passé en Savoye à la même occasion, & ce que l'on y a fait souffrir à tant de milliers de familles, qui n'avoient point fait d'autre faute que celle de se fier à la parole de leur Prince : grand crime aujourd'hui; & péché mortel des Peuples qui ont des Souverains gouvernez par les Jesuites. Car comme cette confiance fait négliger aux Sujets les précautions nécessaileur conservation, il arrive infailliblement qu'on les opprime; & que quand ils s'apperçoivent de leur faute, ils ne trouvent plus lieu de repentance, & l'on ne leur permet pas de la réparer. Je ne trouve pas impossible que cette générale disposition des esprits.

de la décadence des Empires. IT esprits à l'injustice, à la perfidie, à la cruauté, foit un effet de quelque influence maligne, qui a tourné toutes les inclinations de ce côté là; & il n'y a pas encore long-temps que l'on a vû dans le Ciel tous les fignes, que l'on eroit ordinairement qui présagent de femblables chofes.

On pourroit me faire sur cela plufieurs objections, à quoi je n'ai pas deffein de répondre, parce que ce n'est pas de ces sortes de Présages que je veux tirer mes principales consequenees. J'en toucherai seulement deux, qui méritent plus de confidération que les autres. La première, c'est que toutes les influences étant matérielles, il est évident qu'elles ne peuvent agir que fur les corps : d'où il s'ensuit qu'elles ne peuvent ni présager, ni produire desévénemens qui dépendent de l'ame; & qui sont des suites & des effets de la manière dont l'esprit conçoit les choses, & se détermine à les recherchen En un mot, on pourroit bien accorder aux influences Physiques la force de mouvoir les corps, & d'y produire des ma-ladies, ou des agitations irrégulières: mais on ne peut leur accorder d'agir A 6

fur

fur les volontez, & de gouverner la rai-son. L'on fait valoir extrêmement cette objection pour l'ordinaire : mais il faut que j'avoue qu'elle m'a toujours paru foible, & presque indigne d'arrèter un homme qui n'a pas perdu le sens commun. Car on sçait bien que l'action d'une influence corporelle ne peut pas opérer immédiatement sur l'ame, qui est un esprit : mais il faut bien ignorer la nature de l'ame, pour ne sçavoir pas comment elle reçoit par le moyen de fon corps, l'impression des choses extérieures. Elle se ressent des moindres mouvemens du corps qu'elle anime ; & elle trouve sa tristesse & sa joye dans l'approche des choses sensi-bles, selon qu'elles excitent dans le corps des mouvemens sacheux ou agréables. L'ame exerce dans une même personne, en divers temps, ses sonctions avec tant de diverlité, qu'on ne peut presque s'imaginer comment des effets fi differens peuvent venir d'une même cause : tantôt trifte ; tantôt enjoüée : quelquefois vive, & quelquefois paresteuse : aujourd'hui emportée, demain languissante. L'on ne trouvera point la raison de cette diversité, si

on

de la décadence des Empires. 13 on la cherche dans la nature de l'ame ; mais on la peut comprendre aisement, si l'on considére qu'elle ressent ces changemens à proportion de ceux qui arrivent dans le corps, dont l'état peut varier à toute heure. Ceux qui veulent seavoir combien la disposition du corps a de pouvoir fur l'esprit, n'ent qu'à considérer comment l'ame voit les choses, comment elle les arrange, comment elle les assemble & les divise, quand les fumées d'une débauche ont démonté le cerveau. Il sera convaincu que les seuls changemens qui arrivent dans le corps ne laissent pas de se communiquer aux fonctions de l'esprit. C'est un effet naturel de l'étroite union de l'un & de l'autre, & de la manière dont la Loi souveraine lesa joints, il est impossible qu'ils n'ayent pas les mêmes affections, & qu'ils n'entrent pas mutuellement dans les dispositions l'un de l'autre. Sur tout depuis la corruption de l'homme, le corps a pris un si grand empire fur l'ame, qu'elle n'est plus entraînée que par les passions corporelles, & qu'elle ne pense & ne veut que dépendamment du corps. La vraye Théologie, la raison & l'expérience le démon.

14 Présages

démontrent également. C'est le grand malheur de l'ame, que de Reine elle est devenue esclave: & qu'elle reçoit les loix du corps à qui elle en devoit donner. Or il paroît de là clairement que, si les influences peuvent exciter dans le corps des mouvemens extraordinaires, il est impossible qu'elles ne portent par le corps jusques à l'ame, de semblables altérations: & qu'ainsi selon qu'elles impriment au corps plus de violence, ou plus d'inégalité, il est nécessaire que l'ame, gouvernée par le corps, proportionne ses jugemens, ses desseus, ses volontez aux passions inférieures, qui sont alors dominantes.

La feconde objection, c'est qu'on ne sçauroit comprendre comment ces influences ne porteroient jamais qu'au mal. Est-il possible que toutes les influences soient malignes? Ne peut-il arriver que ces grands Phénoménes donnent à la matière quelques dispositions meilleures que les précédentes? Le monde est ordinairement si enclin au mal, qu'il semble que les influences qui changent l'ordre & le cours de la matière dévroient par conséquent rendre les hommes meilleurs: & comme celui

de la décadence des Empires. 15 celui à qui l'on disoit que tout alloit c'en dessus dessous, trouvoit en cela une raison d'espérer une heureuse Réformation de toutes choses, parce qu'elles étoient de fon temps, dans la plus grande confusion où elles pouvoient jamais être : ne pourroit-on pas dire aussi que tous les changemens qui arrivent dans la nature dévroient la remettre en meilleur état, puis qu'elle est si corrompue, qu'il semble que ne pouvant devenir pire, elle ne peut changer que pour devenir meilleure? Cependant on regarde tous les présages comme des Mellagers de mauvaises nouvelles; & auffi-tôt qu'il arrive ce que l'on ne voit pas arriver chaque jour, on s'attend à voir encore le monde troublé par de nouvelles infortunes. Mais il est aisé de répondre à cette difficulté. De quelque nature que foient les influences, elles ne peuvent agir sur les corps inférieurs que selon la disposition où ils se trouvent. Elles ne leur donnent pas de nouveaux mouvemens & de nouvelles inclinations. Elles aident seulement à leur penchant : & le rendent plus violent & plus invincible. Comme un coup que reçoit d'ailleurs un corps qui tombe

Présages

16

be n'est pas ce qui le fait tomber; mais seulement un accident étranger, qui rend sa chûte plus impétueuse : de même l'influence ne porte pas par force à un certain mouvement ce quin'y auroit point de penchant; mais en fuivant son penchant, elle fait qu'il se meut plus vîte & avec plus de violence. Or les hommes sont dans un état où il n'y a que de mauvais penchans, soit à l'égard du cœur. Il est bien plus aisé de troubler l'œconomie d'un corps fragile comme le nôtre ; qui panche de lui-même vers sa ruine; que de la conserver & de l'affermir : c'est pourquoi les influences y causent plûtôt des maladies & des infirmitez, que des rétablissemens & des guérisons. Il est bien plus aisé de pousser au vice des passions comme les nôtres, naturellement corrompues, que de les ramener fous les Loix d'une raison éclairée, dont elles ont une peine incroyable à reconnoître la Souveraineté. De là vient que toutes choses ayant déja de mauvaises dispositions, les secousses qu'elles reçoivent par les influences extraordinaires doivent plûtôt augmenter le mal que de le guérir: & l'on

de la décadence des Empires. 17 à raifon d'attendre que les choses empirent, quand on voit paroître les causes d'où ces influences descendent, plûtôt que d'espérer qu'il arrive dans le Mon-

de des changemens agréables.

Mais quoi que je sois plus de demi persuadé que ces Phénoménes dont je parle sont des signes presque assurez de quelque révolution considérable, je ne crois pas néanmoins qu'un homme sage doive fonder ses conjectures sur de semblables principes : ou s'il veut y avoir égard, je lui confeille de ne fortir jamais des généralitez; parce que c'est tout ce que l'on peut tirer avec probabilité de la confidération de ces présages. Qu'il dife s'il veut, cela menace quelque partie de la terre de quelque misére nouvelle : mais qu'il ne s'imagine jamais qu'il lui soit permis d'entrer dans le détail ou de la chofe, ou des lieux, ou des personnes que le Phénoméne regarde. Il n'y a point de caractère dans ces fignes qui marque où doit tomber l'influence. Je ne vois point écrit sur la queue d'une Cométe, ou sur le disque d'une Lune éclipsée si elle menace le Turc, ou la Maifon d'Autriche ou la France. Il n'y a point de raisonnement qui me puisse déterdéterminer sur cela; & je n'en sçaurai la verité que par l'événement. Je sçai donc bien que ces accidens celestes altéreront quelque partie de la matière: mais je ne sçai pas si cette matière altérée se mêlera plûtôt en Europe qu'en Amérique à la matière de nôtre tourbillon; je ne sçai pas si cette massie extraordinairement fermentée inondera

PAngleterre ou les Philippines.

Cela me donne occasion de remarquer deux choses en passant. La premiére, c'est le préjugé de ceux qui s'appliquent à l'intelligence des Prophétics; & qui supposent toûjours qu'elles ne regardent que leur Païs ou leur Parti: quoi qu'il y ait aussi peu de certitude qu'une prédiction regarde une certaine partie de l'Eglise à l'exclusion des autres, que quand on veut borner à l'étendue de l'Europe la fignification d'un Phénoméne, qui ne regarde, peut-être, que les terres Antarctiques, qui ne font pas encore connues. C'est pourquoi il arrive fi souvent que l'on s'attend à voir des viciffitudes dans les affaires du monde, dont l'espérance console, pendant qu'on peut les regarder comme prochaines; mais dont le retardement defel-

de la décadence des Empires. 19 desespère, quand on voit passer tous les termes dans lesquels on s'étoit promis l'accomplissement de ses penses. Les gens d'esprit se tirent de là fort aifement. On en est quitte pour confesser une erreur de calcul, qui peutéchapper au plus habile homme. Cardan, que l'on croyoit affisté d'un esprit familier, ne laissa pas de faire une bêvûë, quand il promit une longue vie à Edoüard VI. La mort de ce Prince lui donna un cruel démenti : mais aprés avoir calculé une seconde fois, il trouva que le Prince avoit eu raison de mourir comme il avoit fait, & qu'un moment plûtôt ou plus tard, sa mort n'auroit pas été dans les régles. Ainsi l'aveu d'une faute de calcul met un honnête homme hors d'intérest ; & comme un Théologien n'est pas obli-gé à sçavoir toutes les minuties d'Arithmétique, il ne faut qu'avoir mal divisé ou multiplié, pour avoir anticipé la delivrance que l'on espére de quelques centaines d'années. Si, par exemple, on avançoit, sans y prendre garde, que le nombre de douze est un nombre quarré, dont tous les côtez sont égaux, & que l'on eût besoin que cela

o Présages

cela fût vrai, pour faire valoir de certaines consequences, il pourroit arriver qu'on se tromperoit; & que les consequences ne réussiroient pas; mais c'est un malheur dont on se releve en consessant une faute d'Arithmétique. Douze n'est pas un nombre quarré: c'est seulement un moyen proportionnel entre deux quarrez, sçavoir neus & seize: car neus est à douze, ce que douze est à seize.

La seconde chose à remarquer, c'est que l'on n'a pas raison de contester la force de ces Présages, sous prétexte que les malheurs que le vulgaire prétend qui en dépendent ne sont pas univerfels ; & que s'ils tombent sur quelque Peuple qui en est desolé, cela tourne au profit de ses Voisins, qui pour l'ordinaire en tirent des accroissemens de leur puissance & de leur grandeur. Ainsi, dit-on, si la décadence de l'Empire Ottoman a été présagée par les signes célestes qu'on a vu paroître de-puis quelques années, les mêmes signes ont été pour la Maison d'Autriche des présages d'une prospérité, dont elle étoit desaccoûtumée. Pourquoi donc regarder ces Phénoménes comme des

de la décadence des Empires. 21 présages de malheur, puis qu'il n'arri-ve jamais de mal à quelqu'un qui ne ferve en même temps au bonheur d'un autre ? Ou même pourquoi les prendon pour des présages, puis qu'il n'arrive rien, quand ils ont parù, que ce qui arrive affez constamment dans la nature; fçavoir, que l'un gagne ce que l'autre perd; & que chacun profite de la ruïne de son Compagnon? Je répons que cela ne doit pas étonner; puis que c'est mal comprendre la nature & l'opération des influences, que de croire qu'elles enveloppent le monde entier dans une même destinée. Il en est comme des orages, dont la violence ne se fait sentir qu'à une petite étenduë de Païs, pendant qu'il ne tombe dans le voisinage que de douces pluyes; ou que l'on y jouit même d'une parfaite sérénité. Quel miracle donc si l'effet d'un Présage n'est pas funeste à tous les Peuples du monde ? Auroit-on raison de dire que les signes qui devancent ordinairement les tempêtes ne préfagent rien, parce que si ces terribles agitations de l'air font du mal à ceux dont elles desolent les maisons & les terres, elles font du bien à ceux qui exercent des

22 Présages

des métiers profitables dans de telles conjonctures? Ou n'est-il pas vrai que les fignes avant-coureurs de l'orage ont présagé à un tel la ruine de sa maison, parce que ce malheur profite aux Ouvriers qui la rebâtissent ? De même il n'est pas raisonnable de dire que les Phénoménes passez n'ont point présagé, par exemple, les pertes de la Maison Ottomanne en Hongrie, sous prétexte que l'Empereur en a prosité. C'est une loi générale qui fait que quand quelqu'un perd un autre le gagne: mais cela n'empêche pas que le Phénoméne p'ait premiérement signi-Phénoméne n'ait premiérement figni-fié le mal qui arrive à quelqu'un, & dont l'autre profite par accident, parce qu'il se trouve avec le malheureux dans une fituation avantageuse pour lui; & qui lui donne lieu de profiter de la difgrace d'autrui.

Je pourrois ajoûter encore que, si l'on examine la chose de prés, ceux qui prositent des tristes affaires de leurs voisins n'y gagnent pas tant qu'on le pense. La Hongrie n'en est guéres plus heureuse pour avoir change de Maître: & je croi que les Peuples de l'Allemagne achétent assez cher les Conquêtes

de la décadence des Empires. 23

de leur Souverain, pour s'appercevoir qu'il tombe sur eux une partie de la mauvaise influence. Si les François disoient ce qu'ils pensent, il y en auroit peu qui ne confessassent qu'ils ont autant perdu en général aux guerres passées, que leur Prince a gagné en particulier; & qu'à comparer l'état des vaincus & des vainqueurs, on ne sçait sur qui les Phénoménes ont répandu plus de misére.

Au reste l'on ne doit pas encore me repliquer que ces prétendus préfages ne regardent point les événemens qui altérent si souvent la face du monde; puis que l'on ne voit souvent commencer les maux que l'on prétend qu'ils signifient, que plufieurs années aprés que les Phénoménes ont cesse. Car au fond le retardement de l'effet n'empêche pas que ces fignes extraordinaires ne le prédifent; & que ces mouvemens étranges n'en soient peut-être la veritable cause. Mais il ne faut pas s'étonner que l'effet ne paroisse pas sur la terre, aussi-tôt que le signe a parû au Ciel: parce qu'il faut du temps, asin que la matière qui a reçû de nouvelles impresfions, dans une partie du Ciel fi loin de

nous, descende jusques sur la terre. Je conçois qu'elle peut rouler long-temps au dessus de nos têtes, avant que de se mêler à l'air que nous respirons; & qu'elle a fait quelquesois bien du chemin dans l'Univers, avant que de fondre fur une certaine partie du genre humain: comme ces tonnerres qui paroif-fent faire le tour d'un certain lieu, avant que l'orage y tombe; & qui avant que d'éclater, semblent former l'enceinte où fe doit renfermer le ravage dont ils menacent. Mais c'est trop parler de ces présages ausquels je n'ai pas dessein de m'arrêter, & je ne içai même comment je me suis laisse engager si avant dans cette matière. J'en fortirai donc aprés avoir fait encore une scule remarque, pour en faire connoître l'incertitude.

J'ai dit qu'on ne peut sçavoir sur quel lieu tomberont les influences de ces sunestes Phénomènes: J'ajoûte qu'on ne peut sçavoir quel en sera l'effet; & qu'il n'y a point d'argument tant soit peu probable qui puisse donner lieu de conclurre que ce sera une guerre, plûtôt qu'une famine; ou une mortalité plûtôt qu'une corruption de mœurs; ou un malheur du Prince, plûtôt que

celui

de la décadence des Empires. 25 celui du Peuple ; ou une féchereffe plûtôt qu'un deluge; & ainsi du reste. Les principes fur lesquels on fonde ses conjectures en ce cas sont si incertains, & si peu liez avec les conséquences qu'on en tire, qu'il n'y a point de personne de bon sens qui doive se préoccuper de ces illusions. Ce qui étant vrai, il est évident que ce n'est pas sur la scule vûë de ces Phénoménes qu'il faut s'appuyer pour prévoir ce qui arrivera dans le monde. On peut dire en général qu'il arrivera quelque chose : mais il n'y a point de pénétration humaine qui puille découvrir ce qui arrivera. Car comme la diversité des effets doit être proportionnée à la diverfité des causes, il s'ensuit qu'il peut arriver une infinité de choses, puis que les mouvemens de la matiére d'où ils dépendent peuvent être diversifiez par une infinité de combinaisons, de configurations, de rencontres, de mêlanges, &c. dont l'éloignement ou la subtilité empêche que la difference ne nous soit sensible. Ce feroit donc un grand hazard, fi, dans cette variété infinie, la conjecture alloit rencontrer juste ce qui doit arriver; & il n'y a personne qui ne puisse bien
B comcomcomprendre que le Prophéte en ce cas feroit plus obligé de la verité de fa vifion à fa bonne fortune qu'à son jugement. Cherchons donc à fonder nos conjectures sur d'autres principes; & ne pouvant trouver nôtre compte aux Phenoménes célestes, tâchons de le trouver dans la constitution même & dans la nature des choses humaines.

La première confidération qui se presente à mon esprit, c'est celle de la durée des Etats, qui semble donner lieu de juger si leur décadence est prochaine ou éloignée. Les Empires ne font pas d'une autre nature que le reste des chofes terrestres; & il n'y en a jamais eu qui ait été exempt de la Loi commune, qui affujettit toutes les chofes fublunaires au changement. C'est le destin de la souveraine puissance que de n'être pas éternelle. Il s'eft élevé dans le monde un grand nombre de Républiques ou de Monarchies, dont les unes ont été bien-tôt détruites ou opprimées : mais il n'y en a point qui ait pallé un certain nombre de fiécles. Je ne conte pour rien les fables que l'on debite touchant l'origine de certains Etats, qui ont été les premiers connus aprés

de la décadence des Empires. 27 aprés le Deluge. On leur attribue une durée qui passe toute probabilité; & ce qu'il y a d'admirable, c'est que tous ceux qui traitent la Chronologie recevant également pour principe que tous ces commencemens font enveloppez de fables, au travers desquelles il est impossible de trouver la verité; néanmoins ils s'accordent tous à vouloir fixer ces origines fugitives & inconnuës, & les attacher à de certaines époques. En quoi j'avouë que je plains la peine que tant de grands Hommes se sont donnée, pour établir des principes malassurez, & qui ne peuvent jamais satisfaire l'esprit par une suffisante certitude. Je mets en ce rang toutes les belles découvertes que l'on prétend avoir faites sur les antiquitez des Egyptiens. Les plus modestes donnent prés de 1700. ans de durée à leur Monarchie : mais il y en a qui la portent bien plus loin; & qui la font commencer plufieurs milliers d'années avant la création du monde. Pour trouver son compte dans cette diversité, on se sert d'un Auteur Egyptien qui n'est connu en nôtresiécle que sur le rapport de trois ou quatre corrupteurs de ses Ecrits; B 2

qui n'ont rien pris ni de lui, ni les uns des autres, que ce qu'ils ont crû qui pouvoit servir à leur dessein. Mais au reste ils ont retranché, ajoûté, tronqué, falsifié tout ce qui leur est venu dans la fantaisse. Josephe est le premier, qui ne cite Manetho presque dans nulle autre vûë que celle d'en abuser. Africanus à son exemple a pris ou rejetté dans cet Auteur ce qu'il a voulu, afin de faire convenir son Histoire avec celle des Livres Sacrez. Eusébe a crû avec raison qu'il avoit le même droit qu'Africanus de traiter Manetho selon son besoin; & de le suivre ou le quitter selon l'exigence des cas ; ne s'attachant pas mêmei Africanus plus religieusement qu'à leur Auteur commun. George furnomme Syncellus n'en a pas moins fait: & quoi que, selon le jugement des plus habiles Critiques, il n'ait jamais vu Manetho ailleurs que dans les extraits qu'Africanus & Eusebe en ont rapportez, il crû pouvoir traiter également ces tros Auteurs; & prendre une nouvelle route, pour accorder la Chronologie facrée & la profane.

C'est sur la foi de ces Ecrivains, qui ont cux-mêmes forgé leurs principes,

de la décadence des Empires. 29 en dépit même des Auteurs qu'ils ont pris pour guides, que nous connoissons la durée des premières Monarchies ; & que nous sommes obligez de croire que la Monarchie des Egyptiens a duré prés de dix-sept siècles. Il est vrai qu'il en est parlé long-temps avant Moïle; puis qu'Abraham même a eu des avantures avec des Rois de ce Païs : mais il ne paroît par rien de certain, ni que ces Rois ayent commencé long-temps avant Abraham; ni que ces Rois fusient plus grands & plus puissans que plu-sieurs autres dont il est parlé dans le même temps, & dont tout l'Empire étoit renfermé dans la banlieue d'une bicoque. Il paroît sculement qu'au temps de Jacob les Rois d'Egypte étoient puissans : mais il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils fussent Maîtres de tout le Païs que l'on a depuis connu sous ce nom. Il est certain que cette vaste Province étoit partagée alors en plufieurs Seigneuries, indépendantes les unes des autres; & qui étoient fujettes à changer souvent de confition, sclon le succés des guerres qu'el-les avoient les unes contre les autres, ou avec les Etrangers. Ainfi les Hycfos B 3 que 30 Présages

que Josephe a pris mal à propos pour les Israelites; à peu prés aussi raisonna-blement que si l'on s'avisoit de prendre aujourd'hui les Sarrafins pour les Vandales, parce qu'ils ont habité le même Pais en divers temps: les Hycsos, dis-je, qui étoient ou Pheniciens ou Arabes, avoient opprimé divers Seigneurs particuliers ; aprés quoi ils furent chassez par d'autres à leur tour ; aprés avoir été fort affoiblis par les vengeances que Dieu exerça fur eux à cause qu'ils avoient perfécuté les Israelites. C'estlà au moins la penfée de quelquesChronologues, qui n'a de preuve que fa vrai-semblance. Mais cela fait voir que la Monarchie traversée par de sembla-bles révolutions n'a pas cu une durée assez uniforme, pour dire qu'elle a été toûjours la même. Que si quelquesois l'Histoire Sainte parle de tonte l'Egypte, ce terme universel ne tire pas plus à conséquence, que quand elle rapporte à tonte la terre des choses qui constamment n'appartenoient qu'à une petite étendue de Païs. Comme la derniére expression s'entend de toute la terre connuë à ceux qui parlent; la premié-te doit s'entendre aussi de tout ce qu'ils conde la décadence des Empires. 31 connoissoient de l'Egypte; c'est à dire, de ce qui en étoit possèdé par les Princes qui leur avoient permis de s'y établir.

Il est vrai que le nom du Païs & du V Peuple n'a point changé; mais il ne s'enfuit pas de là que la même Monarchie ait toujours subsisté : si ce n'est que l'on dise que la Monarchie d'Espagne est encore aujourd'hui la même qu'elle étoit du temps que les Romains & les Carthaginois y faisoient la guerre, parce qu'elle conserve encore aujourd'hui fon nom : quoi que dans cet espace de temps elle ait plufieurs fois changé de Maître. Les Romains en chassérent ceux de Carthage; & achevérent fous-Auguste de la subjuguer. Les Vandales en dépossédérent les Romains. Les Wisigoths y entrérent après les Vandales, qui passèrent en Afrique. Les Sarrafins & les Maures la conquirent presque toute fur les Wifigoths : & enfin les Rois de Galice & de Leon & autres la reprirent fur ces Usurpateurs. Cela fuffit pour dire que ce n'est pas une même Monarchie, quoi que ce soit le même Pais. Ainfi quoi que l'Egypte en général ait été le Théatre de B 4 diverPrésages

diverses vicissitudes, qui ont sait passer la souveraine puissance d'un Peuple à l'autre, il ne s'ensuit pas que l'on doive conter pour un même Empire l'autorité de tant de divers Princes qui l'ont conquise les uns sur les autres.

J'appelle donc un même Empire ce-lui qui se continue sans interruption, en forte que l'autorité ne passe point d'un Peuple à l'autre par voye de Conquête: & ques'il y arrive quelque changement, il ne vient point de dehors, par une attaque étrangére: comme l'Émpire Romain, par exemple : qui n'a point reçu de changement par les guerres extérieures, quoi que la forme du Gouvermement ait souffert au dedans de gran-des révolutions : ou comme le Royaume de France, qui, depuis sa fondation n'a point été conquis par les Etrangers ; quoi que la Couronne ait passe d'une Famille dans l'autre. L'Angleterre, si l'on veut, sera l'exemple du contraire. Elle a été subjuguée diverses fois par les Etrangers. Les Anglo-Saxons s'en rendirent Maîtres, fur les Bretons, ses anciens Habitans. Les Normands la conquirent sur ces Usur-pateurs; mais en donnant des Loix aux Peude la décadence des Empires.

Peuples, ils prirent le nom des vaincus; & se font toujours depuis appellez Anglois. Ce font trois Monarchies dont Pune a été fondée sur les ruïnes de l'autre; & dont on ne doit pas confondre la fuite dans une même durée. C'est en ce sens au moins que je parle ici de la durée des Empires : & si l'on en juge par là, il se trouvera, sans doute, que la durée des Etats qui ont le plus long-temps fublisté sera réduite à d'étroites bornes : & il y aura bien des Siécles à rabattre de celle qu'on attribuë à la Monarchie des Egyptiens. Mais j'ai encore à faire une autre remarque touchant l'époque où l'on commence ordinairement à conter la durée des Etats. On ne devroit en marquer l'origine, que par le temps où la Monarchie a eu quelque chose de formé. Cependant on remonte fort fouvent jusqu'à la naissance de celui qui a donné son nom à un Peuple ou à un Païs : quoi qu'il ait pû fort bien ar-river qu'il ne s'y foit formé un Etat que long-temps aprés la mort de ce prétendu Fondateur. Il n'est pas toûjours arrivé que les Peuples ou les Païs avent pris le nom d'un homme, parce que c'est lui qui y a régné le premier; 34 Présages

mais parce qu'il en a été le premier occupant; & qu'il y a fondé une famille qui s'en est approprié la possession. De sorte que l'on ne doit pas conter la durée de l'Etat qui s'y est formé dans la fuite, du temps de la naissance de celuiqui a été le Chef de la famille : mais du temps que les branches de cette famille se sont associées, & ont commencé à vivre fous les mêmes loix. Autrement il faudroit conter la durée de la Monarchie des Juiss du temps de la naissance d'Abraham , souche de leur nation : ce qui seroit manisestement ridicule ; puisqu'il s'est passé plusieurs siécles depuis ce temps-là, jusques à ce-lui où le Peuple d'Israël a commencé à prendre une forme de République.

l'Appuie cette remarque de ce que l'Histoire Sainte, quand elle raconte les Origines des premiers Empires, distingue assez soigneusement les noms qu'elle donne à ceux qui ont été les plusillustres dans un certain Peuple. Car elle parle souvent des Ducs d'une Nation, avant que de parler de ses Rois; les premiers n'étant que des Chess sans conséquence; ou que les Peres de certaines familles, que l'autorité des Rois

de la décadence des Empires. 35 a recueillies dans la fuite, & foumifes à une même autorité. Suivant cela il faut rabattre quelques siècles de la durée que l'on donne à la Monarchie d'Egypte. Car il ne faut pas la conter du temps que Mitzraim l'a occupée. Il n'a fait alors qu'y planter une famille, qui ne s'est pas divisée en plusieurs branches du foir au matin; & qui a eu besoin de quelques générations, avant qu'elle se soit affez multipliée pour mériter qu'on l'appellat un Etat : aprés quoi il est vrai-semblable encore qu'il a fallu quelque temps pour confédérer ces familles; ou pour les assujettir par la force : & ceux qui fe fouviendront combien la vie des hommes étoit farouche en ce temps-là; combien ils aimoient les Cavernes & les Bois; combien les plus civilifez & les plus polis étoient de veritables Nomades, qui n'avoient que des tentes pour demeure, ils comprendront bien que des Etats ne se formoient pas alors en un jour : & qu'un pais étoit long-temps desordre & confusion, avant que d'être République ou Monarchie. Si l'on joint a cette déduction les interruptions & les changemens que les guerres & les B 6 con-

conquêtes y ont causez, on abrégera encore cette longue durée; & l'on ne trouvera pas que cet Empire ait, peut-être, conservé mille ans durant la forme d'un Etat continué & non interrompu. Que si l'on me répond que ces changemens ne peuvent avoir interrompu la durée de l'Empire, parce que ce n'étoit que la posterité d'un même Mitzraim qui régnoit toûjours; &c que l'autorité ne faisoit que passer d'u-ne famille à l'autre: comme en France la Couronne n'a fait que passer de la famille de Merojiée dans celle de Charlemagne; & de celle de Charlemagne dans celle de Hugues Capet, qui étoient tous également François: je répons à mon tour que ce n'est pas la même chose. Ces trois diverses familles étoient sujettes, avant que de venir à la Couronne. De sorte que les changemens qui sont arrivez à leur égard ont été tirez du sein même de la Monarchie : dont le sujet n'étant pas moins François que fon Souverain , l'onne peut dire que l'Empire ait cessé d'être François, quand l'un a détrôné l'autre. Mais il n'en est pas de même de l'Egypte. Les Dynasties dans lesquelles cette va-

de la décadence des Empires. 37 ste Province étoit divisce, n'étoient pas fujettes les unes des autres. C'étoient de petits Etats distincts & indépendans, comme il paroît par la diversité de leurs Loix, de leurs Cérémonies, de leur Religion: mais elles s'agrandissoient aux dépens les unes des autres. Si donc le Pharao de Joseph, ou fon successeur fut chassé par les Hycsos Peuple étranger qui se rendit Maître de quelques Cantons opprimez, il est évident que l'Empire qu'ils fondoient apportoit un réel changement à l'état des Peuples; & qu'on doit le considérer comme une Monarchie nouvelle, qui se bâtissoit sur les ruïnes de la précédente.

On prend pour prouvé que toutes ces Dynassies, qui ont régné tour à tour, n'ont fait que continuer un même Empire, comme si l'on avoit une démonstration certaine & évidente, qu'elles ne faisoient toutes qu'un même Peuple: & qu'ainsi l'on ne voyoit usurper la Souveraineté qu'aux membres d'une même société l'un aprés l'autre. Cependant on n'en peut avoir tout au plus qu'un simple soupçon; sondé sur ce que toutes ces Dynasties ne nous sont connuës que sous un nom

ge-

Presages

38 général. Or il n'y a rien de plus foible que ce foupçon. Car premiérement on ne scait point si ceux qui ont compris, sous un même nom, tous les habitans de ces vastes contrées, les connoissoient affez, pour ne pouvoir se tromper: & au contraire, il y a bien de l'apparance que ceux qui ont écrit les Antiquitez Egyptiennes tant de siécles aprés la première habitation de ce pais, en ont jugé ou avec la passion ordinaire de tous les Auteurs, de donner à leur pais de glorieuses origines: ou par l'état où ils voyoient les affaires de leur temps. D'ailleurs quoi que les Hebreux mê-mes, plus voisins des lieux & des temps, ayent parlé long-temps de ce païs sous le nom général de Mitzraïm, cela ne tire point a consequence : & ces noms généraux ne concluent pas que le païs ne fût pas habité par des familles indépendantes les unes des autres : comme ce que les Hebreux connoissoient les païs maritimes fous le nom général d'Illes, & la Gréce fous le nom commun de Javan, & l'Italie fous le nomde Kittim, & l'Espagne sous le nom de Tarfis, & la Gaule fous le nom de Rhodanim, ne donne pas lieu de conclure qu'il

de la décadence des Empires. 39 qu'il n'y cût dans tous ces païs qu'une feule Communauté, dont toutes les autres dépendissent. Car l'expérience y est contraire; & nous sçavons qu'il y avoit dans tous ces lieux autant d'Etats: que de Villes. Comme donc on ne peut prendre pour un même Empire les diverses révolutions de la Gréce, qui ont élevé au dessus des autres tantôt les Atheniens, tantôt les Lacedemoniens, tantôt les Thebains, tantôt les Macedoniens; & comme l'on ne peut dire que l'Empire de la Gréce a duré autant de siécles qu'il s'en est passé depuis la première autorité des Atheniens jusques à la décadence des Macedoniens; mais seulement que dans la Gréce il y a eu divers Empires, chaque Peuple l'aiant usurpé à son tour : de même le pais de Mitzraim partagé en Cantons indépendans a vû tantôt l'un puissant tontôt l'autre ; & a été le Siégede divers Empires, dont l'un a succédé à l'autre : mais dont les diverses durées ne doivent pas être contées pour celles d'une même Monarchie. C'est donc une pauvre raison, que de dire que ce ne sont que des Enfans de Mitsraim qui ont regné tour à tour sur la posterité du

Presages

4.0 du même Pere : & qu'ainsi la Monarchie à changé de mains, mais qu'ellea été au fonds la même chose : caràce prix on pourroit dire que depuis la division de la terre entre les Enfans de Noé, il n'y a cu qu'un même Empire dans toute l'Europe, parce que dans toutes les révolutions que l'on y avû arriver, ce sont toûjours des Enfans de Japhet qui ont été le jouet de ces diverses vicissitudes. Je conclus de là que l'on donne une trop longue durée à la Monarchie des Egyptiens; & qu'à peine trouvera-t-on qu'elle ait conservé mille ans le caractère d'une seule & même Monarchie.

Tout cela peut s'appliquer à la durée de l'Empire des Moabites, des Ammonites, des Iduméens, & des autres dont il semble que la durée a passe treize ou quatorze siécles. On commence leur Monarchie de trop bonne heure. On a tort de la conter dés la naissance de Moab, ou de Benammi. Le moins que l'on puisse faire, c'est de donner aux Enfans le temps de croître; & de devenir Chefs de quelque Compagnie de voleurs, afin de conter de là le commencement de leur Monar-

chie.

de la décadence des Empires. 41 chie. Je crois qu'il est à peu prés arrivé aux uns la même chose qu'aux autres; & que l'on peut juger d'Ismaël & de Moab fur le pied des progrés que fit Esau, enfondant le Royaume d'Idumée. Il ne se vit pas tout d'un coup à la tête de 400, hommes. Il étoit déja vieux, quand il s'avisa de porter les armes. Ses premiers Soldats furent les Esclaves qu'Isac lui avoit donnez par avancement de succession; ou qu'il avoit reçûs en mariage avec les femmes qu'il avoit épousées. Ce fut de la même façon qu'Abraham fon grand Pere devint Général d'armée, pour courir aprés ceux qui emmenoient Lot son Neveu. Il se mit à la tête de 318. Esclaves. La difference qu'il y a entre Abraham & fon petit Fils, c'est qu'Abraham appliquoit ordinairement ses serviteurs aux paifibles fonctions de la Bergerie & du Labourage: au lieu qu'Esaü menoit les siens plus ordinairement à la petite guerre. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Esau n'est point nommé Roi: & à la verité ce seroit donner un nom trop honorable à ces fondateurs des anciens Etats, qui n'étoient rien que de simples Chefs de famille; & qui n'a-

n'avoient de commandement que fur ceux qui gardoient leurs troupeaux, ou qui labouroient leurs terres. Efau même n'est pas nommé Duc. Ce titre est réservé à ses Enfans, qui le prennent tous. De forte que l'on ne voit encore jusques-là entre les Iduméens nulle apparence de Monarchie. Tant de Ducs ne se reconnoissoient point les uns les autres ; & n'avoient point ensemble d'autre confédération que celle de la parenté. D'ailleurs le nom de Duc n'est pas un nom d'autorité. Le terme de l'original est équivoque entre un bœuf & un Duc: d'où I'on peut juger que ce mot que l'on traduit Duc, n'est pris dans cette fignification que par métaphore, pour mar-quer un homme, qui est, à l'égard d'une multitude, ce qu'est un bœuf dans un troupeau: c'est à direqui marche le premier, & qui n'a pas plus de droit sur la vie de ses sujets, qu'un taureau, fur celle des bêtes qu'il conduit aux pasturages.

Comme on peut faire les mêmes réflexions sur l'origine des autres Etats, on peut conclure de là qu'il n'y en a pas un de la durée duquel on ne puisse

de la décadence des Empires. 43 retrancher legitimement quelque centaine d'années. A quoi fi l'on ajoute les révolutions qui font arrivées dans ces petits Etats, les servitudes, les captivitez, les conquêtes quien ont interrompu la succession, l'on réduira encore à un moindre nombre les fiécles de leur durée. Il seroit ridicule, par exemple, de conter dans la durée de la Monarchie des Iduméens le temps qu'ils furent sous le joug des Israëlites: & la même remarque se peut appliquer à tous les Etats que l'Histoire sainte nous represente comme contemporains: car il y a eu de semblables interruptions dans le cours de leur durée. Mais ce qui peut faire le plus de difficulté sur ce su-jet, c'est l'Empire dont on dit que Nimrod sut le Fondateur. Car à commencer sa durée par le temps où il semble que l'Ecriture Sainte en marque l'origine, il se trouve qu'il a été continué dans une longue fuite de fiécles. Mais il n'y a, peut être, point d'Empire dont l'Histoire soit plus incertaine que celle de celui-ci : & les Chronologues font fi peu d'accord touchant fa durée, qu'on en trouve dont le calcul différe de neuf cens ans : les uns ne lui donPrésages

donnant guéres plus de 500 ans de durée, & les autres guéres moins de 1500, je crois qu'il y a plus de raison dans le fentiment de ceux qui lui en donnent le moins; & voici quelques considerations qui peuvent le démontrer.

Premièrement cet Empire ne commence que fort tard à être connu dans l'Asie; & l'on ne lui voit prendre nulle part aux affaires des païs Occidentaux de cette partie du monde, qu'aprés un long sejour des Ifraëlites dans la terre de Canaan. Or cela ne convient guéres à un Empire qui s'étendoit, dit-on, jusqu'aux Indes: & qui devoit confiner avec tous les pais occupez ou connus par la famille des Patriarches. D'ailleurs les plus grands Monarques de ce temps-là qui avoient soûmis plusieurs de leurs voisins, paroissent encore de bien petits Princes. Abraham n'a befoin que de sa famille pour en battre un, qui étoit affisté de toutes les Troupes de trois Rois ses tributaires: & il ne marche à cette expédition qu'avec trois cens dix-huit hommes & deux de fes amis: je dis 318. hommes: car je crois qu'à moins que d'être Josephe, c'est à dire, l'homme le plus vain qui ait jamais

de la décadence des Empires. 45 jamais écrit, on ne les transformera pas en autant de Capitaines. Comment le Roi de Ninive avoit-il laissé sublister cette foible pullance fi long-temps dans son voisinage? En troisième lieu, je ne sçai comment accorder cette longue puissance des Assyriens avec l'histoire de Bacchus, qui porta ses conquêtes fort avant dans les Indes : car il ne semble pas possible que l'Empire de ce Heros enfin déifié se confonde avec celui d'Assyrie. Enfin quand David & Salomon étendirent leurs frontiéres jusques à l'Euphrate, d'où vient que la Monarchie des Assyriens ne s'étonna point de ce voifinage? On n'entend point parler de ce Peuple, dont on veut néanmoins que l'Empire fût fi étendu: & qui par consequent devoit voir les conquêres des Juifs de dessus le bord Oriental de l'Euphrate. Si cela est, il faut avoiier que ces Princes avoient l'esprit bien tranquille, de voir, sans se remuer, un Peuple voisin assujetti par des armes étrangéres, & de ne se mêler point de ses affaires, pour avoir au moins un peu de part au profit. Les Princes d'aujourd'hui font bien plus fages. Il n'y en a guéres qui voyant détruire

de la partie, pour profiter de ses dépoüilles. Mais on peut juger au moins par ces observations, ou que la Monarchie Assyrienne a commencé plus tard, qu'on ne le croit d'ordinaire; ou qu'après un grand lustre & une grande prosperité, elle étoit tombée dans une grande décadence, qui l'avoit réduite dans d'étroites bornes. En effet on trouve que les Médes, qui en secouierent le joug, lui avoient arraché ses plus confiderables Provinces, environ 500. ans aprés le temps de Ninus. De même Babylone lui étoit échapée. Je croi aussi que les Syriens, dont l'Émpire étoit puissant dés le temps de David, & conserva sa splendeur quelques siécles encore aprés lui, avoient démembré quelque piéce de cette premiére Monarchie. Autrement je ne puis comprendre comment les Rois de Syrie, qui paroissent si entreprenans & si inquiets n'auroient pas eu des guerres continuelles avec les Assyriens, si ceuxci avoient encore été alors les maîtres de l'Orient, & en état d'entreprendre fur la liberté des autres.

Je conclus de tout cela que si l'on ac-

de la décadence des Empires. 47 corde mille ans de durée à celui de cos anciens Empires qui a le plus longtemps subsisté, on lui donnera pour le moins tout ce qu'il peut legitimement prétendre. Je ne trouve que l'Empire Romain qui passe de quelques siécles l'âge de tous ceux qui l'ont précédé. Car on s'accorde à lui donner environ 1230. ans. Il est vrai que l'on conte dans ces années celles de sa décadence, pendant lesquelles cinq ou fix petitsbrigands se faisoient nommer Empereurs d'un Empire qui n'étoit plus : & d'ailleurs on les commence du jour de la fondation de Rome, quoi qu'à la verité il se passa encore quelque temps, avant que sa jurisdiction s'étendit plus loin que ses Fauxbourgs; & que ses habitans cussent d'autre terre à cultiver que celle de leurs Jardins. Constantinople a conservé sa grandeur à peu prés autant, fil'on conte son Empire depuis le temps que Constantin la fit Capitale de l'Orient, jusques à l'année que les Turcs s'en rendirent maîtres. Je n'ai point sçû que les autres Seigneuries qui ont été ou plus anciennes que Rome, ou contemporaines ayent approché de cette durée. Je croi aussi gu'il

qu'il y en a peu aujourd'hui au monde qui ayent atteint un fi long âge; & le dénombrement qu'on en pourroit faire ne serviroit qu'à le confirmer. La République de Venise ne prétend pas avoir duré plus de 1235. ans: encore faut-il avoiier que les Etrangers lui difputent l'honneur qu'elle s'attribuë, d'avoir été libre dés sa naissance; & qu'ils foûtiennent qu'elle a été d'abord longtemps sujette à divers Princes. Les plus sages Historiens d'Ecosse n'ont ofé donner guéres plus d'âge à leur Monarchie, encore faut-il comprendre dans cette durée les fables dont les origines des Etats sont d'ordinaire envelopées. Je crois qu'il n'y a guéres d'ef-prits assez crédules pour ajoûter foi à ces Romans qui portent les choses jusques au temps du deluge. Pour moije parle de ce quia quelque apparence de certitude. Pour la Chine, on sçait que c'est un païs encore trop peu connu, pour sçavoir quel fondement on doit faire sur ses Histoires: & d'ailleurs on fçait que c'est un pais où les voisins envoient affez souvent leur jeunesse faire des courfes, qui y changent l'Etat & qui font de grandes interruptions à la fucceffion

de la décadence des Empires. 49 cession légitime. De sorte que je puis avec raison regarder douze ou treize siécles comme la plus longue vieillesse où les Etats ayent accoûtumé de parvenir; puis que l'on n'a point de certitude qu'il y en ait jamais eu qui ayent passe ces bornes. Il en est comme des hommes dont ont voit quelques-uns qui peuvent vivre cent ans ; à cause de quoi l'on peut dire que ce font-là les derniéres bornes de la vie; quoi que cela n'empêche pas qu'il n'y en ait une infinité qui n'arrive pas au tiers ou au quart de cette durée : de même, parce qu'il y a des Empires qui durent douze ou treize cens ans, on peut regarder cette longue suite de siécles comme le dernier age où les Empires puissent arriver, quoi qu'il y en ait un fort petit nombre qui ayent atteint une si grande vieilleffe.

Ce principe étant une fois pose, il me semble que tout Etat qui a rempli aujourd'hui cette longue durée, doit être regardé comme étant assez voi-sin de sa décadence : principalement si depuis sa fondation il ne lui est point encore arrivé de révolution qui semble avoir changé la suite de sa destinée.

C Ainsi

Ainsi je n'appliquerai pas ce principe à la République de Venise, qui a perdu depuis quelque centaine d'années, tant de Royaumes, tant d'Isles, tant de places, qu'il semble qu'elle n'a plus de lieu de craindre l'Epoque fatale de la ruine des grands Empires. Elle n'est plus qu'un titre & un reste de ce qu'elle aété: & elle a plus de sujet d'espérer un changement qui la rétablisse, que de craindre une décadence nouvelle. Mais s'il y a un Etat qui, fuivant le calcul de ses propres Historiens, a déja duré douze cens soixante & neuf ans : qui pendant ce temps-là, quoi que souvent attaqué par les Etrangers, & quelquefois conduit à deux doigts de sa ruine, n'a pourtant jamais été conquis ni détruit : qui a toûjours réparé ses pertes ou sous le Prince même qui les avoit faites, ou fous son succesfeur immédiat ; & qui depuis qu'il subsiste a toûjours tenu l'Europe ou sous le joug, ou dans la terreur, on pourroit dire, peut-être, qu'aprés une si longue durée, il doit craindre quelque atteinte mortelle, & qu'il n'est pas loin de quelque fâcheuse catastrophe.

Cette considération me méne d'el-

de la décadence des Empires. 51 le-même à une autre qui semble avoir de la liaifon avec elle. C'est celle de la grande prospérité des Etats, ou des Familles souveraines. Il semble que jamais la Providence ne leur permet de monter à un certain degré de splendeur, que pour les avertir d'un prochain obscurcissement. On passe en un moment d'une grande fortune à un grand revers. C'est une fatale propriété de toutes les choses terrestres , qu'elles commencent à décroître, ausli-tôt qu'elles ne croissent plus. Il en est comme de ces eaux que l'artifice fait jallir en l'air, qui retombent aussi-tôt qu'elles font arrivées où la force qui les pousse est capable de les porter. Cela se peut prouver par une induction presque Universelle de tous les Erats du monde, & ce qu'il y a de confidérable, c'est que les Empires qui ne s'éteignent pas tout d'un coup aprés une prosperité extraordinaire, tombent au moins dans quelque trifte révolution, dont ils ont de la peine a revenir. Je rapporterai fur ce fujet quelques exemples des plus Illustres. Que le Royaume d'Egypte ne fût florislant pendant la servitude des Israelites, personne C 2

Présages n'en peut douter. La prudence de Joseph y avoit attiré toutes les richesses des pais voisins. Cependant il perdit bien-tôt sa gloire. Ceux qui régnoient de ce temps-là ne laissérent point leur Couronne à leurs enfans. Des Etrangers chafférent la famille régnante; & ayant eu pour accessoire de leurs conquêtes les Ifraëlites qu'ils firent esclaves, ils portérent encore leur gloire plus loin que ceux qu'ils avoient depossedez. On dit qu'ils firent paroître leur puissance par l'érection des Pyramides ; & l'Histoire Sainte rapporte qu'ils firent travailler les Israelites à bâtir des Villes, qui ont été long-temps fort célébres : glorieuse marque de grandeur pour ce temps-là, où les Princes trouvoient plus digne d'eux de bâtir une Ville, que ceux de nôtre fiecle ne se font d'honneur de la ruïnerà force de bombes. Cependant cette prosperité n'alla pas loin : & s'il se trouve que cette Dynastie conserva encore long - temps l'Empire d'Egypte, il n'y a personne au moins qui ne confesse que les playes dont cette Nation sut frappée; & la déroute de l'armée, ensevelie dans la Mer Rou-

ge;

de la décadence des Empires. 53 ge ; valent bien une décadence ordinaire.

Si les Mémoires que les Historiens ont fuivis font veritables, on peut dire que l'Egypte n'a jamais rien vû aprés ceux-là, de plus grand que Sesostris. Il fut vainqueur de toute l'Afie: & il planta des trophées dans des lieux qui n'étoient presques pas connus. Il porta ses armes & ses conquêtes jusqu'à la Mer Noire. Cependant, file Selostris de l'Histoire profane est le Scesçac de l'Histoire Sainte, comme on l'estime communément, il faut bien dire, que la prospérité fut suivie d'une révolution foudaine: puis qu'auffi-tôt les Peuples subjuguez reprirent courage, & secouérent le joug de sa servitude. Les successeurs de Roboam régnérent fouverainement fans aucune dépendance des Egyptiens. Il est vrai que l'on attribue à trois ou quatre des successeurs de Sesostris la même étenduë d'Empire qu'à lui : mais je ne içai pasfil'on a raison & j'ai de la peine a comprendre comment ils ont été Souverains a Suses & en Phrygie, pendant que le Roitelet de Jerusalem, dont le petit Royaume étoit enclavé dans ce grand-

C 3 Em-

54 Empire, jouissoit de ses droits sans em-pêchement. D'ailleurs le Successeur immédiat de Sefostris est representé comme un homme d'une fordide avarice, qui ne songeoit qu'à amasser de l'argent : inclination peu propre à faire ou a conserver des conquêtes. Il me paroît donc plus vrai-lemblable que les Rois qui suivirent Sesostris ne pûrent soûtenir le fardeau de la Monarchie qu'il leur avoit laissée: que l'avare Rhamses donna le branle à la décadence: qu'Aménophis, que les Critiques ont trouvé à propos de confondre avec le Memnon de la fable, mourut trop tôt pour relever son Etat: que la vanité de Rameses acheva de le détruire. En effet jamais homme n'aporté la vanité insensée à un plus haut degré; comme il paroît par l'inscription de l'Obelisque qu'on lui attribue. Mais aussi son orgueil sut payé comme il le méritoit; puis que le Royaume s'éteignit avec lui; & que l'Egypte sut divisée de nouveau en une infinité de petites Seigneuries; comme elle l'avoit été autrefois.

Je passe de cet Empire à celui des Israelites. Il n'eut pas grand lustre sous

Saul:

de la décadence des Empires. 55 Saul: David le porta loin par ses conquêtes & par ses victoires : mais sagrande prospérité fut sous le régne de Salomon. Aussi aprés la mort de ce Prince l'Etat reçût une secousse terrible, par la révolte de Jeroboam, qui démembra ce Royaume; & ne laislant que deux Tribus au Fils de Salomon, prit les dix autres pour lui-même. Ces deux Etats ennemis se donnérent tant d'affaires mutuellement, qu'ils jouïrent peu, depuis leur division, d'une par-faite prospérité. Jeroboam second sut le plus Illustre des Rois des dix Lignées. Il régna long-temps & avec gloire: mais aprês lui, la Monarchie tomba tout d'un coup, & ne s'est jamais relevée. De l'autre côté, Josaphat porta bien haut la gloire du Royaume de Juda: mais ce même Etat se vit bien humilié sous ses Successeurs. Après lui Ezechias ne fut conservé que par des miracles; tant il avoit peu de forces humaines pour se maintenir! Josias avoit rendu un peu de lustre à l'Empire Juif : mais cette prospérité fut courte; & dans peu d'années on vit le Peuple captif transporté hors de son pais. Ainsi toutes les fois qu'un rayon C 4 de

Presages

56 de prospérité venoit à reluire, on pouvoit conter qu'il se préparoit une révolution fâcheuse: & cet état ayant roulé quelque temps dans cette condition incertaine, tomba enfin dans une entiére ruine. Il reprit néanmoins un nouvel éclat, quelques siécles après, sous une autre forme, pendant la vie d'Hérode le grand: & jamais cette Nation n'avoit été plus redoutable que sous son régne. Mais aprés fa mort, l'Etat ne fit plus que languir, jusqu'à sa totale destruction.

Le Royaume de Juda me fait fouvenir de Nabuchodonosor. Jamais l'Empire d'Orient n'avoit eu plus d'éclat qu'entre ses mains. Mais cela dura bien peu; & son petit-fils se vit dépouiller en un moment de ce magnifique heritage. Les successeurs de Cyrus étendirent plus loin que lui les bornes de l'Empire qu'il leur avoit laisse : mais leur prospérité leur fut fatale. Ils portérent leurs armes jusques dans le cœur de la Gréce: mais outre les mortifications qu'ils reçûrent durant ces guerres, ils attirérent encore par ce moyen les armes d'Alexandre, qui les fit tomber du Trône. Il arriva la même cho-

de la décadence des Empires. 57 fe à ce Conquérant. Il n'y eut personne apres lui qui pût soûtenir le fardeau de la Monarchie, qu'il avoit fondée. On fit en peu d'années divers partages de fa succession; & enfin aprés de longues guerres il s'éleva divers Royaumes du débris de ce vaste Empire. Les trois plus confidérables piéces de ce débris furent les Royaumes de Syrie, d'Egypte, & de Macedone. Antiochus le Grand avoit porté sa gloire bien loin; & il étoit si puissant qu'il faisoit ombrage aux Romains. Mais une seule bataille le renvoya au de là duMont Taurus, & lui enleva tant de Provinces, qu'il y en eut affez pour former de grands Royaumes. Antiochus l'Illustre éprouva la même fortune. Il fut d'abord fort heureux; mais sa prospéritéfut bien-tôt suivie de grandes adversitez; & peu de temps aprés, il se trou-va si affoibli qu'il ne pût réduire une poignée de Juiss, qui lui faisoient la guerre. Quand même il voulut achever la conquête de l'Egypte qu'il avoit toute subjuguée, il ne fallut qu'un ordre des Romains, pour lui arracher le fruit de ses victoires, & le faire rentrer dans les limites de la Syrie.

C 5

Présages

Depuis il sit encore de grands progrés
en Egypte & en Lybie: en suite de quoi il tomba tout d'un coup, & la Monarchie avec lui : car depuis cela cet état fut déchiré par de perpétuel-les brouilleries, jusqu'à ce qu'enfin les Romains l'anéantirent. Il y eut plus d'égalité dans la fortune des Rois d'E-gypte; qui, pour la plûpart ne furent pas entreprenans. Mais s'il y eut quelque temps où ils jouirent d'une plus grande prospérité que dans un autre, ce temps fut suivi d'une décadence proportionnée. Ptolomée Evergetes conquit presque toute la Syrie sur les Se-leucides & s'en sit couronner Roi: mais aprés cela son Royaume éprouva de grands revers, & il subsista plus par la protection des Romains, que par fes propres forces. De tous les successeurs d'Alexandre au Royaume de Macedone, il n'y eut personne qui sit mieux ses affaires que Philippe. Il avoit remis toute la Gréce fous le joug, & il tenoit trois places qui la reduisoient à dépendre de sa volonté: à cause de quoi il les appelloit les fers & les chai-mes de la Grèce. Maisil vit, avant que de mourir, sa gloire slêtrie par le bonheur de la décadence des Empires. 59 heur des Romains; & son Fils Persec perdit ce que les vainqueurs lui avoient

laissé par compassion.

On remarque la même chose dans les autres Etats. Pyrrhus emporta en mourant la gloire & la fortune des Epirotes, dont il avoit fait connoître le nom & craindre les armes dans le cœur d'Italie & dans la Sicile. Hiéron Roi de Syracuse, grand ami des Romains, avoit fait beaucoup de bien à son pais; & quoi qu'il portat le nom de Tyran, il gouverna son peuple avec une extrême modération, & lui aquit de la réputation & des richesses. Car il y avoit en ce temps-là des Tyrans beaucoup plus gens de bien que les Rois légiti-mes ne l'ont été dans la suite. Mais aprés sa mort, tout tomba dans une confusion extrême; & l'on sçait que, peu d'années aprés, Marcellus prit & faccagea cette puissante Ville. On voit quelque chose de semblable dans l'Histoire d'Heraclée. Denis, aussi connu par sa grosseur extraordinaire, que par la douceur de son gouvernement, mit cette Ville dans une grande prospérité. Il ne fut Tyran que de nom; puis qu'il eut pour ses sujets des affections C 6 de

de Pere. Mais le bonheur de sa Patrie mourut presque aussi-tôt que lui : & elle sut presque détruite par des guerres civiles & étrangeres. Le Royaume de Pont avoit été inconnu avant Mithridate : mais aprés que ce Roi célébre eut tenu en balance quarante ans durant la puissance des Romains par Popposition de la sienne, sabonne sortune l'abandonna; & son Fils Pharnace ne pût ni conserver l'amitié, ni soûtenir l'inimitié des Romains; ni empêcher son pais de changer de maître.

Si l'on trouve bon que je mêle ici PHistoire des Etats que nous ne connoissons que sur la foi des Auteurs qui ontécrit tant de choses fabuleuses, j'alléguerai Minos Roi de Créte, qui porta ses armes dans tout le monde connu de son temps: mais des Successeurs de qui l'on ne parle point, au moins comme de Princes qui ayent soûtenu cette gloire. Je lui joindrai l'Empire Troyen, qui étoit arrivé au plus haut degré de sa gloire entre les mains de Priam: mais qui fut entiérement détruit par la guerre que les Grecs lui firent pendant la vie de ce même Prince. Agamemnon , qu'on avoit élû Chef de

de la décadence des Empires. 61 cette expédition militaire, parce qu'il étoit le plus puissant des Princes Grecs, éprouva chez lui la même fatalité. La prise de Troye sut le comble de sa gloire : mais aprés cet exploit il périt lui-même, & son petit Etat se détruisit par des brouilleries intestines. Cette révolution se communiqua presque à tous les Princes qui avoient eu part à la gloire de cette conquête. Les vainqueurs ne furent guéres plus heureux que les vaincus: & il ne resta des uns & des autres que des débris, qui allérent. en divers lieux du monde fonder de, nouveaux Empires. On trouve par tout des exemples de ces subites révo-lutions envelopées sous les déguisemens de la Fable: mais puis qu'on en trouve affez dans les Histoires certaines, on peut bien se passer de ceux que la Fable. nous fournit.

Avant que je passe à rapporter des exemples plus voisins de nôtre siècle, je remarquerai que les Républiques ont été sujettes à ces vicissitudes, aussi bien que les Monarchies. Quand les Atheniens se virent dans leur plus grande prospérité, ils entreprirent mal à propos de conquérir la Sicile. La

perte d'une bataille les réduisit à desi grandes extrêmitez, qu'en peu de temps ils perdirent & l'Empire & la liberté. Ils ne recouvrérent une partie de ce qu'ils avoient perdu, que parce qu'un femblable revers fit tomber les Lacedemoniens leurs vainqueurs, d'une grande prospérité dans une grande foiblesse. Les Thebains les terrasserent par les victoires d'Epaminondas: mais eux-mêmes aprés la mort de leur brave Général perdirent tout ce qu'ils avoient gagné. Philippe, Pere d'Alcxandre arrêta le cours de ces révolutions, parce qu'il réduisit toutes ces Républiques fous un même joug. Tout le monde sçait quelle avoit été la puissance de Carthage, qui se vit sur le point de forcer le destin de Rome, & de ravir aux Romains l'honneur d'être les Tyrans de toute la terre. Les Carthaginois s'étoient emparez de la meilleure partie de la Sicile, & des autres Isles de la Méditerranée: & l'on ne leur contestoit point la Seigneurie de la Mer. Mais une malheureuse guerre leur sit perdre tout ce qu'ils tenoient hors de chez eux: & à peine les Romains leur permirent-ils de conserver quelque mor-

de la décadence des Empires. 63 morceau de terre en Espagne. Cette puissante Ville se releva comme elle pût de cette chûte: & sous la conduite d'Annibal elle porta sa prospérité plus loin qu'elle n'avoit jamais fait. Elle s'empara d'une grande partie de l'Efpagne; elle se fit obéir dans les Gaules; elle força les Pyrenées, les Alpes; l'Apennin: elle conquit toute l'Italie, dont elle retint la possession quelques années. Mais plus elle porta haut fa gloire & sa prospérité, plus la décadence qu'elle souffrit aprés ces progrés l'amena prés de sa dernière ruine. Elle fut dépouillée de tout ce qu'elle avoit conquis, dont les Romains gratifiérent ceux qui les avoient servis dans cette guerre : & peu d'années aprés cette Ville malheureuse fut détruite par ces Politiques inhumains, qui étoient encore jaloux de ses restes & de fes débris. La décadence de Carthage entraîna celle de Syphax, qui avoit agrandi son Empire aux dépens de ses voisins, bien plus que tous ses Prédécesseurs. Mais les Romains établirent Mafinissa sur ses ruïnes; & réduifirent le Fils de ce Roi dépossedé à se contenter d'une petite portion de la Mauritanie. L'Em-

64 Présages L'Empire Romain est un Etat melé de République & de Monarchie : mais dans l'un & dans l'autre égard il donne des preuves de ce que j'ai foûtenu jus-ques ici. La défaite d'Antiochus par Scipion, & la destruction de Carthage mirent Rome dans le plus haut degré de sa puissance : mais on vit dés-lors naître dans fon sein les guerres civiles, qui ne se terminérent que par l'oppression de la liberté publique, & par le retour de la Monarchie, dont elle avoit secoué le joug quelques siécles auparavant. Grande & pitoyable décadence pour un Etat populaire. Car ilne peut arriver rien de plus fâcheux à un peuple accoûtumé à ne dépendre que de lui-même, que de se voir réduit à dépendre de la volonté d'autrui. Mais sa prospérité ne fut pas plus constante qu'auparavant, quand elle eut changé de maître. J'en remarque dans la durée de son Empire quatre périodes principaux depuis le renouvellement de la Monarchie. Le premier, c'est le temps d'Auguste : le second, c'est le régne de Trajan & des Antonins: le troisiéme, c'est l'Empire de Constantin : le dernier, c'est celui de Théodose, que les Hitto-

de la décadence des Empires. 65 Historiens Ecclesiastiques ont appellé Grand, parce qu'il étoit de leurs bons amis, & fort dépendant de leurs confeils: ou pour d'autres raisons que nous toucherons ailleurs. Autant de périodes de prospérité que l'on y remarque, autant on y voit de cruelles révolutions. Depuis Auguste jusques à Trajan, il n'y eut que des Princes nez pour le malheur de l'Etat & de tout le genre humain, fi l'on en excepte Vespasien & Tite fon Fils: mais ils régnérent trop peu, pour faire oublier à l'univers les miséres des régnes précédens. Depuis la mort de Verus jusqu'à Constantin, l'Empire fue dans de continuelles vicissitudes. On ne vit qu'incursions de Barbares; que séditions des armées; que foûlévement des Provinces, que meurtres des Empereurs, que massacres des Chrêtiens: de sorte que la face de l'Empire n'a, peut-être, jamais été plus trifte qu'elle le fut pendant ce long intervalle : & ce seroit mal entendre en quoi confifte la profpérité des Etats que de ne confesser pas qu'il étoit alors déchû de sa première splendeur. Constantin lui rendit un peu de lustre; au moins à ce que l'on dit:

dit: car il n'y a, peut-être, jamaiseu d'Histoire plus incertaine que celle de ce Prince, de qui nous ne scavons rien que ce qui en a été écrit ou par des ennemis ou par des flateurs. Mais au moins il recueillit entre ses mains l'autorité souveraine, que ses prédécesseurs avoient été contraints de partager: & l'éclat qu'il donna à la Religion Chrêtienne a fait croire que l'Empire n'avoit jamais été plus heureux. Mais ses enfans déchûrent de cette gloire. Constance vit l'Etat ravagé par les quérelles de Religion: & il eut le malheur de voir l'esprit de persécution entrer dans le Christianisme. Car les Ariens en donnérent l'exemple aux autres; & apprirent aux Orthodoxes à prêcher l'Evangile à peu prés comme les Payens travailloient à maintenir leurs erreurs. Julien qui le suivit sut le der-nier de la famille de Constantin; & sit grand peur à la Religion Chrêtienne, qu'il auroit détruite, s'il en avoit eu le temps. Quelque temps aprés on vit régner Théodose, qui fit reluire encore un peu la prosperité de l'Empire: mais aprés qui la partie Occidentale de la Monarchie se trouva bien-tôt ruinée. Pirois

de la décadence des Empires. 67 Pirois trop loin, fi je voulois rapporter tous les exemples de ces subites révolutions, qui ont ordinairement fuivi de prés les grandes prospéritez. Combien en trouverois-je dans l'Hiftoire des Turcs & des Sarrafins ? Combien dans l'Histoire des Vandales? Des Gots? Des Lombards? Je passerai tout cela pour dire quelque chose de trois Etats qui nous sont assez connus. Le premier est l'Angleterre. Ses Princes étoient si puissans à la fin du quatorziéme siécle & au commencement du quinziéme, que le redoutable Royaume de France n'étoit plus, pour ainsi dire, qu'un accessoire de leur Domaimaine. Il s'en fallut peu, qu'aprés la mort de Charles VI. Ils ne dépouillassent le légitime héritier. Ils le réduifirent presque à la dernière de ses Villes: & le desespoir pensa lui faire quitter la partie; fans la réfolution de quelquesuns de ses serviteurs, il se seroit confiné dans les Montagnes, pour se maintenir comme il auroit pû dans ces lieux inaccessibles. Mais la chanse tourna bien-tôt. Les Anglois perdirent toutes leurs conquêtes, & toutes leurs prétentions; & ne gardérent que Ca-

lais, de tout ce qu'ils avoient possédé en terre ferme. L'union de trois Royaumes ; la richesse de l'Etat ; la multitude d'hommes dont il abonde, & plus que tout cela, une certaine difpolition des affaires de l'Europe, leur donneroient une belle occasion de réparer ces anciennes pertes:mais le Prince qui est à leur tête a, peut-être, trop de modération, pour vouloir troubler la paix de ses voisins : & trop de grandeur d'ame, pour vouloir abuser de Pembaras ou de la foiblesse des autres : fice n'est qu'on aime mieux dire qu'il se donne trop d'affaires chez lui, pour avoir le temps & le moyen de profiter de la conjoncture.

La prospérité des Rois d'Espagne ne sut extraordinaire que depuis la découverte & la conquête des Indes; & la réunion ou l'usurpation de tant d'Etats dont les bons Catholiques Ferdinand & Isabelle accrurent leur domination; & encore plus depuis que Charles-Quint sut appellé à la succession de ses Ayeux. Avant cela on peut dire que l'Etat n'étoit pas encore sormé. Ce pais étoit encore partagé entre plusieurs Maîtres. Mais les Espaguols

de la décadence des Empires. 69 gnols se virent tous, à l'exception du Portugal, recueillis sous ce Prince dans un haut comble de prospérité. Cependant il vit avant sa mort sa fortune bien changée: & en homme qui jugeoit fagement de l'avenir, il ne douta point qu'aprés tant de revers , qui l'avoient déja humilié, il ne tombat dans une ruine toute entière, s'il ne la prévenoit par sa prudence. Pour arrêter donc cette prospérité fugitive qui lui échapoit, il confentir à perdre la moitié de la puissance qu'il remit à Ferdinand : & pour fauver l'autre , il la mit entre les mains de Philippe fecond, qui en fut assez mauvais ménager. La décadence de cette grandeur étoit si fatale, que ni les troubles d'Angleterre, ni la Ligue de France, ni les prospéritez du Duc de Parme ne la purent retarder. Il est vrai que la conquête du Portugal sembloit le récompenser de la perte de la Hollande : mais ce qui fut bien commencé sous lui, s'est parfaitement accompli fous fes successeurs, si paisibles aujourd'hui, qu'ils n'osent se plain-dre, quand on les outrage: & en qui l'on voit l'exemple d'un Empire en parfaite décadence. Du côté de l'Al-

lemagne, on vit Ferdinand second dans un si haut degré de gloire, qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire, pour ar-river au pouvoir absolu, & soumettre à sa volonté tous les Princes de l'Empire. 120000. hommes dans ses armées, des meilleures troupes du monde; & les meilleurs Généraux qu'il eût pû souhaiter: le Gouvernement foible en France; l'Italie étonnée: la Hollande lasse; l'Angleterre sans souci des affaires du dehors ; sembloient lui promettre un heureux succés de toutes ses entreprises. Cependant le Roi de Suéde, dont il ne se défioit pas, le mit à deux doigts de sa ruïne ; & fit craindre à toute l'Europe que ce rapide Conquérant ne portât ses armes plus loin que l'on n'eût voulu. Depuis cela on n'a pas vû la Maison d'Autriche dans un grand luftre; & l'on ne sçait pas combien durera ce rayon de prospérité qui lui a rendu la Hongrie.

Il faut dire un mot de la France. elle a éprouvé, comme les autres Etats, que la chûte suit de prés l'exaltation. À peine la première race de ses Rois se vit-elle en possession d'un Etat florissant, qu'elle déchût de sa gloire.

Clovis

de la décadence des Empires. 71 Clovis laissa une grande succession, qui fut démembrée en quatre ; & ces débris s'étant rejoins dans la fuite, une nouvelle division déchira l'Etat; aprés quoi il tomba fous la conduite des Rois faineans. Charlemagne fut fans contredit l'honneur des François & de la seconde race : mais aprés lui leur gloire déchût par les facilitez de Louïs le Debonnaire; elle s'obscurcit encore davantage pendant les brouilleries du régne de Charles le Chauve; & elle s'avanouit tout à fait par la foiblesse de Charles le Gras. Il ne régna plus aprés lui que des Princes timides & irrésolus; qui donnérent lieu à une autre famille de leur ravir la Couronne. Cette troisième race a vû plusieurs fois l'Etat tomber de la prospérité extrême dans les brouilleries. Principalement on la vit triomphante fous Henri II. mais la paix qui se fit aprés la journée des éperons fit une grande tache à sa gloire : & aprés la mort de ce Prince, les fureurs de la persécution & de la Ligue lui firent éprouver de cruelles extrêmitez. Nos enfans verront si la bonne fortune dont elle jouit aujourd'hui n'aura

72

pas été un présage de sa décadence. On trouvera que je n'ai que trop entaffé les preuves de cette observation : je les finis donc en remarquant trois choses: la 1 que les revers qui arrivent aux Etats, aprés une prospérité éclatante, n'en produisent pas toujours l'anéantissement ; l'expérience fait voir le contraire: mais ils y apportent au moins des changemens importans; & ils les réduisent à se voir piller & démembrer , fans dire mot , comme dans le temps heureux ils ont détruit & pillé les autres. La seconde; que pour entendre la force de ce présge, il faut le joindre avec le premier c'est à dire, qu'il ne faut pas considérer la prospérité d'un Etat naissant comme une marque d'une révolution prochaine: il faut aux Etats un temps d'accroissement, nécessaire à leur propre constitution: & pendant lequel, par conféquent, il n'est pas nécessaire que son bonheur lui signifie de l'adversité. Mais quand il y a long-temps qu'un Etat subsiste; & même qu'il a déja flotté durant plusieurs siécles entre la grandeur & l'abaissement, il faut avoiler qu'un excés de prospérité est fort sufpect,

de la décadence des Empires. 73 pect, & menace d'une décadence proportionnée. La troisiéme, que ce préfage ne regarde pas proprement de pe-tits Etats, qui ne subsistent qu'autant qu'il plaît à un voisin redoutable. La fortune de ces Etats ne dépend pas d'elle-même; & d'ordinaire elle fuit les changemens qui arrivent dans les plus puissans, dont le poids les entraîne, & fait leur prospérité & leur adversité. Mais c'est pour les grandes Monarchies, qui tiennent grand rang dans le monde, & dans les affaires de qui une grande partie de l'univers est obligé de prendre intérêt. C'est pourquoi l'on verra peu d'exemples de la décadence des petits Etats, parmi ceux que j'ai rapportez, pour montrer le jugement que l'on doit faire de ceux qui paroifsent dans une prospérité éclatante.

Un troisième présage naît du précédent. C'est qu'il y a de certains vices qui sont pour ainsi parler, naturellement enchaînez avec la prospérité; &c qui sont ordinairement la cause qui fait suivre de si prés la grandeur temporelle par la décadence. Quand les Princes & les Peuples sont assez sages pour jouir de leur bonne fortune sans

D

74

tomber dans les vices qui l'accompagnent, on peut croire facilement que leur bonheur ne leur sera pas funeste. Mais cela est bien rare: & comme il ya bien long-temps que le temps des Hé-ros est passé, il est mal-aisé de trouver des esprits qu'une veritable grandeur mette à couvert de la surprise des vices: principalement quand la prospérité leur donne un air flateur, dont un cœur foible & amolli par la coûtume d'être heureux ne sçauroit presque se désendre. Ces vices donc se remarquent ou dans les Princes mêmes; ou dans les sujets. Le plus commun défaut que la prospérité donne aux Souverains, c'est l'orgueil. Il n'y a pas loin du haut degré où la fortune éléve les Conquérans à ces sentimens superbes que l'on appellegrandeurd'Ame: & je ne fçai s'il est possible à un homme devant qui tous les autres tremblent, de ne se croire pas quelque chose de plus qu'un homme, quand il se contemple dans sa gloire & dans sa hauteur. Mais ce que je sçai bien, c'est que l'orgueil n'est pas loin de la décadence. Je pourrois encore le prouver par une infinité d'exemples: mais il ne faut pas fatiguer le Lecteur par tant de

Cita-

de la décadence des Empires. 75 citations; & il est juste de diversifier un peu la manière de l'instruire. Il me suffira de remarquer qu'on n'a presque jamais vû de Princes superbes dont la fin ait été heureuse. Il est certain au moins que Dieu se fait, si je puis parler ainsi, une affaire d'humilier les orgueilleux ; & que les Prophétes ne manquent jamais à marquer l'orgueil de ceux dont ils prédifent la ruïne. Il ya même une chose que le Lecteur jugera, peut-être, digne de quelque confidération. C'est que ceux qui ont pris les noms les plus magnifiques ont été d'ordinaire les plus malheureux: jeparle au moins de ceux qui ont pris ces noms durant leur vie ; & qui la plupart ont eu une fin peu convenable la prospérité de leur vie. Il n'y a guéres de titre qui soit plus beau que celui de Grand: mais on trouvera bien autant de gens à qui ce Titre à présagé detriftes viciflitudes, que de ceux qui mont foûtenu dignement l'éloge jusqu'au tombeau. Je ne sçai si les sujets de Nabuchodonosor lui donnérent le nom de Grand pendant savie: mais au moins les Historiens le lui donnent : & lest vraiqu'il le mérite, si l'on a égard.

D 2

Présages

76 aux choses qu'il avoit faites : cependant il n'y apersonne qui nescache qu'il tomba dans le plus grand malheur dont on ait jamais vû l'exemple; puis qu'avec l'Empire, il perdit aussi la raison: & qu'il passa plusieurs années dans les deferts, fans autre compagnie, & autre nourriture que celle des bêtes. Le nom de Grand est devenu si proprei Cyrus, que le vulgaire croiroit ne l'avoir nomme qu'à demi, si en prononcant fon nom, il ne l'accompagnoit pas de cet Epithéte. On sçait néanmoins quelle funelte fin borna ses conquêtes & sa vie , aprés la bataille qu'il perdit contre les Scythes. Alexandre le Grand ne démentira point ma remarque. Mourir jeune, empoisonné par ses amis , au milieu de sagloire, fans avoir eu le loisir de jouir de ses conquêtes & de se reposer de ses travaux, ce n'est pas une fin à quoi les autres Princes ayent sujet de porter envie. Le destin d'Antiochus le Grand un de se Successeurs, ne fut pas meilleur: puis que la noblesse de ce Titre n'empêcha pas qu'il ne perdit une grande partie de fon Empire, & qu'il ne mourut miserablement dans une sédition de ses suicts,

de la décadence des Empires. 77 jets. Pompée le Grand ne fut pas plus heureux que les autres ; & cet éloge trompeur n'empêcha pas qu'aprés une defaite honteule, il ne fût misérablement assassiné. On sçait quel homme c'étoit qu'Hérode le Grand. Il avoit fait de grandes choses, au sens que l'on donne à ce terme, quand il ne fignifie rien qu'aquerir ou exercer une grande autorité, à quelque prix, & par quelque moyen que ce foit. Auffi la mort fut-elle extraordinaire; & quand il ne s'y seroit trouvé que la moitié des horreurs que les Historiens en rapportent, ce seroit assez pour faire dire qu'elle sut trés-misérable, Alfonse le Grand Roi de Leon, vit révolter contre lui ses propres Enfans, & fut réduit à commander les armées en qualité de Lieutenant de son Fils, à qui il avoit cédé la Couronne. Sancho le Grand qui se ht nommer Empereur des Espagnes, parce qu'il avoit réuni fous fa domination, au Royaume de Navarre ou de Sobrarbre, dont il avoit hérité, les Etats d'Arragon & de Castille, n'eut pas une fin plus avantageuse. Car on dit qu'il fut tué indignement dans un voyage de dévotion qu'il avoit entre-

) 3 pr

pris en habit de Pelerin. Le troisiéme des Rois d'Arragon qui porta le nom de Pedro fut aufli furnommé le Grand : mais le présage de ce Titre s'accom-plit en lui, comme dans les autres : car il laissa le nom de Grand & la vie dans un combat où les François eurent l'avantage, à l'occasion d'une embuscade qu'il leur avoit mal dreffée : mort plus digne d'un Carabin que d'un Grand Roi. Calimirle Grand Roide Pologne, eut le malheur de ne laisser pas la Couronne à fes Enfans: & de voir éteindre en lui la postérité masculine de Pyast, Roi si célébre chez les Polonois, qu'ils se servent de son nom pour exprimer un Prince parfait, & tel qu'on le peut desirer pour la prospérité du païs. Il en arriva autant à Jeanle Grand deuxième du nom, Roi de Portugal; qui aprés avoir perdu d'une manière tragique son Fils Alfonse, Héritier présomptif de sa Couronne, tomba dans une triftesse sans reméde, qui lui attira une Hydropisie dont il mourut ; avec le secours d'un peu de poison, si l'on en croit les Histoires. Muley Albohacen dix-neuvième Roi de Grenade, porta le nom de Grand aussi mal-

de la décadence des Empires. 79 malheureusement que les autres. Ses propres sujets le dépossédérent: & aprés la courte durée de deux Successeurs que les féditieux lui donnérent, fon Royaume fut conquis par Ferdinand, qui éteignit en Espagne l'Empire des Maures. Philippes le Grand Roi d'Espagne premier du nom eut le malheur d'épouser Jeanne la fole : & de mourir si jeune qu'on ne sçait pass'il auroit pû conserver l'honneur de ce Titre, supposé qu'il eût vécu plus long-temps. Il soussirit même la mort avec fipeu de courage, qu'il ne cessa de la reprocher à une Cométe, que le vulgaire accusoit de l'avoir présagée. La mort de Henri le Grand, assassiné comme on le sçait, montre que ce Titre qu'on lui a donné, n'a pas perdu en lui la funeste propriété. Et pour finir par un exemple pareil, Gustave le Grand eut une fin convenable au présage de cet éloge: puis que, s'il mourut au lit d'honneur, il fut tué au moins dans le temps où il avoit le plus de befoin de vivre, pour l'accroissement de fa gloire: & l'on a toujours foupçonné qu'il avoit été tué en trahison. L'on ne trouvera pas aisement un pareil D 4 nom-

nombre de Princes, surnommez Grands, en qui ce Titre n'ait pas été de mauvais augure. Peut-être, au contraire, qu'avec un peu de méditation l'on pourroit augmenter le catalogue de ceux qui se sont trouvez mal de l'avoir porté. Que si l'on m'oppose Constantin le Grand: Valentinien le Grand: Thodose le Grand: Charles le Grand, ou Charlemagne: je répons qu'il y au-ra lieu de parler d'eux dans une autre occasion. Cependant je fais deux remarques fur leur nom & fur leur fortune. La première, c'est que ces Princes peuvent n'avoir pas été nommez Grands dans le fens ou ce Titre a quelque chose de superbe : mais dans un sens où il semble qu'il se prenne seulement pour l'aîné ou le premier du nom. C'est ainsi au moins que Nicephore prend le nom de Grand & de Petit, quand il les donne aux Constantins, aux Valentiniens & aux Théodofes. Constantin le Grand, c'est à dire, Constantin premier : & Constantin le Petit , c'est à dire , Constantin lejeune ou le second du nom, & il en est de même des autres. Ainsi l'on a donné quelquefois ce Titre à des Pa-

pes,

de la décadence des Empires. 81 pes, qui, s'ils ont fait quelque chose d'utile à leur grandeur, n'ont pourtant rien fait d'égal aux actions de plusieurs autres : comme Lean & Gregoire premiers de ce nom. Celui-là ne fit rien de beau que de procurer la convocation du Concile de Chalcedoine sous l'autorité de l'Empereur : & s'il y eut quelque avantage, parce qu'il y préfida par ses Légats, à ce qu'on prétend, & que sa Lettre y fut approuvée ; il y perdit auffi, parce que, malgré la protestation de ses Légats, on lui égala en toutes choses l'Evêque de Constantinople. L'autre rendit de grandes soùmissions aux Empereurs; & prononça une terrible sentence contre ceux qui s'attribueroient le Titre d'Evêques Ecuméniques : sentimens pour lesquels on brûleroit aujourd'hui les gens à Rome, dont les Evêques ont bien appris, depuis Gregoire, qu'ils ne devoient rien aux Princes temporels. Cependant ces deux hommes ont été appellez Grands : mais ce n'est que parce qu'ils avoient été les premiers Papes qui avoient porte les noms de Leon & de Gregoire. Pour Charlemagne, il semble aussi que de son temps, le nom

de Grand ne tiroit point à consequence; & qu'on le lui donnoit moins pour récompense de son mérite, qui étoit extraordinaire, que par une coûtume de le donner, à tout le monde sous divers prétextes. On l'a donné à quelques-uns des descendans de ce Prince, comme si c'eût été un nom de Famille, pareil à celui de Maximus chez les Romains:entre les autres Charles le Chauve reçoit quelquefois cet éloge, quoi qu'il n'eût de caractère pour le mériter, que celui de grand broiiillon. D'ailleurs on le donnoit alors aux sujets comme à leurs Princes & quelquefois par la seule considération de seur taille. Car on ne pensoit alors à slater personne par l'imposition d'un surnom. On appelloit Pepin le Bref fans cérémonie; parce qu'il étoit petit: un autre Grand, parce qu'il étoit grand: & c'est de la que viennent les surnoms de Blanc & de Noir que l'on a donnez a deux Hugues, qui ont eu grand part autrefois au Gouvernement de France : on les appelloit ainsi à cause dela couleur de leur teint ou de leurs cheveux. La seconde remarque que fat promise, c'est que si l'on veut retenir 1CI

de la décadence des Empires. 83 ici la fignification orgueilleuse du nom de Grand, il ne se trouvera pas que la fin de ces Princes Illustres démente tout à fait ce que j'ai observé sur le pré-sage de ce Titre. On ne doit pas s'en rapporter, sur le Chapitre de Constantin, aux fables d'Eusèbe, signalé flateur; qui, pour faire de ce Prince un Héros & un homme sans reproche, ne rapporte pas un seul des crimes dont il est certain que la vie de cet Empereur, fut noircie. Mais, quoi qu'il en soit, il ne me semble pas que ce soit une fin fort glorieuse, pour un homme dont le Christianisme a fait tant de bruit, que de mourir Arien, obsedé par un Clergé qui le rendit inconstant, soupçonneux, persecuteur: & qui aprés avoir commencé ses cruautez par la mort de Crifpe son Fils; & de Licinius son Neveu: & poursuivi par celle de sa femme propre, & de plufieurs personnesillustres: les finit par la persecution des Orthodoxes, qui l'avoient fait Empereur, & par l'exil de S. Athanase. Valentinien sut suffoqué d'une apoplexie: maladie que l'on ne choifiroit pas, si l'on avoit le choix de la mort que l'on doit souffrir. Théodose mou-D 6 rut

84

rut dans les langueurs de l'Hydropine: & il eut ce sujet d'affliction, en mourant, qu'il laissa l'Empire qui lui avoit tant coûté, entre les mains de ses Enfans qui ruïnerent par leur foiblesse, ce qu'il avoit aquis par son courage. Char-Iemagne perdit avant fa mort Charles fon Fils aîné, & Pepin Roi d'Italie; c'est à dire, tout ce qu'il y avoit de bon dans sa famille : & sa gloire avoit été un peu obscurcie par la défaite des Troupes de Pepin, qui s'engagerent imprudemment dans les Marais des petites Isses où l'on a depuis bâti Venise. De forte que l'influence maligne du titre de Grand fit fur lui & fur les autres à peu prés ce que font les influences mortelles des Affres, selon les Affrologues, quand elles sont sorcées de céder à un aspect bénésique. Elles ne font pas tout le mal qu'elles pourroient faire: mais elles en font toujours un peu. Quand on les empêche de déchirer, au moins elles égratignent. S'il ne leur est pas permis de tuer, au moins elles meurtrissent & elles affligent. Ainfile nom de Grand n'a pas présagé à ces Princes des malheurs extraordinaires & prodigieux; mais il n'a pas laisse de leur

de la décadence des Empires. 85 leur porter quelque atteinte: & de marquer leur fin par quelque chose de triste, qui ne répond pas à la gloire & à la prospérité de leur vie. Je ne sçai point assez de particularitez de la mort d'Otton le Grand pour sçavoir si je dois le comprendre dans le nombre des malheureux ou l'en excepter : vû principalement que les Historiens varient sur quelques circonstances; mais quand il seroit excepté de la régle générale, cet exemple seul ne détruiroit pas la remarque que j'ai faite sur le nom de Grand, dont le présage semble n'être pas aussi heureux que le son en est agréable. De sorte que ce seroit un bon service que l'on rendroit à un Prince, que d'attendre aprés sa mort à lui donner de semblables titres. En effet, il est de la grandeur comme de la felicité: & comme on est sujet à se dédire quand on a trop tôt donné le nom d'heureux à quel-qu'un, parce qu'il ne faut qu'un mo-ment pour faire tomber un homme du comble du bonheur dans une mifére extrême: on peut aussi donner trop tôt le nom de *Grand*: parce qu'on peut déchoir par quelque accident du degré de gloire qui l'a fait prendre. Quoi

Présages

Quoi qu'il en soit, il semble que ce titre est malheureux, parce qu'il y a quelque chose de trop superbe. Il n'y a rien de Grand que Dieu, si l'on veut parler proprement. C'est un des éloges qu'on devroit lui réserver: & je ne m'étonne pas que Dieu prenne plaisir à humilier ceux qui se parent de ceti-tre, par quelque sacheux revers, parce que pour se juger dignes de le pren-dre, il faut s'estimer plus qu'homme, & presque semblable à Dieu. Mais j'ajoûte que l'orgueil n'est pas le seul vice que la prospérité inspire. Car il arrive souvent que ceux à qui la fortune est trop favorable conçoivent pour les autres tant de mépris, qu'ils ne les croyent pas dignes de garder avec eux quelques mesures de justice & de bonne foi. Quand on peut tout, on se persuade ailément qu'on peut mal faire quand on veut; & l'on s'y abandonne sans crainte, parce que le moins que l'on espère de sa prospérité, c'est le droit de pécher impunément. De là vient qu'on a vû fouvent les Princes trop heureux se moquer de leur parole: parce qu'ils ne peuvent fouffrir que le cours de leur prospérité soit borné par l'autorité de la

de la décadence des Empires. 87 la foi promise à leurs ennemis. Comment permettre qu'une parole arrête la rapidité des victoires & le progrés des conquêtes? Ce seroit porter trop loin, au gré d'un ambitieux que tout favorife, le crédit de la bonne foi, que de n'ofer soumettre un voisin, parce qu'il vit en repos sous la bonne soi d'un trai-té de paix, ou d'une parole Royale. On peut garder sa soi quand on veut; mais on ne peut pas trouver quand on veut les conjonctures propres pour favoriser les desseins d'un Conquérant. Il faut donc renvoyer la bonne foi à une meilleure occasion : & se servir, même aux dépens de sa parole, des momens propres aux grands desseins. C'est la raison pourquoi la foi publique n'est pas toûjours un obstacle aux progrés d'un Prince à qui rien ne réfiste; & à qui sa prospérité persuade que ceux qui y ont intérest n'auront pas la sorce de lui faire tenir sa promesse. La prospérité donc à de grandes liaisons avec la perfidie: & si cela se montre par le raifonnement, il est encore bien plus aisé de le prouver par l'expérience. Il faudroit copier toutes les Histoires, fil'on en vouloit rapporter tous les exemples.

Prin-

Principalement depuis que l'on a reçû dans l'Europe l'Evangile des Jesuites, qui se servent de la foi des promesses seulement comme d'un piège, pour furprendre ceux qui s'y fient, il y a tant d'exemples du peu de fidélité des Princes, quand la fortune leur rit, & qu'il ne leur reste plus d'autre obstacle à franchir, pour exécuter leurs desseins, que celui de leurs paroles & de leurs fermens, qu'il feroit fort inutile d'en rapporter quelques-uns. Or il n'est pas moins certain que la perfidie est pernicieuse à ceux qui s'y plaisent. C'est une espèce de rouille ou de vermoulure, qui peu à peu ruine les appuis de la grandeur dont on abuse. Il n'y a point de siécle quin'en fournisse des preuves : & pour ne parler point de ce Louis de Hongrie, à qui un ferment violé fit perdre la vie & la Couronne, & de qui la perfidie donna lieu aux Turcs de pouffer fi avant leurs conquêtes en Europe: pour ne parler point, dis-je, de ce Louis, je puis seulement dire en passant, que Charles-Quint ruina ses offaires, & donna le branle à la décadence de la maison, par un manquement de parole. Une petite équivoque lui -mril

de la décadence des Empires. 89 lui servit à se jouer de sa foi, quand il retint le Landgrave de Hesse prisonnier, quoi qu'il lui cût promis de lui laisser la liberté: & cette perfidie apprit à tous les Princes qui l'avoient suivi sur la bonne foi de ses promesses, qu'il leur en feroit autant, lors qu'il en auroit la commodité. C'est pourquoi ils l'imitérent, & lui gardérent une pareille fidélité. C'est un effet naturel de la fraude. Elle apprend aux autres à tromper ceux qui les trompent: & quand une fois la bonne foi, qu'on a bien nommée le plus parfait lien des affaires humaines, est violée; quand ce lien commun est rompu, il est impossible qu'elles ne viennent pas en décadence. Dieu, qui est la sidélité même & le Protecteur de la verité, permet que les perfides soient pris dans leurs propres piéges; & qu'ils trouvent des amis & des serviteurs qui les payent de leurs avances, en imitant leurs tromperies.

Un troisième vice de la prospérité, c'est l'oppression des soibles. Il semble à ceux qui ne voyent rien d'égal à leur puissance, que tout ce qui est au dessous d'eux, n'est fait que pour servir à

leur

leur gloire; & que leurs sujets princi-palement n'ont ni biens, ni sang, ni repos qui ne doivent être facrifiez à l'ambition de leurs Princes. C'est pourquoi il arrive ordinairement que plus les Princes font heureux, plus les fujets font miserables. Comme un Etat est composé de son Prince & de ses sujets, il faudroit, afin que tout y allat bien, que la prospérité sut partagée; & que d'une certaine quantité de bonheur qui s'y rencontre, si j'ose parler ainfi, le Prince n'en eût que sa part; & les sujets eussent le reste. Mais cela n'arrive point; & quand le cours du bonheur panche vers le Prince, tout ce qui en appartenoit aux sujets s'écoule, & se recueille entre les mains de ceux qui gouvernent. C'est une nécessité; pour suivre le torrent d'une grande prospérité, il faut qu'un Prince ruine son Etat: qu'il épuise les bourses, pour trouver l'argent dont il a besoin; qu'il dépeuple le pais, pour fournir des Sol-dats à ses armées, qu'il mécontente les Nobles, en tirant d'eux de grands services sans récompense: qu'il foule toutes les parties de l'Etat par des exactions, afin de subvenir aux frais de ses

de la décadence des Empires. 91 entreprises. C'est ce qui fait, comme je l'ai remarqué, que souvent les Etats du vainqueur ne le trouvent guéres mieux des victoires de leur maître que ceux du vaincu. Mais cet état des sujets les tient dans un grand desir de voir changer les affaires: & comme, quand ils font trop à leur aife, ils font dans une certaine gayeté qui les rend fort susceptibles de séditions & de mouvemens; ausli quand ils sont trop abattus de misére, ils soupirent aprés des changemens, & sont disposez à des actes de desespoir, qui les hâtent quelquefois. C'eit l'erreur presque de tous les hommes, que des'imaginer, quand ils font dans le malheur, qu'il ne peut leur arriver pis: & que de souhaiter, à cause de cela, que les choses changent, parce qu'il leur semble qu'elles ne changeront qu'à leur avantage. Ils attendent donc & même ils desirent des changemens où ils puissent trouver leur compte: & s'ils ne s'y portent pas tout d'un coup, c'est la crainte qui les arrête. Mais on a eu raison de dire que la crainte d'a terreur sont de foibles liens de l'amour & de la foi du peuple : & qu'an-Si-tôt que l'on a delivré le cœur de ces feri-

sentimens on commence à hair en cessant de craindre. On peut même aller plus avant. On hait dés que l'on craint. L'homme ne sçauroit aimer ce qui le fait vivre en de perpétuelles inquiétudes: & si la terreur prévaut sur la haine, elle ne l'empêche pas au moins d'attendre & de desirer l'occasion de paroître. On se console cependant par des imprécations fecrettes: & fouvent quand la crainte des châtimens tire de la bouche des bénédictions & des éloges, le cœur s'en dédit par des vœux contraires. Un Prince éblouï de sa prospérité ne conte cela pour rien, & admire, peut-être, sa puissance qui renferme dans les murmures cachez toute la fureur de ses Peuples mécontens. Mais cela n'est pas aussi a mépriser qu'on se l'imagine. On dit d'un Roi de Castille qu'il confessoit qu'il craignoit plus les imprécations de ses sujets. que les armes de ses ennemis : & il me femble qu'il avoit raison. C'est une chose terrible que de commander à des hommes, qui n'osant se vanger d'un Prince qui les opprime, se consolent à fouhaiter jour & nuit que le Ciel les vange.

de la décadence des Empires. 93

A l'occasion de l'oppression des sujets, je dirai aussi quelque chose de la terreur des Etrangers. Il semble que c'est un puissant moyen de conserver un Etat, que de faire craindre aux ennemis de l'attaquer. Cependant on fe trompe.La nature nous apprend à nous précautionner contre ce qui nous épouvante. C'est la peur qui a inventé les ramparts & les Forteresses, & toutes les espéces d'armes défensives. C'est la peur quiforme les ligues, & qui apprend à ceux qui n'ont point à espérer de secours d'eux-mêmes, à en chercher dans les forces de l'union. Ainfi ceux qui d'abord étoient trop foibles pour se défendre, deviennent affez forts pour attaquer : & quelquefois assez pour se faire craindre. Il est même de la nature de la crainte d'être reciproque.On prend de la terreur, quand on en donne. Celui que beaucoup de gens craignent , disoit un Poëte Comique , au milieu des guerres civiles de Rome, a ausi nécessairement bien des gens a craindre. Sur quoi un Philosophe, qui vivoit quelques années aprés, dit parforme de Commentaire qu'il est naturel que ce qui est grand par la crainse d'assa

94

d'autrui ait aussi ses raisons de craindre; & qu'un homme ne peut s'empêcherde trembler lui-même en même temps qu'il fait peur aux autres. Principalement quand malgré la prospérité l'on ne laisse pas de voir qu'on a affaire à forte partie, l'on ne peut aussi s'empêcher d'avoir de l'inquiétude. Le nombre des mécontens revient à toute heure dans la pensée. On conte combien il y a de voisins qui se fachent d'être dépouillez; combien de jaloux qui regardent le cours d'une longue prospérité avec envie; combien de Puissances intéressées à empêcher les progrés d'un Empire qui leur donne de justes ombrages: & alors il arrive ce qu'un Historien remarque d'Othon & de Vitellius fon concurrent, ils s'entre craignoient tous deux. C'étoit un temps de soupçons & de jalousies, où celui qui avoit peur étoit redouté mutuellement. Or il faut avouer que dans ces craintes mutuelles, un Prince tout plein de ses bons succés trouve un avis secret de la décadence qui le menace; parce qu'il voit l'appareil des causes qui sont capables de l'y pouffer : & que s'il y a ou d'autres occupations, ou de secretes intrigues qui cm-

de la décadence des Empires. 95 empêchent les desseins étrangers d'éclorre, tôt ou tard ces obstacles doivent cesser; & donner un libre cours aux ressentimens des personnes que l'oppression a desespérées. Quand donc on craint de deux côtez; & que le dedans est aussi suspect que le dehors, parce que les sujets sont aussi mécontens que les Etrangers, on ne peut nier que cet état inquiet ne présage quelque chose : & que ces craintes ne ressemblent au froid qui précéde un accés de fiévre. L'un est un avant-coureur qui marque de prés l'altération de la santé, l'autre est un présage qui assure que la fin d'une grande prospérité n'est, peut-être, pas fort éloignée. Le présage auroit moins de force, se l'on avoit soin de se faire autant aimer deses sujets, que de se faire craindre de set ennemis. Mais quand on n'a observé ni l'un ni l'autre; & que les sujets & les ennemis ont les mêmes raisons de fouhaiter que les choses changent, il est presque impossible qu'elles subsi-fient long-temps sans changer. Un Prince qui craint ses sujets n'est pas en état de pousser les Etrangers: & quand les Etrangers l'attaquent, il est sacheux

96 Presages

cheux pour lui d'avoir à se garder de les fujets propres. C'est pourquoi les Politiques font dépendre la ruine des Empires de ces deux causes, sçavoir les troubles intestins & les attaques étrangéres : choses également à craindre, quand on a rempli de terreur le dedans & le dehors: ce qui arrive toujours par la prospérité des Princes ambitieux & entreprenans. Le malheur de perdre l'Empire, disoit un célébre Auteur de l'Histoire de Venise, est affez souvent fort prés du desir dérèglé de l'étendre S de l'agrandir ; parce que c'est le destin des Etats que de croître au milieu des soins & des inquiérndes; que de s'ébranler facilement, quand ils se sont augmentez par des conquêtes, & qu'enfin ils périssent quand ils sont une fois ébranlez, on par les dissensions intestines, on par les attaques étrangeres.

Je finirois ici mes remarques sur la prospérité des Etats & sur les vices qui l'accompagnent, parce qu'il semble que ces paroles sont fort propres à faire la conclusion de tout ce que j'ai rapporté sur ce sujet: mais il y a une chole que je trouve encore trop digne de considération, pour la négliger. C'est

que

de la décadence des Empires. 97 que le peuple a ses vices particuliers que la prospérité lui donne. Je ne parle pas du luxe & de la débauche, qui font, pour l'ordinaire, fort communs dans les Etats florislans. Cela étoit vrai autrefois, quand on faifoit confifter la prospérité de l'Etat à mettre le peuple a fon aife: & cela peut encore se remarquer aujourd'hui dans les lieux où les peuples font fujets fans être esclaves; &c sont gouvernez par des Loix que les Courtifans n'oseroient ouvertement violer. Mais aujourd'hui que l'on fait confifter la prospérité de l'Etat dans un gouvernement capricieux, que l'on honore du beau nom d'Autorité absoluë, pour le faire goûter aux Souverains : c'est à dire , dans une immense prospérité de la Cour, fondée sur l'extrême misere des peuples; ce n'est plus la même chose. Un grand Docteur s'est efforcé de prouver que le vrai bonheur consiste en deux choses, vouloir ce que l'on doit, & pouvoir ce que l'on vent : & il soutient fortement que ce qui doit marcher le premier, c'est la bonne disposition de la volonté : remarquant fort ingénieusement que l'expression latine qui marque la profPresages

98 périté, dont la puissance absolué est la plus considerable partie, vient de ce que cette puissance doit tenir le second rang. Elle ne doit pas marcher devant la volonté rectifiée; elle doit la fuivre. Il estime que c'est une absurdité que de vouloir separer ces deux choses, ou en renverser l'ordre: & que l'homme aspire à pouvoir tout ce qu'il veut, sans se mettre en peine de vouloir ce qu'il doit. Mais si telle étoit la Morale de son siècle, ce n'est plus celle du nôtre, Avoir la volonté tournée comme un homme de bien, passe pour le plus grand malheur du monde: & pouvoir tout bouleverser sans contradiction, passe pour la felicité souveraine. Etre obligé à conserver le repos du peuple, & à garder les loix qui font la sureté publique, c'est une contrainte trop grande pour les ames façonnées par les Jesuites. Il faut seulement pouvoir tout ce que l'on veut ; abaisser , opprimer, détruire, sans trouver rien qui s'y op-pose. Dans les lieux où ces maximes régnent, comme tout se fait aux dépens des peuples, on ne doit pas s'imaginer qu'il leur reste dequoi s'aban-

donner au luxe & à la licence, Il est vrai

de la décadence des Empires. 99 que ceux qui sont compris dans ce qui s'appelle la Cour, ayant part à ses commoditez & à ses delices, ne manquent pas d'entrer aussi dans sa corruption, & de se former sur les bons exemples qu'ils y voyent. Les crimes que toutes les Nations abhorrent y font des galanteries. Marier le vice & la gloire, y palle pour le caractère des Héros. Perlévérer dans les excés, c'est honneur & probité, parce qu'il ne faut pas livier à l'horreur publique, en les abandonnant, les personnes engagées dans les mêmes débauches. Dépenfer des millions en presens pour des Coquettes, y palle pour magnificence. Quand on invente de nouveaux amusemens pour des esprits las & ennuyez de leur mollelle, on croit faire des coups d'Etat. L'on y apprend les maximes & les fecrets de l'heroïsme dans les niaiseries qui se chantent aux Operas, ou qui se recitent dans les Comédies. Tout cela, e l'avouë, est une suite d'une prospérité effeminée, qui communique fon caractére aux esprits : & même il pourroit bien passer pour un présage de décadence; au moins dans l'esprit de cux qui sçavent que le Ciel prend

2

Presages

part aux affaires de la terre; & qu'il est prest à punir les vices des hommes, quand ils font venus à leur comble. Mais comme ces vices de la Courentrainent ou présupposent aujourd'hui la misére des sujets, ce sont des vices qui ne descendent point jusques au peuple. Comme il y a des crimes qui ne se peuvent commettre sans une espéce de vertu, parce qu'il faut, pour les concevoir & pour les exécuter, ce que l'on appelle grandeur d'ame & grand courage: il y a des vices de même ou l'on ne peut tomber sans être à son aise; & que par consequent on ne doit point chercher aujourd'hui parmi le peuple, qui est miserable. Il a bien d'autres choses à faire qu'à être vicieux ; quand il ne fçait comment il fera pour gagner sa vie. Mais il y a un vice général que la prospérité fait trouver dans la Cour & dans le peuple. C'est la flaterie: vice universel, qui régne en tout temps, en tous lieux, en toutes fortes d'esprits: mais qui n'est jamais si commun ni si outré, que quand l'Etat se trouve dans la disposition que je represente, ou une partie prospére aux dépens de l'autre. C'est un étran-

de la décadence des Empires. 101 ge caractère pour l'esprit humain, que de n'être jamais plus excessif dans la flaterie, que quand il est préoccupé de misere & de terreur: mais c'est son caractère au moins : & il est certain , que les Tibéres & les Caligules, & leurs pareils ont été plus ingénieusement flatez que les Augustes & les Trajans. On se contentoit de dire grofsiérement du bien de ceux-ci, de louer ce qui ne le méritoit pas, de leur attribuer des vertus qu'ils n'avoient pas, & de battre en leur faveur tous les lieux communs du genre démonstratif, comme on fait encore aujourd'hui dans les Epîtres dédicatoires. Mais on inven-toit pour les autres des tours nou-veaux, des souplesses d'esprit, des maniéres fines & cachées, dont on ne s'avise jamais pour honorer des gens que l'on ne craint point. C'est pour-quoi la staterie outrée est presque une marque certaine de l'aversion des peuples pour le gouvernement : & par une férieuse application à la lecture des Histoires on se peut assurer que jamais il n'y aeu de gens flatez d'une manière plus odicufe, que ceux qui ont eu aprés cela une fin funcfie. Qu'on parcoure, E 3 qu'on

qu'on médite tout ce que nous avons de monumens d'antiquité, l'on verra que ceux contre qui le peuple s'est porté en suite aux plus furieux excés iont ceux dont on a, si je le puis dire, deïfié les vices; à quil'on a dresse le plus de Statuës & le plus de Temples; & dont la vie abominable a été comme canonifée, par les basses slateries de leurs sujets. Il ne faut donc pas s'imaginer queles Arcs de triomphe, les Statues, les Inscriptions, les Lampes toujours allumées, les Corps de garde, les Confrairies, quand on y ajoûteroit même l'encens & les Litanies, aussi bien que les harangues & les complimens : ni que tous les monumens que l'on dresse à la gloi-re des hommes immortels, & que l'on prétend qui apprennent à la Postérité les miracles de la Providence & dela Toute-puissance humaine, soient de bons garans de la longue durée de cette prosperité. Il semble que Dieu ne prend point de plaisir à voir qu'on lui égale les hommes; & qu'il affecte d'abaisser ce que la flaterie éléve au delfus des bornes. Je ne vois pas qu'il en ait bien pris aux Empereurs que l'ona adorez pendant leur vie; ou de qui l'on n'a pas attendu la mort, pour en-

de la décadence des Empires. 103 vironner de rayons la tête de leurs peintures, ou que l'on a accoûtumez au titre de votre Divinité: ou de qui l'on faisoit également retentir les lonanges dans le Senat par la bonche des Confuls, & fur le Theatre par la bouche des Musiciens & des Comédiens. Ces flateries empressées n'honorent pas un Prince; mais elles l'accablent : & bien loin de lui servir de recommandation auprés de la Postérité, elles semblent lui présager de l'adversité pour son propre siécle. Un soleil qui ne trouve pas le moindre brouillard à fon lever, ni pendant le plus beau de sa course, est fujet à s'enveloper de nuages quand il approche de son couchant. Il y a donc sujet de se défier de ces tours : délicats dont on se sert pour flater l'orgueil des Princes: & l'on peut s'assurer que ces superbes Ouvrages & de l'esprit & de la main, que l'on multiplie à l'envi dans un temps heureux, feront pris un jour moins pour des monumens de la gloire des Souverains, que des bassesfes d'un peuple, qui déguise ses craintes & ses haines par ces artifices. Quand on baisoit les pieds à Caligula, qui avoit trouvé le moyen d'abaiser la libersé E 4

104 Présages

berté au dessous des genoux, disent les Auteurs du temps, au lieu qu'avant lui on se contentoit de toucher de la main les genoux du Prince que l'on vouloit faluer, quand, dis-je, on lui rendoit ce nouvel hommage, ceux qui s'en aquittoient avec le plus d'empressement étoient, peut-être, ceux qui supportoient cette nécessité avec le plus d'impatience: mais au moins aujourd'hui l'onne regarde pas ces indignes honneurs qu'on lui déféroit comme des témoignages de fa gloire, mais comme des preuves de la lâcheté d'un peuple digne de sa servitude. C'est ainsi que vont les choses du monde. Jamais ceux qui vivent dans le temps des événemens, n'en jugent ou n'en osent juger d'une manié-re équitable. L'intérest, la passion, la terreur préoccupent alors les es-prits: & ne leur laissent voir les objets qu'au travers d'un voile qui les dégui-te. Mais il se léve quelquet emps aprés un juge desintéresse, qui voit les choses sans nuage; & qui en juge sans respect & sans passion. Ceux qui ont vingt Legions à leur commandement peuvent bien fermer la bouche à ceux qui leur sont contemporains: mais la Postérité, qui ne craint point leurs ar-

de la décadence des Empires. 105 mes, ne reconnoît point leur puissance. Il est ridicule, disoit un homme qui connoissoit bien le monde, des'imaginer que la puissance presente soit capable d'empecher qu'on ne se souvienne des choses dans un autre siècle. C'est pourquoi il croyoit qu'un Prince devoit tourner toutes ses pensees à conferver une bonne réputation: & qu'il devoit avoir un insatiable desir de laisser une heureuse mémoire après lui. Aussi tous les Princes ont-ils accoûtumé de l'attribuer à leurs Prédécesseurs, dans l'espérance qu'on leur rendra un jour la pareille: mais souvent on ne leur donne cet éloge que par habitude, & au defaut de la chofe, on les honore par des paroles. Car il arrive souvent que leur gloire n'est fondée que sur des monumens que la flaterie leur éleve, & qui sort plûtôt des trophées de l'oppression des peuples, sujets ou voisins, que les marques d'une gloire légitime. De lavient que l'oubli detruit ou obscurcit les Arcs de triomphe & les Statues, les Autels même & les Temples. La Postéritéles méprise, & se donne la liberté d'en médire. Alors les Princes paroissent tous nuds, & dépouillez de ce faux lufire E 5

106 Présages

stre que la flaterie donnoit à leurs actions : & la Postérité les punit par des jugemens immortels de ce qu'ils ont ôté la liberté à leur siécle de dire d'eux ce qu'ils en devoient penser. Au contraire ceux dont l'ame vrayement grande sçait borner son ambition, & dompter les passions qu'inspire une puissance infinie, aquierent par l'age une gloire plus florissante: & ne sont jamais plus lonez que par ceux qui vivant dans un siècle plus éloigné, sont moins dans la nécessité de le faire. On peut donc s'alfurer que c'est là le succès infaillible de la flaterie: mais comme c'est un malheur éloigné, qui ne menace les Princes que quand ils ne sont plus, il faut fçavoir aussi qu'il y a des maux plus presens qu'elle présage presque avec certitude. J'ai déja dit en général que l'on a presque toûjours vû que ceux qui ont été portez le plus haut par la flaterie de leurs sujets, ont eu la fin la plus miserable: mais j'en rapporterai un exemple particulier, qui, pour être fort connu, n'en est pas moins considerable. C'est celui de cet Agrippa si célébre par l'amitié de Caligula. L'excés de flateric où se portérent ses

de la décadence des Empires. 107 sujets qu'il haranguoit est rapporté dans l'Histoire sainte; qui y joint aussitôt le recit de la fubite punition qui l'accabla. L'Histoire profane la rapporte aush; & Josephe fait une grande description de toute la cérémonie. Les acclamations du peuple allérent à de grandes extrêmitez : on s'écria, en Pentendant parler, d'est la voix d'un Dien, non celle d'un homme : mais en un moment l'Ange de Dieu le frappa; & lui fit fentir que bien loin d'avoir une excellence divine, il étoit sujet aux plus rigoureux jugemens de Dieu, & aux plus cruelles infirmitez de Phomme. Cet exemple est assez singulier, pour mériter que ceux qu'on en-tête à force d'encens fassent résexion fur eux-mêmes. Josephe recite qu'un hibou perché fur un arbre au dessus de cet Hérode fut le présage de cette funeste fin: & que, comme autrefois une semblable vision lui avoit prédit un heureux changement de fortune, lors qu'il étoit chargé de fers, & dans la trainte que son malheur n'allat plus loin que la prison: de même cette se-conde apparition avoit été le signe d'uac ruine affurée. On croira cela fil'on VCGI E 6

veut, sur la foi d'un Auteur qui ne dit presque jamais vrai: mais pour moi je dis que, sans attendre qu'un hibou paroisse, ceux à qui l'on ne parle, & l'on n'écrit jamais que pour les stater, doivent regarder ces stateries comme un présage sunesse: & que le cri des oisseaux de nuit, quelque affreux qu'il soit, & quelque opinion que le vulgaire ait de sa signification, n'est pas de si mauvais augure, que ces voix stateuses, qui corrompent le cœur par l'oreille, & qui font perdre aux hommes, que la prospérité enchante, la connoissance de sa qu'ille sons

fance de ce qu'ils sont.

J'ajoûte aux présages que j'ai rapportez l'esprit de persécution, qui a
toûjours entraîné la ruine des Etats ou
il a régné. Jamais Dieu n'a montré plus
d'indignation contre les violences des
hommes, que quand elles ont été enployées contre la Religion: & si l'on
en excepte l'idolatrie & le blasphême,
crimes contre lesquels il a donné des
Loix sévéres, on ne trouvera pas qu'il
ait jamais ordonné, ou permis aux
hommes de se faire mutuellement de la
peine, à cause de la difference de leurs
sentimens. Au contraire, il n'ajamais

de la décadence des Empires. 109 demandé aux Etrangers, pour avoir la liberté de vivre & de converser avec fon peuple, que de renoncer à l'idolatrie & de parler de Dieu avec respect: & quand ils se soumettoient à cette Loi, il défendoit qu'on leur fit aucune injustice. De forte qu'on ne les assujettifloit, cela excepté, qu'aux Loix civiles; & qu'on ne les contraignoit ni à la Circoncision, ni aux Sacrifices: & si on les obligeoit à observer le Sabbat, c'étoit comme une partie de la Police, non comme une cérémonie de la Religion. Comme donc la conduite de Dieu envers les hommes, est un bon exemple de la conduite que les hommes doivent tenir les uns envers les autres, on doit regarder comme une maxime générale qu'il n'y a que la feule idolatrie & le blasphême qui puissent être légitimement empêchez par la rigueur des Loix & par la voye de l'autorité. Encore faut-il examiner fices defauts de la Religion doivent être corrigez par des violences & par des contraintes. Les personnes pieuses, & fur tout les Magistrats zélez ont des moyens convenables à la piété, pour empécher le progrés des impiétez, des Schif.

Présages

IIO

Schismes & des hérésies : & pour conferver la verité, quand Dieu leur a fait la grace de les amener à fa connoissance. Mais la contrainte est toûjours injuste; & il est impossible que la bonté de Dieu autorise les moyens cruels & barbares, quand il s'agit d'attirer les hommes à son service. On dit quelquefois qu'il ne faut imputer aux hommes que des erreurs humaines; c'est à dire, que des erreurs qui s'infinuent & qui ébloüissent par quelque apparence de raison. Mais cela n'est pas toujours vrai; & il faut avoüer, à la confusion de l'homme, qu'il fait souvent un si indigne abus de sa raison, qu'il ne s'en sert que pour pécher contre toutes les maximes du bon sens. Cela lui arrive toutes les fois que sa conduite tombe en contradiction avec ses propres senti-mens: mais principalement cela lui arrive dans le sujet dont je parle. Il est certain que la plûpart des hommes sont perfécuteurs d'inclination. Il n'y en a qu'un petit nombre qui ayent l'esprit droit sur ce sujet, en comparaison des autres. Mais la multitude est, sans doute, préoccupée en faveur de la perfecution. Cependant ceux qui font les plus

de la décadence des Empires. III plus emportez, quand il s'agit de perfécuter les autres, font les plus équitables quand ils tombent à leur tour entre les mains des perfécuteurs. Voyez écrire un bon Catholique Romain, qui établisse le droit de persecuter en fa-veur de son Eglise; il se chargera de vous prouver qu'il n'y a rien de plus légitime. S'il s'agit de gens qui n'ayent jamais eu de communion avec elle, il est aussi juste qu'elle les persécute, pour les soumettre à sa volonté, qu'il est juste qu'un Souverain entreprenne de ranger par les armes des Etrangers qui lui font la guerre. Conquête pour conquere, selon lui, la chose est égale. S'il s'agit de gens qui se soient separez de son Eglise; il n'avoiiera jamais qu'il soit nécessaire d'examiner si les causes de la separation sont légitimes : parce que fupposant que son Eglise a toujours raison, il prend pour p incipe reconnu qu'on a toûjours tort de se separer d'elle : & sur ce sondement, il conclura que les separez sont des enfans rebelles à la mere qui les a nourris dans son sein; contre lesquels par conféquent elle a raison d'employer sa puissance, pour les ramener

112 Préfages

à l'obéissance qu'ils lui refusent. Qu'elle employe donc contre eux violences, terreurs, supplices, tout cela ne pourra s'appeller des persécutions; mais des châtimens; qu'une bonne mere a droit d'exercer contre des enfans ingrats, qui n'ont ni foumission ni refpect pour elle. Mais donnez-lui à traiter le sujet des persécutions Payennes; ou à examiner Pétat de fa Religion, dans les lieux où les Protestans dominent; vous lui verrez bien changer de langage. Non seulement les violences & les injustices seront des moyens odieux en matière de Religion : mais les voyes les plus douces que l'on opposera aux entreprises de ses Catholiques seront des crimes horribles & des persecutions fanglantes. Tous les progrés d'une Religion contraire à la sienne, bien loin d'être des conquêtes légitimes, feront de cruelles ufurpations. Il trouvera fon Eglife indignement perfecutée, par tout où elle jouit d'une pleine liberté, & où l'on ne fait à aucun de ses membres ni outrage ni violence: mais où l'on ne lui permet pas d'être maîtresse; ni d'usurper aux dépens de la liberté publique, les moyens d'op-

PIL

primer les autres. C'est à dire, que le principe sur lequel il raisonnera, touchant la persécution, ne sera fait que pour lui; & ne pourra servir à ceux qui se trouveroient dans un cas semblable. En un mot, il sera deux sortes de persécutions; les unes seront injustes, & les autres ségitimes: celle que son Eglises ser quitables: celle qu'elle soufsur seront toutes cruelles & impies: quand même elle les auroit attirées, par les plus noirs attentats, que son génic

inspire à ses défenseurs.

Ce que je trouve en cela de plus fâcheux, c'est que les Protestans donnent aussi la plûpart dans la même illusion: & qu'il y en a beaucoup qui se persuadent qu'il n'y a de persécutions desendués que celles qu'on leur fait; mais qu'il n'y a rien d'illégitime dans celles qu'ils font à leurs propres Freres; ou qu'ils feroient à leurs anciens persécuteurs, s'ils avoient la force de leur rendre la pareille. Mais il ne saut pas s'étonner que l'esprit des Chrêtiens loit gouverné aujourd'hui par ces maximes extravagantes. Il semble que ces absurdes prétentions se sont autorisée 114 Présages

rifées par leur antiquité; comme beaucoup d'autres choses, qui n'ont rien de meilleur à produire pour se maintenir. Les Chrêtiens des premiers siecles en ont donné l'exemple aux autres. Ils ont trouvé fort mauvais qu'on les persécutat: & il ne faut que voir sur cela les belles Apologies de leur innocence: mais quand la force leur est venuë, ils ont trouvé fort bon de perlecuter. Ils ont crié bien haut contre les Loix Payennes qui tendoient à contraindre leurs consciences: mais quand ilsen ont eu l'autorité ils ont publié des loix semblables pour la ruine du Paganisme, que la prédication de l'Evangile, & la conversation Chrêtienne, déja entamée par de sensibles corruptions, n'a-vançoit pas assez à leur gré. Il faut voir les déclamations de Saint Augustin, contre les fureurs des Donatiftes, pour juger combien il trouvoit mauvais que ces Schismatiques armassent leurs foibles raisons de cruautez & de violences : mais le bon Pere voyant que les Empereurs prêtoient l'oreille à ses confeils & à ses demandes, ne trouva point contradictoire à ses premiéres maximes d'implorer la force du bras féculier

de la décadence des Empires. 115 culier contre ces ennemis de la paix publique. Ainfi parce que les Ariens avoient fait fouffrir de grandes cruau-tez aux Orthodoxes, pendant que les Princes favorisoient l'Arianisme : les Orthodoxes voulurent avoir leur tour; & quand il y eut des Princes complaifans pour leurs desirs, ils payerent avec usure aux Ariens leurs injustices pasfes. Cela s'est pratiqué encore d'une manière plus spécieuse, quand les Chrêtiens ont eu affaire à des Peuples d'une Religion differente. C'est pourquoi les Sarrafins ayant été quelquefois cruels; on leur en a fait porter la peine; & l'on a trouvé bon de les regarder comme de légitimes objets de la persécution des Chrêtiens: & par une maxime, dont j'avouë que je ne vois pas les fondemens dans l'Evangile, on a fait du dessein de les déposséder de leurs Etats, & de les dépouiller de leurs biens, une affaire & un devoir de conscience : & l'on a excité les Peuples contre eux, par les promesses du Paradis, & par les Indulgences, comme s'il cut été question des œuvres les plus exquises de la piété. A regarder néanmoins la chose au fonds, c'étoit unc

une étrange manière de gagner lavie éternelle, que d'y aspirer par le dégat, par le pillage, par les incendies, par l'effusion du sang humain, par les brutalitez qu'un Soldat vainqueur exerce sur le sexe infirme, que la victoire lui prostituë : & de plus les Sarralins avoient le même droit dans la possession des pais où ils s'étoient établis par les armes, que tous les Princes Chrêtiens qui leur ont fait la guerre : de forte que je ne comprens pas fur quoi fondé ceux-ci se persuadoient que c'étoit une bonne œuvre que de chasser les autres; puis qu'ils étoient également usurpateurs. L'Espagne, par exemple, n'étoit pas plus légitimement aux Goths, qui étoient venus du fonds du Septentrion pour s'y établir, qu'aux Sarrasins, qui étoient sortis des Provinces de l'Arabie. Mais enfin l'envie de persecuter avoit un empire si puisfant fur les esprits ; que l'on aimoit mieux s'emparer du bien d'autrui fous prétexte de Religion; c'est à dire, à titre de persécution; que sous les prétextes ordinaires des guerres d'Etat; c'est à dire, pour des vûes ordinaires de Politique. Cependant le mal est al-1é

de la décadence des Empires. 117 lé encore plus loin. Car aprés avoir pris goût à rendre la pareille à ceux qui woient commencé les premiers à per-Ecuter; on en est venu à commencer contre ceux qui n'en avoient jamais donné d'occasion : & qui ne faisoient point d'autre mal, que celui de dire aqu'ils pensoient de la corruption du Christianisme, & de s'abstenir des abus qui faisoient de la peine à leurs conciences. C'est ainsi que l'on a traité la Albigeois; gens paisibles; & qui nedemandoient rien à personne. C'est unfi que l'on a traité les Protestans par tout où l'on a pû : gens néanmoins incapables de rien entreprendre, pour le progrés de leur Religion; à peine même pour se maintenir & se conserver: & qui se contentent de se diviser entre eux, & de s'entr'excommunier pour des choses de peu d'importance, comme en Angleterre, pour des points indifférens de Police & de Discipline : & par tout ailleurs, pour des méthodes particulières, ou pour des questions qui ne dévroient jamais rompre le lien de la charité.

Cette digression m'éloigne un peu demon principal dessein : mais avant

que j'en reprenne la suite, il faut que je m'écarte encore, pour dire quelque chose, en passant, sur une matiere qui dépend de la précédente : & j'espère que ce que je dirai ne fera pas inutile pour faire entendre le présage que je veux tirer de l'esprit de persécution: car en faifant voir plus clairement l'injustice de la persecution même, je de-montrerai ausii plus évidemment la nécessité des consequences qui naissent de ce que la perfécution fait de grands ravages en de certains lieux. Je dis donc que si l'on comprenoit bien l'étendue des droits de la conscience, on ne s'imagineroit jamais qu'il fût permis de lui faire la moindre contrainte. Je ne m'arrête pas ici à disputer du mot; & à examiner ce que l'on entend par le terme de Conscience. On se trompe, à la verité, souvent quand on en parle: & j'avouë que je n'ai pû m'empêcher de rire, quand j'ai vû des écrits d'ha-biles gens où, parmi d'autres importan-tes questions, on examine fort sérieusement si la conscience est une faculté ou une habitude ; où est son Siège, quelle est sa forme, & toutes les autres beautez que l'Ecole a empruntées de

de la décadence des Empires. 119 la corruption du bon fens. Je ne crois pas que l'on doive philosopher longtemps fur ce fujet. La conscience n'est rien autre chose que la connoissance que nous avons de nos propres fentimens, par la réflexion que nous faisons nous-mêmes sur nos pensées. Nous scavons que nous pensons, & ce que nous pensons, & pourquoi nous pen-sons quelque chose. Cela est inseparable de nous; & il n'est pas en nôtre pouvoir de nous priver de cette connoif-fance. Cette idée que je donne de la conscience est fort générale, cependant elle est naturelle: & quoi qu'on applique ce mot à des usages plus particuliers, & qui bornent sa signification, il ne laisse pas d'être vrai que la conscience s'étend proprement aussi loin que je le dis. Mais il est juste, quand on en parle aujourd'hui, de prendre ce terme dans les restrictions qui en limitent l'usage, parce qu'autrement il seroit impossible d'entendre les queftions qui regardent cette matiére. On prend donc en particulier la conscience pour le sentiment intérieur que nous avons de nos penfées par rapport à la Morale; & fur tout par rapport à la Rc-

Religion : & resserrant encore plus l'usage de ce mot , on s'en sert pour fignifier le jugement secret que nous portons sur la qualité des principes intérieurs qui nous conduilent dans la Religion & dans la Morale. Quand il s'agit de la conscience en ce sens, on l'appelle bonne ou mauvaise: errante ou éclairée: bonne, quand elle ne reproche point à l'homme d'agir contre les principes de ses connoissances; & qu'il est de bonne foi dans ce qu'il fait, se gouvernant comme ses lumiéres lui persuadent qu'il doit se conduire: mauvaife, quand elle condamne les principes de la conduite de l'homme, qui s'apperçoit bien qu'il dévroit agir autrement, s'il vouloit se gouverner selon sa persuasion intérieure : errante, quand elle se trompe dans ses principes, quoi qu'elle ne se trompe point dans ses conséquences: éclairée, quand ses principes sont certains & veritables. On se trompe, peut-être, quand on attribue à la conscience de l'erreur ou de la lumière : car on peut dire que la conscience n'étant qu'un sentiment que nous avons de nos propres pensées, telles qu'elles sont ou qu'elles nous pa-

rolf-

de la décadence des Empires. 121 roissent; il est impossible qu'elle erre jamais. Elle peut suivre l'erreur de l'esprit qui juge; mais elle ne peut errer elle-même : & il y a une espéce de contradiction à dire que nous croyons penser ce que nous ne pensons pas. Il ya, je l'avouë, de très habiles gens qui s'imaginent dire quelque chose, quand ils enseignent que nous croyons croire quelquesois. Mais ce sone-là de ces pensées qui éblouissent leurs propres auteurs; & qui ne sont qu'un jeu d'esprit, si l'on veut que ce soit quelque chose de plus qu'un jeu de paroles. Il est impossible de se tromper, quand on croit croire. Un homme est toùjours en cela de bonne foi avec lui-même: & il ne se peut faire que sa conscience ne lui rapporte fidélement l'état de ses propres pensées. Croire, c'est penser: autant donc qu'il est impossible qu'un homme se trompe quand il croit penser, autant il est impossible qu'il se trompe, quand il croit croire. ll peut, à la verité, se tromper, quand attribue à son opinion ou à sa foi une qualité qu'elle n'a pas: comme quand prend pour une perfuation confrante, ce qui n'est qu'une opinion passa-

gére. Il se trompe bien de même tou-chant ses propres pensées; quand il les revêt d'une propriété qui ne leur convient pas: comme quand il prend une fausse idée pour une veritable : mais comme cette erreur qu'il commet touchant la qualité de ses pensées n'empêche pas qu'il ne pense en effet ce qu'il croit penfer: de même l'erreur où il tombe touchant les qualitez de ce qu'il appelle croire, n'empêche pas qu'il ne croye réellement ce qu'il croit croire, au moins autant que dure cette persuafion. Mais cela ne mérite pas qu'on s'y arrête davantage. Il vaut mieux, quand il ne s'agit que des mots, parler comme les autres parlent, que de le faire un fujet de quérelle, de ce que l'on détourne les termes du langage, de leur fignification ordinaire. Me contentant done d'avoir remarque l'erreur envelopée dans les termes de conscience errante, & de conscience éclairée, je ne laisserai pas de me servir de l'expression: de peur qu'enne parlant pas comme les autres, je ne tombasse dans une obscurité qui m'empêcheroit d'être intelligible. Je dis donc que la conscience ou bonne ou mau.

de la décadence des Empires. 123 mauvaise peut être également ou errante ou éclairée. Elle peut être bonne, même quand elle est errante: &c elle peut être mauvaise, même quand elle est éclairée. Cela est aisé à comprendre, si l'on fait réflexion sur la définition que j'ai donnée de la bonne ou de la mauvaise conscience : elle est bonne, quand l'homme ne sent point de secrettes oppositions de la part de son cœur à la manière dont il se gouverne; & qu'ayant une certaine permation dans l'esprit, il agit conformément à fon principe. Or cela peut arriver aussi bien quand il erre, que quand il n'erre point. Son erreur étant de bonne foi, ce qu'il fait en conféquence de cette erreur ne peut pas être pris pour un effet de mauvaile conscience. A la verité cela ne rend pas l'action bonne : mais le vice de l'action n'empêche pas que l'homme qui la commet ne foit d'accord avec foi-même; & que sa conscience ne soit bonne, au sens que je l'ai dit, comme je le pourrai encore expliquer plus amplement ci-dessous. De même ce que l'esprit est éclaire n'empêche pas que la conscience ne soit mauvaile; quand

F 2

l'homme sent bien en lui-même qu'il n'agit pas selon ses lumiéres.

Mais la principale question que l'on peut traiter quand il s'agit de la conscience regarde sa liberté, le plus na turel & le plus important de ses priviléges. Elle lui appartient d'une ma nière si propre, qu'on ne peut la lu ôter: & que toute la violence qu'on peut faire aux hommes, ne sert qu's empêcher de faire paroître ce qu'à ont dans l'ame: mais elle ne peut ja mais les empêcher de penser ce qu'il pensent, & de croire ce qu'ils croyent & de sentir si ce qu'ils font ou qu'ot leur fait faire s'accorde ou ne s'accorde pas avec leurs perfuafions & leurs connoissances. Il y a dans les hommes troi degrez remarquables de liberté. premier, c'est le degré d'une libert qui peut être empêchée par une violence étrangére, & dont l'homme el fi peu le maître, qu'on peut la lui ôter malgré lui. Telle est la liberté de actions corporelles. Elle est sujette à la contrainte & à la force majeure. Il ne fert de rien à l'homme de vouloir ou de ne vouloir pas : cette partie de la liberté est toûjours à la discretion du plus

de la décadence des Empires. 125 plus fort. Le fecond degré confifte dans de certaines volontez dans lesquelles on ne peut proprement le forcer: mais dans lesquelles il peut s'imposer lui-même un joug volontaire, Car il peut s'assujettir à de certaines loix; & soumettre de plein grésa volonté à dépendre de celle d'autrui : foit qu'il renonce à cette partie de sa liberté par des confidérations civiles; comme quand il entre en societé avec d'autres hommes, fous des conditions & des devoirs reciproques: foit qu'il y renonce par des raisons qui lui semblent religieuses; comme quand il s'oblige par des vœux, à prendre pour principe de fa conduite les volontez d'un Supérieur. Cette liberté ne tombe point proprement fous la contrainte: car encore qu'on puisse forcer un homme à vivre comme s'il avoit renoncé à cette liberté, on ne peut néanmoins le forcer à y renoncer malgrélui. La violence gêne ses actions; mais elle ne gêne point son cœur. On lui fait faire ce que le plus fort trouve bon: mais on ne scauroit le lui faire vouloir. Néanmoins il peut s'y foû-

F 3

mettre volontairement; & limiter fa

liberté par cette espèce de servitude: comme nous en avonstous les jours mille exemples devant les yeux. Le troisiéme degré c'est la liberté, qui appartient à la conscience : & qui est si solide, si invariable, si indépendante, que non feulement l'homme ne la peut perdre par la contrainte extérieure : mais qu'il ne peut même y renoncer quelque ef-fort qu'il fasse. Qu'il tourne son clprit comme il lui plaira; il fera toùjours en cela libre malgré lui : & il ne sçauroit s'empêcher de sentir s'il approuve ou s'il desapprouve ses maximes ou ses actions. De sorte qu'on pourroit dire avec raison que c'est là ce qu'il y a proprement de libre dans Phomme: puis qu'il n'y a point de force ni intérieure ni étrangere qui foit capable de le violer. Ce qui peut être contraint n'est pas parfaitement libre; de quelque côté que vienne la limitation ou la diminution de son privilège. Il n'y a de libre que ce qui est tel si parfaitement qu'on ne peut l'empêcher de l'être. Si l'on vouloit se servir de cette idée de liberté, l'on trouveroit, peut-être, mieux qu'on n'a fait jusques ici le moyen d'accorder

de la décadence des Empires. 127 der la Grace & la liberté dans la conversion de l'homme. Mais ce n'est pas une matiére où je doive entrer que celle-la. Je la laisse à Messieurs les Théologiens, que je prie de me pardonner, fi je me mêle de leur proposer des ouvertures sur des questions qui sont, peut-être, plus de leur compé-tence que de la mienne. Mais si l'on trouve quelque chose de Théologique dans ce Traité, il est juste que j'en ren-de la louange à qui elle est due: & que je confesse que je ne sçai de Théologie que ce que j'en ai apris dans la converfation & dans les livres des habiles gens, où j'ai trouvé tout ce que je pourrois mettre au jour, qui fût capable de me faire honneur. Une réflexion qui touchera de plus prés la matière que j'ai entreprise, c'est que fi l'on faisoit attention au privilége de la conscience, il ne faudroit que cela, pour apprendre à ceux qui se gouvernent par la raison, qu'il n'y a rien de plus injuste, que d'entreprendre d'ô-ter ce degré de liberté à l'homme; puis qu'il n'est pas même en son pouvoir de s'en défaire: & que par quelque trai-té qu'on prétende le lier; par quelque F 4

terreur qu'on espère de le contraindre; par quelque artifice qu'on le surprenne, il ne peut être déposillé de ce jugement libre qu'il porte sur ses propres actions, & qui lui fait sentir si elles s'accordent ou non avec sa persuasion & ses lumières. Vouloir donc le contraindre de ce côté là, c'est vouloir le mettre en discorde avec lui-mème; & l'obliger à souffrir la plus cruelle gêne à quoi on le puisse exposer, en le forçant à faire ce qu'il sçait ou ce qu'il croit qu'il ne doit pas faire; & sur tout dans la Religion, ce qu'il sçait ou ce qu'il croit qui lui sera éternellement sunesse.

Cette question, de la liberté de conscience partage les hommes: & comme j'ai remarqué ci-dessus que l'esprit humain aime un peu à persécuter, les uns croyent qu'il faut garder quesque mesure entre conscience & conscience; & qu'on doit laisser la liberté toute entière à ceux qui ont de leur côté la verité & la raison: mais que les autres ne doivent pas jouir d'une liberté, qui, à leur égard, seroit usurpée, parce que, de sa nature, elle n'appartient point à l'erreur & à l'in-

de la décadence des Empires. 129 l'injustice. Ceux qui sont de ce sentiment retombent, fans y penfer, dans l'ordre de ceux dont j'ai déja parlé, qui s'imaginent qu'il n'y a de persecu-tion injuste que celle qu'ils souffrent: mais qu'il n'en est pas de même de celle qu'ils font. Car comme chacun à bonne opinion de soi-même & de son parti, chacun aussi prétend que c'est à lui seul qu'on doit accorder une liberté fans limites; & que l'on en doit priver tous ceux qui lui contredisent. Les autres prennent une route toute oppofee: & soutiennent que l'on doit accorder un privilége égal à tous les partis; & qu'on laisse autant de droit à l'erreur qu'à la verité. Ces deux fentimens contraires s'accordent en ceci; qu'ils sont également sujets à des inconvéniens inexplicables. Si l'on fuit le premier, il n'y aura jamais de tolérance ni de paix entre les hommes: parce que chacun prétendra que le point dans lequel il différe de les adverfaires, est un point trop important, pour permettre de s'entre-supporter à ceux qui se trouvent dans des fentimens contradictoires. On fera d'un furpelis un point capital, où la F 5 li-

liberté que Jesus Christ nous a aquise est intéressée: & d'un ordre de decrets dans la prédestination un légitime sujet d'anathêmes reciproques. Si l'on prendle fecond parti, on s'embaralle dans des conséquences qui esfrayent: parce qu'il s'ensuit nécessairement du principe de la tolérance universelle, que le cours de l'erreur ne sera point arrêté; que les blasphêmes ne seront point empêchez; que l'idolatrie même, le grand crime du monde, & le plus hant degré du péché, pour la destruction de laquelle même l'Evangile à été prêché, ne sera point abolie. Je dis plus encore, suivant les principes de ceux qui s'attachent à ce sentiment, la persecution même ne sera point réprimée. Car leur principe général étant que l'on doit permettre à chacun d'agir selon sa conscience, il est évident que si quelqu'un croit de bonne foi que la perfécution de ceux qui lui contredifent est légitime, on ne doit point l'empêcher de perfécuter. Voilà un beau moyen d'établir la paix dans le monde; que de permettre à un par-ti d'opprimer l'autre, pourvû qu'il foit persuadé en conscience qu'il est abli-

de la décadence des Empires. 131 obligé à l'opprimer. Ce n'étoit pas la peine de bâtir un système nouveau des droits de la conscience, pour laisser les choses au même état qu'elles étoient mises par le sentiment qu'on entreprend de combattre. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que chacun avoue les inconvéniens de son sentiment : & que par une bizarrerie surprenante de l'efprit humain, l'on ne laisse pas de retenir opiniatrement une opinion, toute herisse qu'elle est d'objections & de difficultez, que l'on confesse qu'on ne peut résoudre. Il se forme, à la verité, un tiers parti, qui prétend que la tolérance doit avoir ses bornes; & que d'ailleurs la févérité à l'égard de ceux à qui la tolérance ne doit point s'étendre, doit s'arrêter dans un certain degré, au delà duquel elle seroit injuftice & cruauté. Mais il y a encore un inconvénient dans ce tiers avis. C'est qu'encore que le principe soit raison-nable dans la théorie, il est presque impossible dans la pratique. On ne scauroit trouver ces justes bornes de la tolérance & de la sévérité: & quand on les cherche, ou bien l'on ne dit que des choses générales, qui laissent en-F 6 COFC

core la question indécise; ou bien l'on avance des choses sujettes à contestation; & quine servent qu'à embrouiller le procés, au lieu de le rendre plus intelligible. C'est un embaras plus grand qu'on ne pense, que celui de chercher le point de droit, dans les questions épineuses, & qui ont de part & d'autre presque d'égales difficultez, & d'égales vrai-semblances. Je dirai sur ce sujet ma pensée; non pas pour dire mieux que d'autres; mais pour faire voir comment je comprens la chose. Il me semble donc premiérement que la tolérance est due quand elle est promise: & que la persecution étant d'elle-même odicuse & inhumaine, elle devient doublement odicuse & inhumaine, quand elle s'exerce malgré la foi donnée. On doit poser pour principe que Dieu ne peut être servi par des cruautez; & encore moins par des menfonges: autrement, comme l'on doit supposer que le service que l'on rend à une Divinité est formé sur les pi opriétez de sa nature, il faudroit s'imaginer que Dieu seroit cruel & menteur; ce qui ne se peut dire sans blasphême, ni penser sans impiété. Après donc

de la décadence des Empires. 133 donc qu'il y a promesse de tolérance, il faut l'observer : & il n'est plus temps de regarder si l'on a dû le promettre. Cette discussion doit précéder la promesle; mais elle n'est plus recevable, quand on a promis, Secondement quand il n'y a point de promesse de toléran-ce, on doit toûjours juger savorable-ment des opinions qui ne sont pas abominables: & je ne içaurois approuver les exagérations de ceux qui font des hérésies de toutes les erreurs; & qui dans les moindres illufions de l'esprit s'imaginent des égaremens damnables, & des opinions infernales. Troisiéme-ment il faut avoir beaucoup de support pour les opinions de pure théorie; qui ne tirent point à conséquence ni pour le culte ni pour la pratique : & qui ne sont point produites par un esprit intéresse, dans la vûë d'abuser de lasimplicité des autres, pour en faire son profit. Les opinions où l'on remarque ce caractère d'intérest sont moins une affaire de Religion qu'une affaire d'Etat. La Religion ne se mêle point des intérêts de la vie. Quand donc, sous le masque de Religion, l'on fait entrer dans le monde de certaines doctri-

nes burfales, qui n'ont pour but que de foûmettre la bourse des ignorans à la fraude de ceux qui débitent ces maximes intéressées ; c'est au Souverain à y regarder; & à conserverles droits de l'Etat & les biens d'autrui contre l'artifice de ces Docteurs. Je le dis encore une fois : cela ne regarde point la Religion; quoi que l'on se serve de son nom, pour couvrir ces ruses cachées; autrement il n'y a point de maximes qui ne dussent être tolérées, quand même elles iroient à la ruïne des Etats, & à bannir la paix du monde; pourvû qu'elles se pussent couvrir du manteau de Religion. Enfin je croi que l'on doit regarder avec un esprit de support ceux de qui les fentimens n'ont rien d'eux-mêmes de séditieux; & qui peuvent être pris plûtôt pour des scrupules d'un esprit mal instruit & mal persuadé à l'égard de certaines veritez, qui ne leur font pas affez bien connues, pour les recevoir sans hesiter: qui peuvent, dis-je, être plûtôt pris pour de tels scrupules, que pour les visions d'un esprit inquiet, qui cherche à troubler le monde.

de la décadence des Empires. 134

Ce font là les bornes générales que jevoudrois donner à la tolérance : mais pavouë que je ne pourrois approuver la benignité de ceux qui donneroient une parfaite liberté à l'idolatrie. Pour être de ce sentiment, il faut avoir oublie, ou n'avoir jamais compris ce que l'Ecriture nous represente de l'horreur dece culte impie: & il me semble que c'est faire à Dieu un grand outrage, que de s'imaginer qu'on doit tolérer ce qu'il a condanné d'une manière si ngoureuse : ce qu'il a puni par des vangeances éclatantes; par des inter-dits; par des destructions de peuples entiers, à qui il ne permettoit pas mê-me que l'on sit miséricorde. J'avoue qu'aprés cela, si je croyois que l'E-vangile oblige à laisser faire les Idola-tres, & à les tolérer avec autant de charité que ceux qui ne s'éloignent de la concorde que pour des questions de police, ou des pointilles d'Ecole; peut s'en faudroit que je ne crusse être voisin du Manichéisme : puis que je representerois toutes les rigueurs de Dieu sous la Loi comme desavoisées par la doctrine de l'Alliance nouvelle. Il mesemble donc que, l'Idolatrie ne peut

peut être légitimement tolérée par ceux qui ont été assez heureux pour être appellez à une Religion plus pure. l'en dis autant du blasphême: & je ne puis concevoir comment des gens qui ont de la piété, & qui aiment Dieu, pourroient accorder avec le principe de ce zéle & de cet amour celui dela tolérance qu'ils auroient pour des blafphémateurs. Mais afin que l'onne se trompe point au mot; je n'entens pas ici par le blafphême seulement le vice de ceux qui abusent du nom de Dieu en sermens faux ou frivoles: mais les doctrines impies & blafphêmatoires. Je mets en ce rang les Athées; qui ne peuvent être soufferts, sans auterifer le plus noir de tous les blafphémes: car il n'y en a point de plus horrible que celui de conteller à Dieu ou son Etre ou sa Providence. Je mets au même rang ceux qui posent pour principe l'indifférence en matière de Religion; sentiment qui envelope une pensée blasphématoire, sçavoir que Dieu a imposé aux hommes, fans né-cessité, le joug de certaines Religions, qu'il a révélées lui-même : puis qu'il n'y a rien de plus abfurde, & de plus

de la décadence des Empires. 137 indigne d'une sagesse infinie, que de commander de suivre une certaine Religion préférablement aux nutres, s'il est vrai qu'elles font toutes indifferentes. J'y mets encore ceux qui fe constituent arbitres de la Divinité: & qui non contens de borner à leur gré les perfections de cette nature infinie, veulent encore en faire part à qui bon leur semble; & diftinguer dans la Di-. vinité de certains degrez inégaux & subalternes, dont ils remplissent les. places à leur gré : grands & prudens ménagers de la gloire de Dieu! qui de peur de multiplier la Divinité, s'ils difinguoient sa Nature en plusieurs personnes, aiment mieux en faire plufieurs degrez, & la diviser en plus d'une espèce. Je ne sçai comment les autres jugent de ceux dont je parle: mais quand je les vois disposer ainsi de la nature & des droits de Dieu, je ne puis m'empêcher d'en fentir de l'indignation: & de regarder avec horreur l'attentat des hommes qui se constituent juges de Dieu; & qui ne pouvant nier que l'Evangile ne donne le nom & n'attribue les œuvres de Dieu a plus d'un fujet, ofent définir quel de-

degré de différence il y a entre la Divinité de l'un & celle de l'autre. Il me semble que le nom le plus doux que l'on puisse donner à seur doctrine, c'est celui de blasphêmatoire. Il ne faut pas qu'ils répondent que leurs adversaires sont les blasphemateurs euxmêmes; puis qu'ils attribuent la Di-vinité éternelle au Fils comme au Pere: au lieu qu'elle n'appartient qu'au Pere. Car quand même il seroit possible que la question passat pour problématique, il est certain au moins que ceux qui ne reconnoissent qu'une forte de Divinité commune au Pere & au Fils, parlent de celle du Fils dans les termes de l'Ecriture, dont ils ont la lettre pour eux: au lieu que ceux qui reconnoissent un Dieu qui ne l'a pas toujours été sont obligez, quand ils veulent dire ce qu'ils pensent, à parler un autre langage que l'Ecriture. Car ils ne peuvent nier qu'elle ne contienne des passages où le Fils est formellement appelle Dieu, au lieu qu'elle n'en contient pas un qui dise formelle-ment qu'il ne l'est pas. Quand donc la chose au fonds pourroit être encore douteuse, on ne peut jamais accuser

de la décadence des Empires. 139 de blasphême ceux qui, en attendant la décission du dernier jour, parlent de Jefus Christ comme toute l'Ecriture, en parle: mais le soupçon en demeureroit toûjours sur ceux qui ne peuvent expliquer ce qu'ils pensent du Sauveur du monde, fans abandonner la lettre de l'Ecriture. C'est aux-Théologiens à entrer dans la question plus avant: pour moi je reviens à mon hijet. Outre les Idolatres & les blafphêmateurs j'exclus encore de la tolérance les Auteurs d'une doctrine turbulente & ambitieuse : & dont les principes sont de détruire toutes les autres Religions, pour s'établir plus a leur aile. J'avouë encore sur ce sujet que je ne fçaurois comprendre comment ceux qui ont en tête la tolérance universelle ne voient point cet inconvénient de leur doctrine. Si l'on tolère ceux qui ne tolérent point les autres; & dont la Religion impérieuse veut régner par tout, à la ruine de tous ceux qui lui contredisent, quel remerciment attendent de cette Communion ceux qui l'auront tolérée? Manquera-t-elle à les devorer auffi-tot qu'elle le pourra? N'a-t-en pas fait d'affez

d'assez longues & d'assez funestes expériences de ses intentions, quandelle a eu la force de se satisfaire, pour pouvoir juger ce qu'elle feroit, si on lui laissoit le pouvoir de suivre ses inclinations? Il faut être dans un pitoyable aveuglement, pour douter encore qu'elle force les consciences par tout où l'on souffrira qu'elle agisse selon ses principes. Or je voudrois bien seavoir par quel précepte de l'Evangle je dois laisser à mon voisin la force de me persecuter: ou quelle injure je lui fais, quand ne cherchant point à l'opprimer ou à le contraindre, je lui ôte seulement le moyen de m'opprimer ou de me contraindre moi-même: ce qu'il feroit infailliblement, si je le tolérois avec toutes fes maximes. On me dira, peut-être, qu'il faut que cette Communion revête l'esprit de tolérance, comme les autres : & que c'est dans cette vûë que l'on propose une tolérance générale. C'est fort bien dit: car à ce conte on tolérera cette Communion, pourvû qu'elle abjure auparavant la principale de ses maximes; fçavoir celle d'emporter de force tout ce qu'elle ne peut obtenir de droit; & de

de la décadence des Empires. 141 de ne garder la foi à personne, quand elle trouve fon conte à la violer. l'aimerois autant dire que tous les hommes se doivent tolérer les uns les autres, pourvû que ceux qui ont des fentimens intolérables y renoncent pour le bien de la paix, à ce prix la tolérance universelle ne seroit pas une chose fort mal-aifée. Au reste on voit bien, sans que j'en avertisse, par ce que je dis de l'Idolatrie, du blasphême, & del'esprit de perfécution, que si chaque Communion où il régne l'un de ces caractéres mérite de n'être point tolérée; celle où toutes ces propriétez se remarqueroient devroit encore moins prétendre à la tolérance.

Mais il est nécessaire que je dise ici, que je mets une grande différence entre ne tolérer point & persecuter. Je crois l'un convenable à la piété des Chrêtiens; mais je tiens l'autre contradictoire au Christianisme. Ce que j'appelle donc ne tolérer point, ce n'est pas massacrer, punir, piller, extorquer des abjurations forcées, établir des Inquisitions; & choses semblables: mais c'est empêcher que l'idolatrie & les autres professions que j'exclus de

142 Préfages

la tolérance nes'établissent où elles ne font pas: c'est leur ôter les moyens de s'étendre au préjudice des autres : c'el ne regarder pas comme membres d'une meme communion, & pour parler ainfi, d'une même confraternité, ceux dont la profession est tachée de semblables vices: c'est renfermer ce qu'il y a descandaleux & d'insupportable) la piété dans les maisons, sans permettre qu'il prenne en public un air de triomphe & d'empire. Il ne s'agiten cela de gêner & de contraindre personne : & ces précautions n'ôtent point à la conscience la liberté qui lui appartient par un droit inviolable. Je n'espére pas que ce que je dis plaises tout le monde: mais je le hazarde seulement pour avoir le plaisir de dire ma penfée fur un sujet que les troubles de nôtre temps rendent plus importans que jamais. Si l'on m'objectoit que les Loix de Dieu contre les Idolatres & contre les blasphêmateurs vont plus loin que je ne voudrois aller, pus qu'elles condannent ces coupables à la mort, au lieu que je les mets à couvert de la violence & de la contrainte: & qu'ainsi j'ai eu tort de conter désle com-

de la décadence des Empires. 143 commencement fur Pexemple de Dieu: je répons que je compare cette ancienne sévérité à la douceur que l'Evangile inspire pour tout le monde: que cette haine de Dieu pour les Idolatres m'apprend à le détester : que cette douceur de l'Evangile m'apprend à ne point persécuter : & que je ne puis accorder ces deux choses que par le milieu que je prens; qui consiste réprimer l'Idolatrie, comme un sujet de détestation, sans entreprendre de forcer les Idolatres par des persécutions

injustes & violentes.

Je pourrois tirer maintenant la consequence que je me suis proposée, quand je suis entré dans cette longue digression: mais il me reste une ou deux observations sur les droits de la conscience, que je ne sçaurois placer mieux qu'ici; & qui même ne seront pas inutiles pour mon dessein. Ma prémiére observation sera sur la proposition de quelques-uns, qui prennent pour principe, d'où il me semble qu'ils tirent des conséquences un peu outrées, que Dieu a donné aux hommes la conscience pour loi souveraine de leur conduite. Il y en a que cette pro-

position effraye: mais il me semble que leur terreur n'est pas bien fondée. Cela peut être vrai, sans que les consequences que l'on en tire soient légitimes. Pour moi je n'estime pas que ce principe puisse être contesté. Autrement, fi la conscience n'étoit pas la loi fuprême des hommes, je ne sçai comment les Payens auroient pû être condannez, pour avoir desobéi à cette voix intérieure. Il est vrai que la conscience est entraînée aujourd'hui par l'erreur de la raison: mais cela n'empêche pas que le droit de gouverner la vie ne lui appartienne: comme l'égarement de la raison, ne lui ôte pas le droit d'être le moyen naturel de re-chercher la verité. Ce seroit une belle proposition, que de soûtenir que les lumières de la raison n'ont point été données à l'homme pour se conduire, parce que le péché les a obscurcies & aveuglées : & ce seroit une agréable entreprise que de prouver à l'homme par raison qu'il est obligé de sçavoir & de concevoir les choses contre la raifon. Or il en est de même de la conscience. Quoi qu'elle soit un guide qui s'égare quelquefois, il ne s'ensuit pas que

de la décadence des Empires. 145 que Dieu ne nous l'ait point donnée pour guide, & c'est un dessein tout à fait extraordinaire, que celui de vouloir prouver, par des motifs de conscience, que l'on doit agir quelquefois contre la propre conscience. Pour être de cet avis il faut ne connoître ni la raison, ni la conscience, ni l'homme. Ce qu'il y a de raifonnable à dire, fur ce fujet, c'eft que comme la corruption de la raison nous fait voir que nous ne devons pas prendre pour des Oracles tout ce que nôtre raison nous dicte; parce qu'il n'est pas impossible qu'elle se trompe : de même l'état où l'aveuglement de l'ame met la conscience, ne permet pas que nous déférions à la conscience commeà un juge infaillible; quoi qu'au fond l nous soit impossible de ne suivre pas fon autorité, & de ne la reconnoître pas pour Souveraine. Il y a de la différence entre Souverain & infaillible : & ces deux propriétez ne marchent pas toûjours de compagnie. Au contraire, il semble que ces deux propriétez sont dans une espèce d'antipathie; & que l'on ne peut quelquefois être Souverain sans être sujet à plus d'erreurs, plus d'égaremens, plus d'illusions, que

que les hommes les plus miférables. Une seconde observation sera sur la comparaison des droits de la conscience crrante & de la conscience éclairée. Quelques-uns les égalent en tout;d'autres les diftinguent en tout. Pour moi je ne crois légitime ni la libéralité des uns, ni la restriction des autres. De plus habiles que moi pourront approfondir davantage la matiére : mais au moins voici ce que j'en penfe. Il faut considérer la confcience dans le rapport i Dieu, & dans le rapport aux hommes. J'estime que dans ces deux égards la conscience ne peut avoir la même étenduë, ou les mêmes limitations. So droits font plus resserrez à l'égard de Dieu, parce qu'ils sont plus clairs; & que les bornes en sont mieux connue à celui qui sonde les cœurs. Il ne faut point s'imaginer que la conscience soit indépendante. Il est vrai qu'elle n'el point fujette aux hommes : maisil n'est pas possible qu'elle soit exempte de su bir l'examen & le jugement de Dies. Il y a une raison naturelle pourquoi la conscience n'est point soumise à l'autorité des hommes : sçavoir que les hommes ne connoissent point le secret de ics

de la décadence des Empires. 147 fes mouvemens. Chacun des hommes se sent bien lui-même; & connoît malgré lui l'état de sa conscience : ou s'il est a son égard quelquesois dans un état ou d'ignorance ou d'assoupissement, celane vient que d'un defaut d'attention: il y peut remédier en se demandant conte à lui-même de ses pensées. Mais un homme ne fent point l'état de la conscience d'autrui; & quelque effort qu'il fasse, il n'en peut rien scavoir au de là de ce qu'un autre lui en voudrarévéler. Ce feroit donc une chofe ridicule que l'on prétendit avoir quelque empire fur une chose que l'on ne peut même sonder: & il est naturel qu'une chose foit aussi exempte de la jurisdiction de quelqu'un, qu'elle est éloignée de sa connoissance. Mais à l'égard de Dieu, ce n'est pas la même chose. La conscience n'a rien de secret pour lui : & par con-Equent il peut étendre son empire sur elle. D'où il s'ensuit qu'elle n'a pas envers Dieu le même privilége qu'envers shommes: & qu'encore que ceux-ci l'ayent rien à dire, fur ce qui se fait par conscience, parce que le bon ou le auvais état où elle se trouve, est une chose qui leur est absolument incon-G 2 nuc;

148 Prélages

nuë; Dieu ne laisse pas d'en être le ju ge: parce que la conscience paroit devant lui à découvert avec toutes les qualitez. De forte que ce qui pourroit être une excuse devant les hommesne le scauroit être devant Dieu. Devant les hommes il n'y a point à distinguer entre conscience errante, & conscience éclairée : parce que celle qui ent peut être d'aussi bonne soi dans sontsreur, que celle qui n'erre point l'el dans sa connoissance. Mais devant Die les qualitez d'errante & d'éclairée fout clairement distinguées: de sorte quell conscience peut paroître devant luis quatre états différens : le premier & plus parfait joint les qualitez de bons & d'éclairée : lorsque l'homme a s bons principes; & qu'il sent qu'il agt convenablement à ses principes: les cond affemble les qualitez d'errantes de bonne : comme lorsque l'esprit pro venu d'un faux principe agit ne moins convenablement a fon principal le troisième unit les qualitez d'errante & de mauvaise; lorsque l'homme étant dans une erreur qu'il prend pour un verité, sent bien néanmoins qu'il agt contre les propres lumières : le quatre me:

de la décadence des Empires. 149 me, le pire de tous, confond les qualitez d'éclairée & de mauvaise: comme quand un homme bien perfuadé d'une verité constante, se reproche néanmoins qu'il agit contre sa propre conviction. J'avertis ici que quand j'appelle la con-fcience bonne ou mauvaile, j'entens par ces mots la conformité ou l'oppofition entre le sentiment de la conscience & le principe sur lequel elle restéchit : en un mot, la bonne ou la mauvaise foi. J'avouë que c'est abuser un peu du mot; & qu'à la rigueur on ne peut appeller bon que ce qui se trouve dans une exacte conformité avec une bonne régle : mais comme on parle pour fe faire entendre, il faut se servir des expressions usitées, quoi qu'elles soient quelquefois équivoques. Cela pofé je dis que des quatre états où Dieu voit la conscience, il n'y a que le premier qui emporte l'approbation de Dieu : les trois autres sont défectueux; & par conséquent ne peuvent, à la rigueur, lui être agréables. Le second a , si vous voulez, un peu d'excuse: mais son excule est insuffisante; parce que l'errenr, dans les choses qui se passent entre l'homme & Dieu , & qui comprennent les

Présages les devoirs naturels de la Créature, el toûjours supposée évitable : n'étant de-venuë inévitable & invincible à l'homme que par sa faute. La bonne soine fussit donc pas pour l'excuser; parce qu'elle n'empêche pas qu'il ne soit dans une erreur dont il a pû se défaire. La conscience dans cet état n'est appellée bonne que dans un sens équivoque, où bon est pris pour ce qui n'est pas tout mauvais: mais qui est composé de bien & de mal : autrement il faudroit dire que l'erreur n'est pas un mal, ce qui est une vision de la dernière absurdité: puis qu'il n'y a point de mal dans les choses de la Religion & de la morale, qui ne procéde de l'erreur. Or ce qui n'est bon qu'en ce sens n'est pas ce que Phomme doit à Dieu: à qui l'on ne peut rendre des hommages trop parfaits: & par consequent la conscience qui n'est bonne qu'avec cette restriction ne peut être prise devant Dieu pour une suffifante excuse de la conduite de l'homme. Le troisième état aussi ne peut être

jugé meilleur que l'autre. Il est vra que celui qui agit contre son erreur semble par là se remettre dans le chemin d'où son erreur le faisoit sortir: &

de la décadence des Empires. 151 ce seroit là une bonne disposition, si sa manière d'agir venoit de la connoissance de son erreur. Mais pendant que son erreur lui paroît une verité, je ne puis comprendre qu'il y ait de l'excuse pour lui à témoigner du mépris & de la rebellion, pour ce qui lui paroît revêtu des droits de la verité. Cela se sent, dans la pratique, par ceux même qui voudroient être d'un avis contraire : & qui le tiendroient , sans doute, personnellement offenfez, fi quelqu'un, qui prendroit un autre pour eux , lui faisoit tout le mauvais traitement qu'il souhaiteroit de leur faire. Un homme qui prenant un Paisan pour son Roi commettroit contre lui les derniers ex+ cés, ne passeroit pas pour bon sujet. Ainsi celui qui s'imagine qu'il n'y a point d'autre Dieu que le Soleil, & qu'i feait néanmoins que la Divinité doit être adorée, ne feroit pas innocent, s'il refusoit au Soleil les hommages qu'il croit lui devoir. La raison de cela est que l'homme qui péche contre des Loix universelles est toûjours coupable: parce que les Loix universelles sont fondées sur un droit immusble. Or il n'y a point de Loi plus universel-

G 4

152

le que celle qui ordonne aux hommes d'adorer Dieu. Il est vrai que le folcil n'est pas Dieu: mais ce n'est que par accident que l'homme se rencontre à lui refuser ce qui ne lui est pas dû; puis que selon sa persuasion, il croit lui devoir ce qu'il lui refuse. Or je ne crois pas qu'un homme qui ne fait du bien que par hazard, puisse raisonnablement prétendre à la louange de bien faire: puis que son dessein, son inten-tion, sa volonté c'est de faire mal. On peut dire de ceux qui sont en ce cas, que comme ce n'est que par hazard qu'ils refusent un certain honneur à un objet qui ne le mérite pas; ils refuseroient aussi eet honneur à l'objet qui le mérite, si par hazard il se trouvoit en la place de l'autre. Ils font dans la disposition de manquer à leur devoir; & il ne tient pas à eux que leur outrage ne s'adresse à l'objet qu'ils font obligez d'honorer. Dire que tout le mal confiste en ce qu'ils ne croyent pas bien faire; & rapporter à cette difposition ce que dit S. Paul, que ce qui se fait sans foi est péché, c'est ne rien dire: & j'ai appris dans les livres des Théologiens que S. Paul peut avoir eu

de la décadence des Empires. 153 d'autres vûës dans ces paroles. Mais quand il auroit voulu dire seulement que l'on péche dans tout ce que l'on fait sans être persuadé de bien faire, cela même prouveroit qu'un homme qui erre, péche quand il agit contre le principe de son erreur, qu'il prend pour une verité; puis qu'il agit alors avec persuasion qu'il fait mal. Quoi donc est-ce une bonne action que d'adorer une Idole, parce qu'on la prend pour Dieu? cesse-t-on d'être coupable, quand fuivant une perfuafion erronée, on rend à une créature ce qui n'est dû qu'au Créateur ? Peut -on penser qu'un idolatre de bonne foi fait une bonne œuvre, quand il se proster-ne devant son Idole, parce que suivant l'erreur qui le préoccupe, il le fait en bonne conscience? Non: c'est une illusion que l'on se fait sur la qualité de bon, dont on ne confidére pas l'équivoque. Cette conscience n'est bonne que parce qu'elle est conforme à une erreur, qui est un mauvais principe. Cen'est donc qu'une bonté équivoque, qui consiste en ce que tout n'est pas mauvais. Il y a du bien & du mal: du bien, dans la convenance de G 5

Prefages

154 la conduire à la régle : du mal, dans le choix d'une régle corrompue: & le bien ne suffit pas pour excuser le mal, parce qu'un bien imparfait n'est un bien que dans un sens équivoque, sur le prix duquel le mal l'emporte tou-jours. Ce troiséme état de la conscience ne peut donc passer encore pour supportable devant Dieu : mais le quatrieme est le plus criminel de tous: parce que s'il y a du mal à n'agir pas felon une erreur prise pour la verité; le mal est, sans doute, plus grand, quand on agit contre la verité même démontrée & reconnue.

Voilà ce que je pense des droits de la conscience en la considerant par rapport à Dieu: sçavoir que la conscience errante n'entre pas à l'égard de Dicu dans tous les droits de la conscience éclairée, parce que celle-ci profite plus quand elle est bonne, & condamne plus devant Dieu quand elle est mauvaise; que l'autre, qui est un mêlange où il entre toujours plus de mal que de bien : avec cette particulière confideration que le mal qui y est ne paroît jamais sans excuse, & ce-pendant n'est jamais couvert d'une excufe

de la décadence des Empires. 155 cuse suffisante. Elle n'est jamais sans excuse; parce qu'il y a toûjours un côté specieux. Si elle agit de bonne foi, suivant une persuasion erronée, il semble que sa bonne foi l'excuse en partie; & donne à la faute qu'elle commet quelque chose d'involontaire. Si elle agit contre l'erreur qu'elle prend pour verité, il semble que le bien qu'elle fait excuse en quelque chose la manière de le faire. Mais ces excufes font infuffifantes au fond, pour les raisons que j'ai dites. Ainsi la con-science éclairée a devant Dieu beaucoup plus de force pour défendre ou pour condamner, que la conscience errante : parce que si elle est bonne autant qu'elle est éclairée, il n'y a point de mal mêlé; & que si elle est mauvaise, & rebelle aux lumiéres de l'ame, elle est privée de toute excuse: & par conféquent elles ne font pas dans des droits égaux. Mais à l'égard des hommes je n'y trouve plus la même différence: parce que les hommes ne peuvent entrer, comme Dieu qui fonde les cœurs, dans le secret de la conscience. Ils ne sçavent ni les bornes où s'arrêtent les lumiéres des autres; ni G 6 10

156 Présages

la bonne foi de chacun avec soi-même: & par conséquent ils ne connoisfent pas les degrez des fautes, ou la force des excuses, qui regardent la conscience d'autrui. L'homme même ne distingue point en soi-même la conscience qui erre & celle qui n'erre point. Je trouve donc que cette distinction des états de la conscience, en celui d'erronée & d'éclairée, est inutile & absurde, quand il s'agit de comparer les hommes avec leur conscience. Ils ne connoissent que les états de bonne ou de mauvaise que leur conscience peut recevoir : parce qu'ils peuvent fentir dans lequel de ces deux états elle se rencontre. Or ils doivent toûjours tâcher de l'avoir bonne: & de garder avec eux-mêmes cette concorde secrette, qui fait le repos de l'efprit. Il faut à la verité qu'ils ne négligent rien pour s'instruire, afin dene laisser point leur conscience dans le danger d'être entraînée par l'erreur de l'entendement : mais pendant que leur ame préoccupée est dans une erreur qu'elle prend pour une verité distinctement connuë, je ne comprens, certes, pas comment la conscience perd

de la décadence des Empires. 157 perd par là ses droits, en sorte que Phomme foit louisble de n'en fuivre pas les mouvemens. Je dis donc que chez les hommes & devant les hommes la conscience errante & la conscience éclairée n'ont point de droits différens. Elles sont égales en autorité fur la conduite de l'homme. C'est un fait dont il n'y a personne qui ne soit convaincu, pour peu qu'il s'examine soi-même. Il n'y a point d'homme qui n'ait erû quelquefois avoir raifon, dans des choses où il a reconnu dans la fuite qu'il avoit tort: & qui pendant la durée de cette fausse perfuation n'ait fait quelque chose conformément à ce principe. Je demande à toute personne équitable qui s'est trouvé dans cet état, s'il a remarqué que la force de la conscience sût moindre & moins impérieuse alors, que quand il s'agissoit des choses dont il avoit une connoissance toute entiére? Qu'on ne me dise pas que ce n'est qu'un empire de fait que la conscience errante usurpe sur la conduite de l'homme : mais que ce n'est pas un droit qui lui appartienne. Car, comme je l'ai remarqué ci-dessus, l'erreur

Presages 158

n'est pas dans la conscience, qui n'est qu'une réflexion de l'ame fur les penfées qu'elle apperçoit en elle-même, & qu'elle a effectivement ; le siège de l'erreur , c'est l'ame : c'est là que l'erreur usurpe les droits de la verité : parce qu'il ne dévroit appartenir qu'à la verité de posséder l'ame, & d'y exciter le sentiment intérieur de ses lumiéres: mais la conscience n'usurpe rien sur l'homme. Elle ne fait que jouir de fon droit, qui consiste dans cette générale maxime, que l'homme doit obeir aux mouvemens de sa conscience. Il faut que cela soit vrai en tout temps. Car s'il y a un temps excepté, il faut que ce soit un temps qui puisse être connu à l'homme. Autrement il y auroit de l'absurdité à dire qu'il est obligé à faire rélistance à sa conscience, dans des occasions qu'il ne peut connoître. Or cette occasion ne peut être celle où la conscience est errante ; parce que quand la conscience erre l'homme ne le connoît pas. Elle n'errerait pas, fil'horame s'en appercevoit. Ce ne peut donc être dans ce cas d'erreur, où l'homme seroit obligé d'agir contre sa propre conscience. On me dira bien,

de la décadence des Empires. 159 bien, fans doute, ici que l'on ne doit point obéir à ses propres lumières. avant que d'avoir pris toutes ses suretez, pour être convaincu qu'elles font certaines & veritables. Cela est vrai, sans contredit; mais cela n'empêche point que la conscience errante n'air autant de pouvoir fur la conduite de Phomme, que la conscience éclairée. Car aprés que l'on a pris toutes les mefures que l'on croit possibles, en sorte que l'on demeure satisfait de soi - même & de sa propre diligence, il peut arriver quelquefois que l'on se préoccupera d'une fausse persuasion; &c qu'on s'y attachera d'autant plus, qu'on croira n'avoir rien oublié de ce qui étoit nécessaire pour trouver la verité. Alors il faut agir; & cela est indispensable, quand les pensées qui occupent l'ame sont de celles qui déterminent à la pratique. Comment donc faudra-t-il faire? Y a-t-il encore à examiner l'examen même qu'on a déja fait , pour s'assurer qu'il a été dans les régles ? Il faut se fixer malgré qu'on en ait en quelque lieu; & s'arreter dans un point où l'ame contente d'elle-même, croit avoir affez fait;

160 Presages

pour prendre ses conclusions aveclu-Autrement il faudroit aller à l'infini, de scrupule en scrupule, & de doute en doute. Ne peut-elle donc par errer en s'arrêtant au point où elle ne doit pas s'arrêter? & en prenant des Sophismes qui l'éblouissent pour de bons & de solides raisonnemens? C'est une affaire d'expérience. On en a des preuves tous les jours. Entre tant de millions d'hommes qui sont dans des fentimens que Dieu lui-même nous fait regarder comme des erreurs, il n'est pas imaginable qu'il n'y ait quelqu'un qui s'est appliqué de son mieux à connoître son devoir : & qui par ses propres réflexions n'a pas laiste d'augmenter ses ténébres, au lieu de les diffiper : & en effet il y en aun grand nombre de tels dans le monde Nous le voyons; nous le sçavons; & fiquelqu'un le nie, cela vient ou dece qu'il ne connoît pas l'homme; ou de ce qu'il trouve à propos de le nier pour des raisons particulières. Dans cet état done, dira-t-on qu'il ne faut pasque l'homme céde aux mouvemens de fa conscience errante? Qu'on lui montre qu'elle erre, & alors, sans doute,

de la décadence des Empires. 161 il ne lui obeira plus : mais pendant qu'il se persuade qu'il n'erre point, sa conscience, toute errante qu'elle est aura sur lui une autorité toute entière. S'il y avoit un moyen par lequel un homme, comparant perfuation à perfuation, pût juger que l'une est trom-peuse & que l'autre ne l'est pas, il pourroit se garder de celle qui le fait errer; mais comme je l'ai déja dit dés le moment qu'il s'apperçoit de cette différence, il n'erre plus: & cette différence ne lui peut jamais tomber dans la pensée, pendant que l'erreur y tient encore la place de la verité. Alors elle lui paroît autant verité que la verité même: & il se sent trop obligé à rendre obéissance à la verité, pour pouvoir refuser d'obeir à sa conscience, dont il lui semble que les mouvemens sont conformes à une régle légitime. Tout homme qui, aprés avoir été de longues années dans une erreur, dont il a été long-temps à découvrir l'illusion, fait réflexion sur la manière dont la verité, qu'il croyoit connoître, faifoit impression sur lui, confessera qu'il n'y avoit rien de moins fort dans cette impression trompeuse,

que

que dans celle de la verité même, aprés qu'il l'a reconnuë. Ainsi l'examen supposé pouvant ne delivrer point l'ame de son erreur, il reste à conclure en ce cas que la conscience aura tout autant d'empire sur la conduite de l'homme, que s'il avoit heureusement rencontré la verité la plus constante.

Je dis en second lieu qu'un des droits de la conscience étant celuide donner ou d'ôter le repos au cœur, felon qu'elle approuve ou qu'elle condamne l'homme, c'est un droit qu'elle retient également, dans quelque si-tuation qu'elle se trouve. C'est encore une question de fait. Il n'y a personne, qui, faifant deux choses contre sa conscience, dans l'une desquelles il erre, perfuadé de n'errer point, & dans l'autre desquelles effectivement il n'erre point; qui, dis-je, s'apperçoive qu'il y ait moins de force dans les reproches de sa conscience errante, que dans ceux de sa conscience éclairée: fur tout quand ces deux choses lui paroissent d'égale importance Qu'un homme équitable compare dans ces occasions remords à remords, jugement à jugement, inquiétudes à in-

de la décadence des Empires. 162 inquiétudes: je répons que leur différence ne lui apprendra jamais que les uns viennent d'une cause errante, & les autres d'une cause éclairée. Dans les deux cas, la conscience lui parlera d'un même ton: portera contre lui la même condamnation : lui fera fouffrir les mêmes peines. Qu'on ne m'oppose point ici l'état d'une ame qui n'est ni pleinement errante, ni pleinement convaincue de la verité. Dans cet état douteux la conscience ne parle jamais que d'une manière suspenduë: parce qu'elle fent bien que l'ame , fur les pensées de laquelle elle refléchit, n'est pas parfaitement déterminée : ou, pour parler mieux : parce que la conscienee n'étant qu'un sentiment intérieur & convaincant de ce que l'ame dicte. la conscience n'est rien dans cet état d'irrésolution & de doute, qu'un sentiment & une perception de l'incertitude où l'ame se trouve. Cet état douteux ne tombe point fous la question que je traite: &il s'agit seulement del'état des ames déterminées, & qui ont de fausses ou de légitimes persuasions. Or que ce soit là un droit de la conscience, il n'y a personne qui puisse en douter,

164 Présages

s'il fait seulement un moment d'attention à foi-même. Caril aura beau se tourner lui - même de tous les côtez; il ne trouvera jamais qu'il lui foit possi-ble de faire comprendre à sa conscience qu'elle ne doive pas le bourreler en fecret, quand il ne fait pas ce qu'il croit être obligé de faire. Cela dépend de la constitution même, & de la na-ture de la conscience. Il la faut détruire, pour lui ôter ce pouvoir. Je voudrois bien sçavoir de ceux qui sont d'un autre sentiment, comment ils pourroient faire, pour empêcher que la conscience errante ne remplit un homme qui lui est rebelle de craintes & de remords; pendant qu'il croit n'errer point; & qu'il est persuadé qu'il a tort d'agir contre les principes qu'il prend pour de veritables lumiéres. C'est là un pouvoir qui appartient à la conscience, non entant qu'elle peut errer ou n'errer point : mais entant qu'elle est conscience : & qui par conséquent ne lui appartient ni plus ni moins, soit qu'elle soit entraînée pas de fausses, soit qu'elle suive de veritables connoissances. Si l'on me demande sur quoi je me fonde, pour rappor-TES

de la décadence des Empires. 165 terce pouvoir à la nature & à la constitution de la conscience; je dirai que je m'appuie sur le plus clair & le plus certain principe de nos connoissances: fçavoir que ce que l'on ne peut féparer de l'idée d'une chose appartient nécessairement à son essence. Je connois par là que la perfection est essencielle à Dieu, parce que de quelque côté que je le contemple, je ne puis penser ni concevoir rien de lui où cette idée de perfection ne se trouve. Je ne connois que la raison appartient à la constitution de l'homme, que parce que je ne puis me former une idée complette de l'homme, fi je n'y concois la raison. L'on veut que l'essence de l'ame consiste dans la pensee, par cette raison qu'on ne peut concevoir l'ame, que l'on n'enferme dans cette notion celle de la penfée. C'est par là qu'on définit que l'essence de la matiére consiste dans l'étenduë; parce qu'il n'y a point d'effort d'esprit qui puisse empêcher qu'on ne confonde l'étendue avec ce que l'on conçoit de la matiére. Par la même raison, je regarde comme appartenant à la nature de la conscience, le droit de condamner ce qui

qui lui répugne, ou d'approuver ce qui est en concorde avec elle, parce que l'on ne peut separer ce droit de l'idée qu'on se forme de la conscience, La conscience est conçue commeun juge intérieur, qui dicte ce qu'il faut faire ou fuir. Peut-on separer de l'idée d'un juge le droit de condamner ce qu'il desapprouve, ou d'approuver ce qu'il ordonne. Il n'y a pas même d'abstraction qui puisse diviser ces choses, Toute idée de jugement emporte malgré qu'on en ait ou condamnation, ou approbation du fujet dont il faut juger. Par confequent on ne peut douter que ce ne soit là un droit de la conscience, fondé sur sa constitution & fur fa nature, qu'elle condamne ou qu'elle approuve ce qui lui est contraire ou conforme: qu'elle tourmente le rebelle par des remords, & qu'elle laifse l'obéissant dans le repos. L'erreur ou la verité ne changent rien à ce droit, parce que ni l'une ni l'autre n'appartient à la conffitution de la conscience : errer ou n'errer point sont feulement deux diverses situations à l'égard desquelles la nature de la conscience n'a rien de déterminé. Ce sont des

de la décadence des Empires. 167 des qualitez muables qu'elle peut avoir successivement : qu'elle peut même avoir ensemble à l'égard de divers sujets : &c qu'elle peut acquerir ou perdre sans diminution de ce qui lui appartient comme dépendance de sa pature.

Je dis en troisiéme lieu que la conscience est toûjours égale dans le droit de la liberté. Il est encore indifferent à cet égard qu'elle foit ou qu'elle ne foit pas dans l'erreur. Lors que l'homme juge de ses pensées ou de sa conduite, il est impossible de lui ôter la liberté de son jugement. Quoi qu'un homme foit dans l'erreur, il n'y a point de force qui le puisse empêcher de sentir s'il approuve ou non ce que l'on exige de lui. La force majeure peut le réduire à faire bien des choses contre sa pensée: mais elle ne peut lui ôter la liberté de juger s'il fait bien ou mal d'obéir. J'ai remarqué que ce jugement est ce qu'il y a de plus libre dans l'homme; & qu'il ne dépend ni de la force étrangére, ni de l'homme même. Qu'il erre ou qu'il n'erre point, cela n'y fait rien. En quelque état qu'il se trouve , il ne peut jamais renoncer

168 Présages

noncer au droit de sentirs, en agissant contre les lumiéres qui le trompent, il se condamne ou il ne se condamne pas.C'est un fait d'expérience, sur quoi chacun peut se convaincre aisement, par un peu d'attention à ce qu'il fent, quand il fait quelque chose contreson gré. Cela vient encore de ce que la liberté appartient à son essence: & que c'est un privilége qu'on ne scauroit lu ôter qu'en la détruisant. De là mit une quatriéme égalité entre les deux états de la conscience, par rapportà la contrainte extérieure. Dans l'un & dans l'autre la violence est également injuste. S'il étoit permis de la forcer, ce droit ne pourroit appartenir qu'à Dica qui en est le Maître; & à l'égard de qui elle n'est plus souveraine & indépendante. Cependant Dieu ne la force jamais: & il ne se conduit avec elle que par des persuasions: même dans le miraculeux ouvrage de la conversion, la force intérieure dont il se fert pour changer le cœur, est, selon le sentiment des plus sages Théologiens, de qui je l'ai ainsi appris, non, une force qui contraint, mais une force qui persuade. Il ne convertit p25 l'hom-

de la décadence des Empires. 169 l'homme en le rendant homme de bien malgré lui, & lui faisant faire avec répugnance toutes les actions d'homme converti; mais en faisant qu'il veut devenir ce qu'il devient; & qu'il sent même que sa conscience, cette partie de lui - même fi libre & fi indépendante, lui diéte de le devenir. Cela convient à la fagesse de Dieu, autant qu'à la nature de l'homme. Dieu qui connoît les propriétez de fa créature, parce que c'est lui qui les lui a données, scart bien que la voye violente, & une force coactive détruiroient ces propriétez: c'est pourquoi la force qu'il emploie est esficace & vistoricule, sans être cruelle ni contraignante. Puis donc que Dieu, de qui la conscience releve, Dieu qui peut scul lui donner des loix, Dicu à qui seul elle est tenuë de rendre compte, ne laisse pas de garder ces mesures avec elle, qu'il ne la violente point, combien plus doit-elle être exempte de la violence de ceux qui n'ont point de légitime empire sur elle ? Cela ne regarde pas seulement la conscience qui fuit une veritable perfuafion; mais même une conscience errante. Car Dicu

Presages

Dieu ne distingue point entre ces deux états différens: & il n'exerce pas plus de contrainte dans la conversion d'un pécheur, que dans la conduite d'un régénéré. Il y a donc aussi peude raison de croire qu'on peut forcer une conscience errante, que de croire qu'on peut faire violence à la con-fcience qui n'erre point. Et cela pa-roit d'ailleurs manifestement par l'embarras où se trouveroit tout le monde, fi la vraye perfuafion étoit feule privilégiée. Car deux personnes ou deux Peuples étant engagez dans deux perfuations oppofées, il s'enfuivroit qu'il ne peuvent demeurer en paix ensemble puis que chacun regardant la conficience de son adversaire comme es rante, croira être dans le droit dela refuser le repos & la tolerance. Il n'es pas question de sçavoir ici qui do deux a raifon; puis qu'à proprement parler c'est un procés dont il ne sant point attendre sur la terre une décisson authentique: & que par quelque autorité qu'on prétende que la cause soit terminée, la fausse persuasion ne manquera pas de tirer avantage de tout a qu'il y aura de fait en faveur de la vertt,

de la décadence des Empires. 171 té, parce qu'elle ne manquera jamais de se prendre elle-même pour la verité. Or il est inutile de tourner la question du côté du droit, quand il est impossible de trouver la décision, ou de la faire recevoir quand elle est trouvéc. On en voit un exemple dans les disputes qui régnent entre les Proteflans & ceux qui s'appellent Catholiques. Les Protestans croient que la décision est faite, & les Catholiques auffi; mais chacun prétend qu'elle est faite à fon avantage: &cnil'un ni l'autre ne vent souscrire la décision avantageuse à son Adversaire. Supposé donc que la conscience errante n'ait pas le droit d'ériger qu'on l'exempte de la violence & de la contrainte, le Protestant convaincu que les Catholiques ont tort jugera qu'il a raison de seur envoyer des Dragons, & de les forcer afe ranger dans son parti: & le Catholique persuadé qu'il a raison, ne voudra jamais permettre que les Protesans jouissent d'un repos qu'il croit leur devoir ôter. Revenir à la question dedroit, c'est multiplier inutilement la dispute: & pendant qu'on en sera une discussion infructueuse, il arrive-

H 2

172 Présages ra de fait & réellement, que les deux partis le feront une persecution mutuelle. Il faut donc ôter le principe sur lequel cette irrégularité seroit fondée: & reconnoître que la perfusion où Pon eft que les autres errent ne donne pas le dioit de les contraindre dans leurs fentimens. Ces principes qui ont des fuites nécessairement & infailliblement mauvaifes ne peuvent être veritables. Ce n'est point le caractére de la verité, que de fonder nécessairement de mauvaifes conséquences. Il est vrai qu'on peut abuser des veritez les plus constantes : & en tirer de mauvailes conclusions: mais que des vertez communes à deux partis puissent être aux deux partis d'une confeques ce également funeste, c'est ce quest crois qu'on auroit de la peine à protver par un feul exemple: au moins il ne me semble pas que cela puisse être dans les veritez qui regardent la Reli-gion. Autrement il faudroit avoile

que la Religion, qui est l'honneur à la perfection de l'homme, lui fourniroit des principes d'où il seroit imposfible de ne tirer pas des consequences facheuses. Ce principe donc qui n'acde la décadence des Empires. 173 corderoit l'exemption des violences qu'à la confcience éclairée à l'exclusion de la confcience errante; & qui donne lieu inévitablement à des conféquences meurtrières & inhumaines ne doit être regardé que comme une erreur.

Je n'ai plus qu'un mot à dire fur ce sujet. C'est que la tolerance que j'accorde aux consciences errantes ne tend point à accorder l'impunité des crimes. On pourroit dire que les actions défendues par les loix sont telles que celui qui les commet ne peut guéres s'imaginer que sa conscience l'oblige à les faire : & ainsi comme sa conscience le condamne lui-même, il ne faut pas trouver mauvais qu'il encoure la condamnation d'autrui. D'ailleurs les peines impofées à de certaines actions ne sont pas ordonnées pour punir de son erreur la conscience du coupable : mais pour réparer le dommage qu'un particulier fait souf-frir à l'autre; ou le trouble que le particulier apporte à la Communauté dont il est membre: & c'est là un ordre d'affaires bien différent de celui de la Religion. Enfin les peines prescri174 Présages

res par les Loix Civiles regardent seulement les choses dont l'observation est requise au bien de la Société: & ne réglent les actions de l'hommeni entant qu'elles se rapportent à Dien, ni entant qu'elles se rapportent au cœur de l'homme même : mais entant qu'elles ont rapport à un état quine subliste que par de certaines conventions : de forte que la confcience n'a rien à souffrir, quand on punit ceux qui les violent. Ce qui est fondé sur ce qu'il n'y a rien de commun ni de confus entre les droits de Dieu, & les droits des Etats : Dieu ayant feulement prescrit des Loix à la conscience; & n'ayant point laissé de loix es détail aux fociétez de la terre : & les sociétez aussi n'ayant rien à voir sur la conscience, dont Dieu a réservé l'empire pour foi. Quand done un homme a commis un vol, ou un meurtre, ou une fausseté, ce n'est pas l'affaire du Juge humain que de s'informer dans quel état de conscience il s'est trouvé en le commettant : il ne doit voir l'action du coupable que dans le rapport qu'elle a au dommage souffert par les personnes intéressées, ou à l'attentat com-

de la décadence des Empires. 175 commis contre la surcté publique: &c en le punissant il ne fait rien dont la conscience du criminel ait lieu de se plaindre: & la justice de ces punitions elt d'autant plus évidente, qu'il n'y a personne, dans quelque état qu'il ait la conscience à l'égard du fait particulier, qui ne sçache bien en général que l'action qu'il commet est punissable par les Loix : de forte que sa conscience ne peut être regardée comme errante simplement & de bonne foi, puis que l'esprit se détermine à une action particulière, malgré la lumière générale d'une loi qui lui en déclare les conféquences.

Cette matière m'a mené plus loin que je n'aurois crû: je m'arrêtera donc ici, pour conclure de tout cela que la periecution est injuste: & que l'injustice est d'autant plus grande, que le sujet dans lequel elle est commiscest plus important. Quand donc on voit que l'esprit de persecution régne en quelque lieu; & qu'il y régne sans honte, sans bornes, sans modération, l'on peut dire que l'injustice y est aussi à son comble. Mais sans contredit, quand l'injustice des hommes

H 4

Presages

176 a passé un certain degré, il est temps que la Justice de Dieu vienne au secours de l'innocence affligée. J'ai remarqué déja ci-devant que l'oppression des Peuples étoit d'un mauvais présage pour les Etats: mais si cela est vrai, quand il s'agit seulement des choses extérieures ; & que l'oppresfion n'a point d'autre effet que de rendre le Peuple pauvre & misérable; combien le présage devient - il plus fort, quand on attaque les Peuples dans une partie plus sacrée? Aussin'y 2-t-il guéres d'exemples de Perfécuteurs impunis: & Dieu même a voulu que les exemples de ses jugemens fusfent fort remarquables en de telles occasions. Jene ferai point de réflexion fur la punition des Egyptiens, aprés le cruel traitement qu'ils avoient fait aux Israëlites: car il ne me semble pas que ce soit là une persécution. Je ne vois point entrer la Religion dans les motifs des Rois d'Egypte : ce sont toutes raisons d'Etat : & en effet la Religion des Israelites, qui n'avoient point encore reçû de Loix de Dieu, n'étoit pas si différente de celle des autres Peuples, que cette différence put don-

aelu décadence des Empires. 177 donner occasion de les persecuter. Il est vrai que ç'eût été fort offenser les Egyptiens que de sacrifier à leur vue les animaux qu'ils adoroient; & que les Ifraelites avoient vû facrifier fans scrupule, dans la famille de leurs Peres. Mais il est fort vrai-semblable que les Israelites ne donnerent point à leurs hôtes ce sujet de se plaindre d'eux. L'Ecriture est si soigneuse de marquer quand les hommes de cesfiécles la dreffent des Autels à Dieu & lui offrent des Sacrifices, qu'il est fort probable, que si les Israelites avoient fair quelque chose de pareil, elle ne l'auroit pas oublié. De plus quand Moife allegua pour raifon de la retraite du Peuple, dont il sollicitoit la permission, qu'il ne pouvoit sacrifier en Egypte, parce qu'il faudroit facrifier l'abomination, c'est à dire, l'objet du culte des Egyptiens; Pharaon auroit pû le réfuter aisement, supposé que les Ifraelites eussent sacrifié quelquefois. Il n'auroit eu qu'à répondre que les Egyptiens les avoient vû faire d'autrefois ; & qu'ainsi, quel que fût le choix des victimes, il n'y auroit rien de nouveau pour eux, dans la dévotion

178 Présages zion des Ifraëlites. La Carconcision de même ne pouvoit offenser personne: puis que c'étoit une cérémonie quise pratiquoit alors fans fafte, dans le feeret des maisons: que d'ailleurs cette pratique pouvoit avoir fouffert comme plusieurs autres, une longue interruption : que même les Egyptiens avoient de la vénération pour cette inflitution, que quelques-uns onteri fi ancienne chez eux, qu'elle s'ypratiquoit avant l'arrivée de la famille de Jacob: ce qui fait que plufieurs Auteurs anciens affurent que les Ifraëlites l'avoient prise d'eux : quoi qu'il y at bien plus d'apparence qu'elle y eût été portée par les voyages d'Abraham & d'Ifaac. Je ne vois donc rien qui cût pû exciter entre ces Peuples une haine de Religion: & au contraire l'Ecriture attribuë formellement ces cruautez à des vûes politiques. C'est pourquoi l'oppression de ce Peuplene me femble pas pouvoir passer pour une persécution proprement dite: quoi que souvent cela se débite par les Prédicateurs, qui le disent, parce qu'ils l'ont entendu dire à d'autres, dont ils n'ont jamais examiné les fentimens.

de la décadence des Empires. 179 Il en est de même de toutes les guerres que les Ifraëlites eurent à souffrir de la part de leurs voisins.L'un ne songeoit point alors à détruire la Religion de l'autre : & les intérêts temporels étoient la cause unique de leurs démêlez. Antiochus fut le premier qui, étant déja Maître des Juifs, voulut leur faire changer de culte, & les réduire à la même Religion que le reste de ses sujets. Il faut avoiier que ce Prince prenoit bien la chose; &c qu'encore qu'on ait accoûtumé de dire que les nouvelles inventions ne se perfectionnent pas tout d'un coup, il porta tout d'un coup si loin l'art de la persecution, que tous ceux qui sont venus aprés lui ont été obligez à se tenir dans les bornes de son exemple. On a pû diverlifier les moyens particuliers de réiffir dans les convertions forcées; mais avec cela on n'a fait que suivre son plan; & il n'a fallu rien réformer à les principes: tant il avoit d'abord heureusement joint la fraude & la violence; la perfuafion & l'autorité, la corruption des lâches, & la punition des perfévérans. Austi cut-il la fin qu'il méritoit: & la vangeance

Divine, non contente de s'être déployée fur la personne, se répandit sur son Etat; qui demeura depuis ce temps-là, jusqu'à son entière destruction, dans d'horribles confusions. Cela n'empêcha pas les Empereurs de persecuter l'Eglise Chrêtienne : en quoi ils eurent ou pour adjoints, eu pour modéle les Juis même, qui fi-rent ce qu'ils purent pour étousserle Christianisme des sa naissance. Les uns & les autres auffi eurent une fin parellle. Les Juifs ne répandirent pas beaucoup de fang Chrêtien : mais ils y avoient pourvû, en verfant celui de Jesus Christ même ; qui valoit bien autant que celui de tous les hommes. Leur punition a été aussi éclatante qu'elle pouvoit l'être : & fi quelqu'un n'en a pas entendu parler, il faut qu'il ne sçache pas même s'il est Chrétien. Les Empereurs perfécuteurs ont zufit tous été malheureux: & fi les fleaux de Dieu ne sont pas toûjours tombez fur leurs personnes, leurs Etats au moins n'ont pas manqué de s'enrelfentir. Je ne m'arrêterai pas à parcourir le temps de ces sanglantes persécutions. Il n'y a personne à qui elles no foient

de la décadence des Empires. 181 foient connuës: & qui n'ait oui dire quelque chose de la manière dont Dieu en a puni les auteurs. C'est pourquoi je ne repéterai point des choses si rebatues. Il y a seulement une remarque digne de n'être point oubliée. C'est qu'avant que les perfécutions de ces derniéres années fussent venues aux plus grandes extrêmitez, Dieu a permis qu'un homme, nourri dans le sein de l'Eglife perfécutante, s'avisat de mettre au jour un Traité de la mort des Persécuteurs. Il y avoit plusieurs siécles que cet Ouvrage n'avoit parû: & ce n'est pas, sans doute, sans un ordre secret de la Providence, qu'il a été publié dans un temps où l'horreur des anciennes perfécutions alloit renaître. Comme il y avoit prés d'un fiécle que les fanglantes exécutions étoient finies dans l'Europe ; ou au moins qu'on n'en entendoit parler que rarement; & qu'il n'en arrivoit des exemples que dans des lieux reculez, comme l'Irlande, ou les Vallées des Alpes: comme même ces violences n'étoient que des orages bien-tôt passez; on ne faisoit plus de réflexion fur les marques d'indignation que Dieu

182 Présages

Dieu avoit accoûtumé de donner aux Auteurs de ces cruautez. Pour réveiller donc dans les confeils de perfécution la terreur de se jugemens, Dieu a voulu que toute l'Europe sût avertie des vangeances qu'il exerce d'ordinaire contre ces ministres du Démon. S'il leur en arrive du mal, ils ne doivent s'en prendre à personne. Ils ont du sçavoir que de semblables inhumanitez ne pouvoient demeurer impunies: & tant d'exemples entassez dans un petit Ouvrage leur ont dû tenir lieu

d'un avertissement solemnel.

Mais j'ai à faire de plus particuliéres observations sur les persecutions dont les Chrêtiens même ont été Auteurs. Le malheur a voulu que les Chrêtiens ont marché fur les traces de ceux-mêmes contre qui leurs prédécesseurs avoient criési haut: & qu'ils ont trouvé bonnes en eux les mêmes maximes qu'ils avoient trouvées si détestables dans leurs ennemis. Heureusement pour l'honneur duChristianisme, il semble que la violence a commencé par les Ariens. J'avoue que les Orthodoxes avoient fait les premiers pas, & qu'ils avoient un peu chagriné ces

de la décadence des Empires. 183 ces Perturbateurs du repos de l'Eglife: mais en revanche les Ariens ne s'y épargnérent pas; & quand ils se virent appuyez de l'autorité & des forces de Constance & de Valens ils firent de grandes injustices aux Chrétiens qui n'étoient pas de leur Secte. L'effet que cela produisit, ce fut que les jugemens de Dieu accablérent la Maison de Constantin, qui fut éteinte avec Julien: que Valens périt d'une manière terrible; & que l'Arianisme perdit presque tout d'un coup, tout ce que la violence lui avoit aquis dans le monde Romain. Pour trouver le moyen de se maintenir, il fut contraint de se réfugier chez les Peuples les plus barbares : les Huns, les Gots, les Vandales, les Bourguignons, les Lombards, qui exercérent tour à tout les vangeances de Dieu, fur l'Empire où la perfécution avoit fait commettre tant d'injustices.

Les Orthodoxes ennuiez des disputes qu'ils avoient avec les Donatistes, commencérent à les chicaner, pour venir à bout de leur résistance plus aisément. Cela mit la fureur dans la tête des Donatistes, qui commirent Présages

plusieurs excés; au moins on le dit, & les Orthodoxes en doivent être crus, au moins autant que l'on croit les manifestes que l'on publie, pour rendre compte à tout le monde des raisons que l'on a d'attaquer ou de se désendre. Car ces exces des Schismatiques furent le prétexte des rigueurs que l'on eût pour eux dans la suite: & ainfi les reproches que les Orthodoxes leur font de leurs cruautez, font comme un manifeste mis au jour, pour excufer la conduite peu Chrêtienne des Orthodoxes, qui corrompirent le droit de leur cause, par les moyens dont ils voulurent la défendre. Quoi qu'il en foit, ils rendirent la pareille aux Donatiftes; & ils armérent le bras l'éculier contre ces opiniatres. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette partie de l'Histoire, c'est que ce fut alors que l'on fit de la doctrine de perfécuter une partie de la doctrine Chrétienne. Jusques là on avoit crû le contraire : & les Evêques avoient jugé qu'ils devoient s'opposer, par des remontrances & des priéres, à la volonté des Empereurs, qui vouloient employer la force & Pautorité à la réduction

de la décadence des Empires. 185 duction des Hérétiques. Mais ons'avisa que cela n'étoit plus à propos: & l'on crût qu'il falloit se servir du zéle des Princes pour épargner aux Mini-ftres de l'Eglise la peine de tant de disputes, qui le plus souvent ne servoient de rien. Cela eut d'un côté un effet funcste: car depuis que les Pasteurs curent cédé le soin des conversions au bras féculier, ils comprirent bien qu'il ne leur étoit plus nécessaire d'être habiles gens, pour convaincre les Héré-tiques: puis que quand ils manque-roient de sçavoir, pour les instruire, ils n'auroient qu'à faire venir l'autorité souveraine, & la force majeure au secours de leurs foibles raisons. De forte que l'on peut regarder cette nouveauté, d'emploier la conduite à la conversion des hommes, comme une des portes qui furent ouvertes à l'ignorance, qui ne fut pas long-temps sans envelopper toute l'Eglise de ses ténébres. Les Peuples convertis par force devinrent Chrêtiens sans connoissance: & les Passeurs exempts du foin de se rendre habiles dans les principes de la foi, puis que pour la faire naître ils n'avoient plus besoin que d'un

186 Préjages

d'un ordre des Empereurs, devinrent peu à peu aussi ignorans que leurs troupeaux. Mais ce qu'il y a de plus important, c'est que comme ce sur en ce temps & en ce lieu que les Or-thodoxes adoptérent la doctrine de la persécution, ce fut aussi dans le même temps & dans le même lieu, que Dieu fit connoître par d'effroiables jugemens, combien il avoit d'horreur pour ces maximes furieuses. S. Augustin eut la douleur de voir avant sa mort l'Afrique inondée par des Barbares, qui peu aprés desolérent la Religion: & se servirent avantageusement de la force majeure, pour la propagation de l'Arianisme. Dieu ne voulut pas attendre long-temps à montrer par des effets fi sensibles combien les conféquences de cette fausse doctrine sont pernicieuses : puis qu'à peine quelques Evêques emportez de zéle, & peut - être de chagrin & d'ambition, curent avancé en faveur de l'Orthodoxie, qu'il étoit permis de persecu-ter, que les Ariens se prévalurent du principe des Orthodoxes. Mais ce ne fut pas tout. Les Rois Vandales, quoi qu'ils fussent exécuteurs des ordres fecrets

de la décadence des Empires. 187 secrets de Dieu, pour la punition de ces Chrêtiens violens, qui avoient renoncé à l'esprit & à la douceur de l'E. vangile, ne furent pas épargnez. Genseric fut un cruel persécuteur; Honoric fon Fils fut encore plus inhumain. Il n'étoit pas juste que Dieu qui avoit puni les Orthodoxes Perfécuteurs, laissat impunies les persécutions des Vandales, de peur qu'il ne semblat un jour qu'il y auroit une Secte au monde pour les cruautez de qui Dieu cût de la tolérance. L'Afrique ne demeura que 90. ans entre les mains de ces fâcheux maîtres: & aprés ce court Empire, les Vandales périrent en sorte qu'il n'en demeura rien de reste. Mais les Romains qui les chassérent, ne s'en trouvérent pas mieux. Depuis la malheureuse ouverture qui avoit été donnée par les Docteurs d'Afrique aux perfécutions mutuelles des Chrêtiens, les Empereurs se faisoient un devoir de cette funeste maxime : & ils fe faifoient un honneur de publier des Loix contre ceux qui n'étoient pas de la Religion dominante. C'est pourquoi la main de Dieu demeuroit appeantie fur leurs familles & fur leurs Etats.

Etats, & l'on ne vit plus de parfaite prospérité, ni dans les Maisons régnantes, ni dans l'Empire, depuis l'introduction de cette doctrine fatale. Il est vrai qu'on peut imputer la décadence de la Maison de Constantin le Grand à ce que ses Enfans avoient appris de lui à faire des violences en matiére de Religion, & avoient même passe de bien loin l'exemple qu'il leur en avoit donné, quoi que l'on n'eut pas encore vû soûtenir par les Docteurs la doctrine des conversions forcées, qui devinrent également dans la suite maxime d'Etat & devoir de piété. Il en arriva autant à Théodole le Grand dont le Code est rempli de tant de Loix contre les Payens & contre les Hérétiques. Il eut beau faire, pour affurer le repos de l'Empire: & pour fixer la Couronne Impériale dans la Maison. Dieu ne voulut point benir une famille qui avoit rempli l'Eglise Chrétienne d'Hypocrites & de Payens déguisez; qui portérent avec eux, dans le Christianisme, leur pasfion pour les Idoles, & y firent entrer par ce moyen l'horrible corruption que l'on y voit régner encore, dans la

de la décadence des Empires. 189 plus grande partie de la Chrêtienté. Théodose donc laissa l'Empire entre les mains des deux plus foibles Princes qui ayent jamais régné; & fous l'un desquels Rome fut prise & faccagée; & l'Empire d'Occident démembré en plusieurs piéces. Mais ce fut bien autre chose, quand les Evêques autoriférent par des prédications & par des écrits, cette pratique qu'ils avoient autrefois combattuë. Avant cela Dieu ne punissoit que les Princes persécuteurs: mais quand les Princes & les Eglises conspirérent dans l'esprit de persecution, les jugemens divins commencerent à tomber également sur les Eglises & sur les Princes. Justinien en fit l'épreuve. Il avoit eu, comme les autres, l'esprit imbu du prétendu devoir des Souverains à l'égard des Hérétiques. Il avoit fait ou renouvellé des Loix contre eux. Aussi n'y eut-il jamais rien de plus mêlé que son régne; ni de plus inutile que ses expéditions; ni de moins solide que ses Conquêtes : quoi qu'il cût les plus grands Capitaines que l'on eût vû depuis long - temps à la tête des armées. Ses Généraux exécutérent de grandes choses:

290 Présages

choses: mais le fruit de leurs belles actions ne fut pas durable : & l'on peut les regarder comme les derniers efforts d'un corps vafte & autrefois robuste, qui se debatoit en mourant. Peu de temps aprés ce Prince, les Sarafins se firent connoître à l'Afrique. Peu à peu ils la coururent, ils l'inonderent, ils la conquirent, & alors la Religion rétablie par Justinien, qui n'y avoit, sans doute, pas épargné les nouveaux moyens de Christianiser le monde, fut opprimée à son tourpat cette Secte nouvelle : mais opprimét d'une manière qui porte encore des marques sensibles de la vangeance de Dieu. Par tout ailleurs où il y a eu des Chrêtiens autrefois, on y en voit aujourd'hui encore, qui ont au moins le nom de Chrêtiens, quoi qu'il ne leur en reste, peur-être, guéres autre chofe: mais en Afrique le nom même n'en reste pas. Il n'y avoit point autrefois dans tout le monde un Pais où le Christianisme fût si florissant. On y avoit conservé long-temps la purcté de la doctrine; la sévérité de la discipline & des mœurs ; la liberté des Eglifes contre les prétentions de Rome ; dont

de la décadence des Empires. 191 oavoit même quelquefois découvert les fraudes & les faussetez ; & l'ony avoit maintenu l'autorité des Eveques, contre ce Clergé ambitieux, qui vouloit en faire des Sujets & même des esclaves. On y avoit vû des Docteurs illustres, qui avoient rendu de grands services au Christianisme. Cependant il n'y a point de Païs au monde où il reste moins de traces de l'Evangile. Dans les autres lieux, quoi que les Mahométans y dominent, on ne voit pas, je l'avoue, l'ancienne pureté de la Religion de Jesus Christ: mais on y voit des restes de sa prospérité passée. Tout ruïnez que sont les Chrétiens, ils ont encore au moins des lieux d'assemblée ; des Monastéres, des Prêtres; des Evêques; des Archevêques ; des Patriarches. Ils ont des Synodes, pourvû qu'ils achétent la permission de les tenir. En un mot, il y a encore un air d'Eglise qui fait corps; & qui est unie, sous ses Pasteurs, dans une certaine confédération; quoi qu'elle ne soit pas dans un haut degré de prospérité. Mais en Afrique, ce n'est pas la même chose. Durant plufieurs fiécles il a pû s'y

conserver des Chrêtiens confinez dans quelques Villages; mais qui n'avoient entre eux aucune correspondance: & entre lesquels, bien loin qu'il y cut des Evêques & des Primats, on ne connoît plus même les lieux qui étoient autrefois le siège de ces dignitez. Aujourd'hui les Chrétiens y ont fait quelques Conquêtes, sur les Côtes maritimes:mais on ne voit plus, ou l'on ne voit que bien peu de traces de Christianisme, dans les lieux un peu éloignez du rivage: si ce n'est qu'il y ait des elclaves pris par les Corlaires. Le profit des Missions même n'y est pas grand: & l'on n'y voit guéres de Moines bien venus, que ceux qui traitent de la Rédemption des Captifs. Je ne içai, pour moi , à quelle cause je me dois prendre de cette dissérence , qui se remarque entre les parties d'un même tout: ni pourquoi d'un côté la desolation est si générale, & de l'autre les restes de la gloire passée sont encoresi confiderables. Je ne trouve, quand j'y fais réflexion, qu'une chose qui me paroît la source de cette diversité. C'est que Dieu n'a pas voulu laisser de trace du Christianisme dans un lieu où

de la décadence des Empires. 193 la doctrine de la persécution est devenue partie de la foi Chrétienne: c'est à dire dans un lieu où l'on a commencé à produire, comme venant de Jesus Christ, une doctrine qui n'est digne que de l'Antechrist: & qui lui a fourni des moyens pour opprimer les veritables Fidéles. Car depuis cela, rien n'a plus été impossible aux Papes: qui ont bien fait valoir à leur prosit ce noble expédient d'assujettir les consciences.

Cette remarque est d'autant plus importante, qu'il semble que la perfécution excitée contre les Donatiftes, & qui donna lieu à S. Augustin de plaider la cause des Persécuteurs étoit fondée en quelque justice. Car les Orthodoxes avoient raison, dans les principales circonstances: & même c'étoit de la part des Donatistes que les plus grandes violences avoient commencé. Les persecuter donc ce n'étoit pas faire un crime, ce semble, ou une injuflice; ce n'étoit que leur rendre la pareille. D'où vient donc que Dieu a verse tant de marques de malediction fur cette malheureuse partie du monde? Est-ce que la Morale y étoit plus corrompue qu'ailleurs ? est-ce que la

194 Présages

foi y étoit plus altérée? est-ce que le culte y étoit plus mêlé de superstitions & d'Idolatrie? Non: fil'on fait une juste comparaison de ces pais avec les autres que Dieu n'a pas fi entièrement desolez, on verra que ceux qui ont été châriez avec le plus de févénté n'étoient pas les plus grands pécheurs. Ce qui fait la différence, c'est que c'est le premier lieu où l'on a ose prêcher que la persecution étoit un moyen légitime pour amener les hommes à Jesus Christ : & le premier lieu par conféquent, où l'on a commence à regarder la violence comme un de-voir du Christianisme; & à la pratiquer comme une vertu. Mais les Orthodoxes avoient raifon dans le fonds; me répondra - t - on. Il est vrai : mais cela ne sert qu'à faire voir combien l'esprit de persécution est odieux : puis que Dieu ne laisse pas de punir la perfecution d'une manière terrible, quand même elle a pour but de favorifer la bonne cause.

On peut fortifier cette consideration par une autre, qui vient id fort à propos. De toutes les disputes qui ont troublé l'Empire d'Orient,

de la décadence des Empires. 195 il n'y en a point eu qui ait fait tant de bruit que celle du fervice des Images. Il y a eu une longue suite d'Empereurs qui ont pris le bon parti fur ce fujet : & qui, ayant bien compris qu'il n'y avoit rien de plus opposé au culte d'esprit & de verité, que nous apprenons de l'Evangile, que ce culte fuperstitieux, & pour le moins, voisin de l'Idolatrie; ont fait tous leurs efforts pour le bannir du Christianisme. Cependant ils n'y ont point réuffi : & la superstition l'a emporté sur leur résistance. Je ne vois pas de raison qui me satisfasse, quand je cherche comment l'erreur a pû furmonter de fi longues oppositions. Le parti des images étoit soutenu par quelques Moines séditieux, & par quelques femmes bigotes. On n'appuyoit ce culte que par des comptes faits à plaisir; par des miracles imaginaires; par des témoignages supposez; par des impostures grossiéres. Le parti des Iconoclastes avoit la force de son côté: & même une double force: celle des raisons & celle de l'autorité: les passages de l'Ecriture; la pratique constante du Christianisme; les témoignages non 1 2 fuf-

Présages 196 fuspects des Peres les plus illustres; l'approbation des gens qui avoient du bon fens & des lumiéres; le consentement de tout l'Occident, qui,a l'exception des Papes, étoit d'avis dene rendre aucun honneur aux Images, quoi qu'il ne crût pas nécessaire de les brifer: & par dessus tout cela le zéle des Empereurs. Cependant ce partifi fort fuecombe; & celui qui n'avoit ni raison ni fondement surmonte à la fin toutes les difficultez. Je trouve encore moins mon compte à examiner les raisons de la Providence. Pourquoi Dieu refuse-t-il à tant de bons Princes & à tant de bonnes ames la consolation de réuffir dans un dessein légitime? dans le dessein de protéger la Religion Chrêtienne contre l'horrible corruption d'une Idolatrie renaissante? n'étoit-ce pas ce que l'on devoit attendre de sa bonté, & de sa vigilance pour le bien de son Eglise? n'étoitce pas sa cause, &, pour ainsi dire, son intérest? je ne trouve, quand je pense à tout cela, qu'une reflexion, qui leve la difficulté. C'est qu'encore que la cause sût bonne, Dieu ne voulut pas benir les moyens. On voulut coudre

de la décadence des Empires. 197 dreun peu de perfecution aux raisons des Iconoclastes. On pilla; on mit en prison; on bannit; on fit mourir; on massacra. Ce ne sont pas là les moyens que Dieu a laissez pour établir son culte & fa verité. Il ne veut point que le Régne de son Fils s'avance par la fureur; & que la verité pour se maintenir, emprunte les armes de l'erreur. Le culte du bois & de la pierre a bien pû se fonder par là : mais ce ne sont point là les moyens de la piété. Tant la persecution lui est odieuse! Dieu aime mieux souffrir que l'Idolatrie entre dans l'Eglise, que de permettre que la vraye Religion se conserve par la violence. Il en arriva autant, quand l'Impératrice Théodore voulut empêcher le progrés des Manichéens, qui étoient forts en Orient. Elle s'y prit par les massacres. Elle fit périr tant de milliers de ces misérables, que le recit en fait horreur. Mais cela ne lui reuffit point. Elle mit seulement le desespoir dans l'ame de ces persécutez, qui chercherent leur repos fous la protection des Sarrafins ; & qui donnérent lieu à ces Barbares de faire d'horribles ravages: fous lesquels enfin cet

Empire succomba. En un mot, jamais la verité n'a tiré avantage de cette voye: & c'est peut-être une chose qu'on trouvera bon que j'observeici, que l'Eglise Romaine, qui se vante d'avoir adopté la doctrine de S. Augustin, ne vérifie sa vanité que dans ce que S. Augustin a dit d'indigne delui. Ce Docteur a traité amplement de belles matiéres; & il a grand nombre de Sectateurs fur l'opération de la Grace; fur la nature de l'Eglise; sur l'utilité de la Parole de Dieu; fur l'indifférence des jeunes & choses semblables; qui sont des veritez constantes, ou du moins des veritez fort apparentes. Il a auffi fait l'Apologie de la persécution. L'Eglise Romaine a presque universellement abandonné Saint Augustin dans tout le reste : elle ne l'a suivi que dans ce dernier article: c'est à dire , qu'elle l'a abandonné dans ce qu'il a dit de veritable, ou au moins de vrai-semblable & de bien entendu: pour le fuivre dans ce qu'il a dit de faux & d'infoûtenable. Tant il y a de répugnance entre la verité & la perfecution! On ne peut garder l'une en embrassant l'autre: & si l'on prend dans

de la décadence des Empires. 199 dans un Docteur la maxime de perséeuter, quelque protestation qu'on fasse de regarder le reste de sa doctrine comme un héritage, on est comme condamné par la Providence à s'écarter de lui, dans tout ce qui a le plus les apparences de la verité. Je passe

maintenant à d'autres choses.

L'Espagne est encore un lieu où l'on a aimé la persécution. Elle avoit été assez violente contre les Priscillianistes, malgré les oppositions de Saint Martin, & de quelques fages Evéques de son parti. Aussi fut-elle bien-tot ravagée par les Vandales, qui rendirent la pareille aux Persécuteurs. Les Goths imitérent leurs Prédécesseurs; & fur tout quand on les cut convertis de l'Arianisme, on leur apprit que pour être tout à fait Orthodoxe, il falloit être Persecuteur. Les pauvres Juifs le ressentirent en plusieurs occafions: & les Conciles de Tolede se signalérent par les resolutions inhumaines que l'on y prit, contre ces miferables restes du plus noble peuple du monde. C'est pourquoi peu à peu ces barbares perdirent leur puissance; & la justice de Dieu leur envoya les Sara-14 fins,

00 Présages

fins , qui les détruisirent. Dieu ne veut pas que l'on donne de l'horreur pour la Religion Chrétienne à ce Peuple incrédule, en la faisant servir de prétexte à des cruautez & à des injustices exécrables. Les Juifs sont sans doute dans une erreur épouvantable : & fi on les regarde du côté des Prophéties, & des conformitez de ce qui est arrivé depuis Jesus Christ aux predictions, dont ils étoient les dépolitaires avant la venue, il est certain que leur incrédulité n'a point d'excuse. Mais si on les regarde comme prévenus contre la Religion Chrêtienne, par les méchancetez que les Chrêtiens ont exercées contre leur malheureuse Nation, j'avoue qu'ils me font pitié. On leur a donné un scandale, qui les a effarouchez. Ils n'ont pû croire qu'une Religion qui faisoit gloire de les détruire, fût la Religion du Messie; parce que le Messie leur étoit representé comme un Roi qui devoit les rétablir: & à la verité le Messie des Prophètes n'est point un Perfécuteur. Le Christianisme qui se recueille de leurs écrits n'exhorte point à convertir les Peuples de gré ou de force. Le Peuple qui doit

de la décadence des Empires. 201 doit suivre le Messie n'est point selon eux une multitude de personnes forcées, de qui l'on ait pillé les biens, déchiré les corps, violenté les consciences : mais un Peuple de franche volonté. Comment donc regarder comme la Religion du Messie, celle qui pour attirer le monde, sépare les femmes d'avec les maris ; arrache les enfans d'entre les bras de leurs Peres ; viole les droits les plus faints; rompt les liens les plus facrez : ne respecte ni les fermens, ni les Loix; & ne veut être prêchée que par des foldats & par des bourreaux? Disons la chose comme elle est. C'est donner le droit au Juif que de le traiter de la forte. C'est lui inspirer une juste horreur pour la doctrine de fureur qui se couvre du nom d'Evangile : & je ne m'étonne pas que Dieu ait voulu punir exemplairement ceux qui ont donné lieu, par leurs maximes cruelles , à cette aversion des Juiss pour les veritez Chrétiennes. Cela me fait souvenir de Philippe le Bel, grand Perfécuteur des Templiers & des Juis: dont la famille fut flétrie par les adultéres publics de toutes les femmes de ses Fils:

202 Presages

& de qui la Postérité ne conserva la Couronne que peu d'années. Trois Fils qu'il avoit régnérent l'un aprés l'autre : & n'ayant point eu d'enfans qui pussent leur succéder, une nouvelle branche monta fur le Trône. J'en parlerai encore, quand je ferai venu au temps de Henri Second. Je dirai seulement ici que les spéculatifs sont en peine des raisons de la Providence, dont les jugemens ont été fi terribles, contre la famille d'un Prince qui avoit affez de bonnes qualitez: & quelques-uns attribuent cette vangeance, aux exactions que ces Princes introduifirent, à la charge des Peuples. J'avoue que c'est la un des plus certains présages de la décadence de Etats: mais peut-être que ces Princes n'étoient pas à beaucoup prés si coupables de ce côté-là que l'on pourroit le penser : au moins est - il évident qu'en les comparant à leurs Succelfeurs on les trouvera fort modestes. Il y a une autre, raison de ce malheur de Philippe le Bel. C'est que ce Prince étoit Persécuteur , Fils de Persécuteurs: & que Dieu n'ayant pas voulutout d'un coup déployer les jugemens fur

de la décadence des Empires. 203 fur ceux qui avoient prêté la main au massacre des Albigeois, visita jusques à la troisième & quatriéme génération l'iniquité des Peres sur les enfans. La famille de Simon de Montfort n'en fut à la verité guéres plus avancée, pour avoir fait périr tant de milliers de perfonnes innocentes. Mais il ne fembloit pas que les Souverains sous les yeux, & par l'aveu de qui l'on avoit commis tant d'injustices cussent ressenti leur part de l'indignation de Dieu. Le temps en vint donc fous un autre régne: & les enfans qui suivirent la maxime de leurs Peres, en reçurent aussi la juste punition. Sur quoi il y a deux observations à faire. La première que comme le Régne de Philippe Augufte où le Conquérant échût dans l'un de ces siécles de plomb, où l'ignorance étoit fort profonde, il ne faut pas trouver étrange que Dieu n'ait pas fait venir fur lui le fruit des violences & des massacres, quis'exercérent dans une grande partie de ses Etats. Il s'en faut bien que Dieu ne traite avec une parfaite égalité ceux qui vivent dans desfiécles éclairez, & ceux qui vivent dans des siécles ténébreux. Il suppor-I 6 te 04 Présages

te plus long-temps ceux-ci que les autres: & l'on peut dire, même selon l'Ecriture fainte, que les temps de l'ignorance des hommes font auffiles temps de la patience de Dieu : principalement quand cette ignorance peut se couvrir de quelque excuse apparen-te. Or il n'y a point de prétexte plus spécieux del'ignorance des hommes, que la conspiration des Docteurs qui doivent les instruire, à les aveugler par de faussies maximes & des préjugez superstitieux. C'étoit-là le caractère des temps dont je parle: & par conféquent, il ne faut pas s'étonner que Dieu ait encore ufé alors des richelles de sa patience. Mais parce que la persecution est un crime qui ne se pardonne point en fon jugement; il n'a pas renoncé à la punition des Persécu-teurs, il n'a fait que la differer. Ce délai donc ne tire point à conféquence pour ceux qui vivent dans un fiécle de lumière : & l'on auroit tort de conclure, fur ce seul exemple, que Dieu renvoyera la punition des coupables à longues années. La feconde observation, c'est qu'il ne semble pas que la destruction des Templiers puisse pal-

de la décadence des Empires. 205 serpour une persécution, puis qu'il n'entroit point de questions de Reli-gion dans leur affaire: & qu'on les chargea d'accusations horribles, dont les tourmens leur firent confesser la verité. Mais je répons à cela que l'on a eu grand soin de cacher à la postérité le secret de cette avanture. L'imputation des crimes les plus odieux étoit l'artifice le plus ordinaire, pour expofer à la fureur des Peuples ceux que Pon faifoit passer pour Hérétiques. Il entra même quelques reproches formels d'héréfie dans leur procés: & fur tout on leur objecta la plus horrible & la plus damnable de toutes les erreurs, selon le génie de ce temps-là; sçavoir, qu'ils n'avoient pas de respect pour la puissance spirituelle : c'est à dire, que, fur le sujet de la Hierarchie Romaine, on les soupçonnoit d'être un peu Albigeois. Car ce fut là ce qui attira les Croifades contre ces prétendus Hérétiques; & contre les Comtes de Toulouse leurs Protecteurs. On leur eût peut - être pardonné le reste de leurs erreurs, s'ils cussent confesse que la tyrannie du Clergé étoit une domination légitime: mais comme ils croioient

206

le contraire, cet horrible attentar contre les prétentions de l'Antechrift rendoit insupportable tout le reste de leur doctrine & de leur morale. Mais je m'éloigne trop de l'Espagne, où j'ai encore quelques remarques à faire.

Les Sarrafins, Peuple politique, malgré son inconstance, & sa brutalité, n'y mal-traitérent pas les Chrêtiens autant qu'on le pourroit croire: & ils laifloient vivre affez doucement ceux qui s'étoient rendus à eux : mais quand ils voulurent perfécuter, la main de Dieu se fit bien-tôt éprouver à cux par de terribles effets. Un certain Haly Hatan s'avisa de se signaler par la persecution de ses Sujets Chrêtiens. Dieu avoit supporté les impiétez même & les blasphêmes de cette Secte maudite: mais il ne pût supporter ses perfécutions. Il jetta leur Etat dans de longues brouilleries; dans la suite desquelles il leur fit perdre, avec la bataille de Muradal, l'Empire de toute l'Espagne. Un nouveau Conquérant vint pour s'emparer quelque temps aprés de quelque pièce de leur débris: & pour se distinguer de ceux qu'il VOU-

de la décadence des Empires. 207 vouloit déposseder, qui étoient pain-bles & modérez, il se déclara Persecuteur. Il n'étoit pas juste qu'un Empire, qui se fondoit sur ce mauvais principe eut une longue durée : s'est pourquoi Dieu ne le laissa subsister guéres plus de cinquante ans. Si l'on regarde le cours des affaires du même Peuple en Asie, on y remarquera la même eause de leur décadence; & qu'aussitôt qu'ils eurent fait de leurs guerres une affaire de Religion, pour avoir un prétexte de persécuter les Peuples vaincus, ils se divisérent, & se perdirent par leurs discordes, qui donnérent lieu aux Turcs, alors peu redoutables, de les opprimer dans la fuite. Les Princes Chrétiens qui s'éleverent en Espagne ne profiterent point de cet exemple. Ferdinand & Isabelle établirent l'Inquisition, c'est à dire, un Tribunal de Persécuteurs en titre d'office: ils violérent la foi des Traitez; ils forcérent la conscience des Juiss & des Maures. Ge fut la première vapeur d'où se forma la foudre qui a terrasse leur postérité. Jeanne leur unique héritière devint folle: Philippe leur Gendre mourut jeune: & ce furent la les effais

essais de la colére de Dieu contre leurs violentes maximes. Charles-Quint leur petit-fils ne manqua la Conquête de l'Europe, que parce qu'il se mit la perfécution en tête: & qu'il réduifit par là les Protestans à s'appuier contre lui de ligues & d'alliances. Son Fils égala par ses cruautez les plus violens Persécuteurs. On sçait ce qu'il lui en coûta: & l'on voit fleurir aujourd'hui un Etat libre & Souverain, formé de l'union des Provinces perfécutées, dont la perte a entraîné enfin la Monarchie Espagnole dans une triste defolation. Ferdinand Second voulut faire dans l'Empire ce que Philippe avoit fait en Espagne, & éteindre la Religion Protestante. Il révoqua les Edits & viola les libertez dont les Protestans jouissoient. Cela lui attira les plus fâcheuses affaires qu'un Prince puisse avoir jamais sur les bras: & si Gustave avoit eu encore deux ou trois ans de vie, on auroit vû apparemment changer le destin de l'Empire & de la Religion en Allemagne. On y donna ordre par un assassinat. Mais la Maifon d'Autriche n'en a pas été plus à ion aife; & elle n'est pas encore bien relede la décadence des Empires. 209
relevée des coups que Gustave lui a
portez: eependant elle n'est pas encoreguérie de la maladie de persécuter.
C'est pourquoi l'on ne voit pas que ses
affaires se rétablissent: & si elle a quelque succés qui lui coûte bon du côté
de Hongrie; elle est en récompense
bien abattue dans le reste de l'Eu-

rope.

Mais il ne faut pas chercher des exemples de ce que la perfécution sçait faire dans l'Espagne seule. On en peut trouver dans la France sa voisine, qui valent bien ceux qui se tirent de ce Païs ultramontain. Peut-être diroiton vrai, si l'on attribuoit la subite décadence de la Maison de Charlemagne à sa manière de convertir les gens. Il faisoit des Chrêtiens à coups d'épée: & il imposoit aux Saxons rebelles, comme une peine de leur felonnie, la nécessité de croire en Jesus Christ. C'étoient là d'étranges Chrêtiens, qui ne connoissoient l'Evangile que par la contrainte qui les y soumettoit : & qui n'apprenoient les veritez du falut que de leur propre crainte, ou de l'infolence des vainqueurs. Auffi Dieu ne benit-il point ces Conquêtes. Il arra-

cha

210 Presages

cha bien-tôt l'Allemagne à la famille qui l'avoit convertie ii peu Chrêtiennement: & sa Providence a voulu que des mêmes lieux où l'on avoit planté un Evangile persecuteur, il soit soru une Réformation qui a fait perdre à l'Eglise mere des persécutions presque tout ce qui étoit compris autrefois sous le nom de Saxe. J'ai parlé de la persecution des Albigeois en France fous Philippe Auguste. Je parlerai ici de celle des Protestans qui y commença sous François Premier. Ne touchons point aux affaires que ce Prince & Charles - Quint se donnérent mutuellement pendant leur vie; ni à la prifon de François. Son Successeur nous fournit des remarques plus importantes. Les circonstances de sa mort seroient affez confiderables pour tenir place dans cet écrit : d'autant plus qu'elles eurent quelque chose d'extraordinaire; & que trois de ses Successeurs, dont le nom ou la volonté fervirent d'occasion à d'horribles violences, moururent aussi d'une maniere peu commune. Mais je n'ai pas delsein de raisonner sur des présages perfonnels: c'est pourquoi je n'ai riendit de

de la décadence des Empires. 211 de la mort surprenante de tant de gens dont la perfécution a rendu le nom illostre. Par la même raison, je ne m'arrêterai point à l'Histoire des Princes de la Maison de Guise, où l'on trouveroit de belles choses à dire, si l'on vouloit particularifer ce que tout le monde sçait de leur mort. Il ya seulement une chose qui regarde cette Maison, que je ne veux pas qui m'échape. C'est que Dieu ayant trouvé bon, pour des raisons impénétrables de sa sagesse, de permettre que l'on opprimat en France la Religion Réformée, il n'a pas voulu que la Maison de Guise, qui avoit formé ce desfein, & qui l'avoit poussé fi avant, eut le plaisir de le voir exécuter. Cette Mailon, dont l'ambition cruelle avoit tant versé de sang Réformé, dans la pensée de se signaler par l'anéantissement de la Réformation, étoit périe avant que la profession de cette Religion fut interdite en France: & lors que le dernier mâle de cette famille mourut, il n'y avoit pas encore apparence que l'on portat les choses si loin que l'on a fait contre les Protestans de cc Royaume. C'est à dire, que Dieu 2 voulu

212 Presages

voulu que les Protestans vissent éteindre la race de leurs anciens Perfécuteurs, avant que de périr eux-mêmes: la Sagesse Eternelle n'ayant pas voulu qu'il y eût encore des yeux de cette famille, qui fussent spectateurs de cette désolation, qu'elle avoit tant recherchée. Les Persécutez ont vu la ruine de leurs bourreaux; mais les Persécuteurs n'ont pas joui de la destruction des Réformez, dont ils avoient donné les premiers confeils. Cela soit dit en passant, pour laisser lieu aux réflexions du Lecteur. Je reviens à Henri Second, Laperfécution, qui fut violente sous son règne, attira fur sa postérité une sin pareille à celle des Enfans de Philippe le Bel. De quatre enfans de Henri, il y en cut trois qui régnérent : mais pas un ne laissa de postérité. Je laisse à juger si ce fut l'oppression des Peuples où la guerre faite aux consciences qui attira cette vangeance fur la Maison de Valois: mais il semble que la branche qui leur a succédé auroit dû apprendre de cet exemple à ne commettre ni l'un ni l'autre de ces excés: & il n'y a personne qui ne puille recueillir de ces histoi-

res,

de la décadence des Empires. 213 res, que l'on compte en vain sur une nombreuse postérité, quand il y a quelque chose dans la conduite des Peres, qui peut attirer l'indignation ceeste sur la tête des Enfans. La Ligue, qui amena la France à deux doigts de atotale ruine est une partie trop importante de l'histoire de ce temps-là, pour la laisser sans réflexion. Ce fut un moyen dont Dieu se servit pour mettre aux mains l'un contre l'autre les deux plus grands Perfécuteurs du fiécle, Philippe d'Autriche & Henri III. & comme elle donna la mort au dernier, elle ébranla aussi l'Empire de l'autre: car pendant qu'il arrêtoit les progrés du Duc de Parme en Flandre, pour l'envoier au secours des Ligueurs de France, il donna lieu aux Provinces révoltées contre lui d'affermir les fondemens de leur République: & en courant à la Conquête chimérique du bien d'autrui, il perdit la possession réelle de ses Provinces héréditaires.

J'aurois une ample matière, si je voulois ici m'étendre sur les mauvaises suites de la persécution dans les autres Etats de l'Europe. Sigismond Roi 14 Presages

Roi de Suéde & de Pologne perdit le premier de ces Royaumes, parce qu'il crût être affez fort pour perfecuter impunément les Protestans, qui en faisoient la meilleure partie. Ce fut de cette perte que les Jesuites, dont il avoit appris à violer sa parole, à révoquer ses sermens, à forcer les consciences, payerent la complaifance qu'il eut pour leurs détestables maximes. Son Prédécesseur Etienne avoit été bien plus fage, s'il est vrai qu'il tint pour maxime, comme des Ecrivains du pais le lui attribuent, qu'il appartient incommunicablement à Dieu de gouverner les consciences, außi bien que de créer de rien quelque chose, & que de prévoir l'avenir. Je pourrois aller chercher jusqu'en Moscovie des exemples propres à mon dessein. Un certain Démétrius héritier légitime ou supposé de ce vaste Empire, s'étoit fait reconnoître, moyennant le secours des Polonois. Maiscommeil se gouvernoit par l'avis des Jesuites, il ne fut pas long-temps fans violer les conditions qu'il avoit jurées; & fans vouloir foûmettre fes Peuples à la doctrine & zu culte de ces pestes du gen-

de la décadence des Empires. 215 re humain. Cette entreprise trop prépitée, felon l'impatience ordinaire de la Société, ne servit qu'à renverser ce Trône mal affermi; & qu'à faire enfin périr miserablement Démétrius, aprés diverses viciflitudes. Je trouverois encore mon compte en Ecosse, fijen voulois confulter l'Histoire: & j'y serois remarquer que l'esprit persécuteur des Ducs de Guise y étant entré avec leur alliance, les cruautez & les perfidies des chefs de ce parti attirérent sur eux des vangeances épouvantables, qui auroient renverse l'Etat, fi Dieu n'avoit veillé à sa défense, pour des raisons de sa sagesse, dont nous verrons l'effet quand il lui plaira. Mais cet article de la perfécution est plus long que le refte de mon Ouvrage : il est juste de le finir ; & d'ailleurs j'en ai affez dit , pour conclure que l'esprit de persécution est d'un mauvais présage, pour les Etats où l'on se gouverne par ses principes. On me demandera peut-être, d'où vient donc que la Religion Romaine, & l'Empire de son Pontife, qui est proprement la fource de toutes les perfécutions passées & presentes, & à qui

le profit en appartient, a subsisté si long-temps, malgré les violences qui font forties de fon Confeil & de fon génie ? Je répons trois choses. Premiérement que Dieu a des raisons sages de tout ce qu'il fait : & qu'il est fur tout admirable dans ce qu'il permet que cette puissance se maintien-ne, pour se servir d'elle à exercer son Eglise; & même quand il laisse enga-ger dans les sentimens & dans les intérêts de cette nouvelle Babylone, les Puissances de la terre qui doivent un jour être les instrumens de sa vangeance contre elle. Secondement, que cette puissance n'y perd rien pour attendre: & que Dieu lui fera bien sçavoir un jour, quand le temps de sa chûte sera venu, que le sang des Saints & des Martyrs, dont elle s'eit abruvée, sera l'une des plus certaines causes de sa ruïne. Il s'en est expliqué, dans sa parole, assez clairement, pour contenter ceux qui le veulent apprendre: & l'on en peut recueillir que la dernière persecution qu'elle excitera sera le commencement de sa ruine. Si c'est celle qui dure presentement, ou s'il en faut craindre encore une

de la décadence des Empires. 217 une autre , je n'en sçai rien: un peu de temps décidéra la question. Troisiémement, qu'à parler des choses selon la politique humaine, il ne faut pas s'étonner que Rome n'ait pas encore senti l'effet du présage dont je parle: parce que le plus souvent elle ne perfécute pas elle-même; mais elle fait exercer la persécution par les Princes ses dépendans. Or il est naturel que l'instrument qui sert à un ouvrage soit plûtôt usé que la main de l'Ouvrier: & la Providence de Dieu veut bien brûler la verge, avant que de casser le bras qui s'en sert. La Prudence de Rome fait que le profit de l'action est pour elle: mais elle laisse aux Princes les risques de l'exécution; & les fuites de la violence. Ils dépeuplent leur païs; ils font le dégat dans leurs Provinces; ils ruïnent leurs Sujets; ils mettent dans le cœur de leurs Peuples le ressentiment & le desespoir. Naturellement les effets de tout cela ne regardent que les lieux où la violence régne : ce sont les Etats où le mal se fait qui en doivent craindre les conféquences. Mais il faut attendre l'heure de Dieu, avant que les éclats K de

218 Présages de la ruïne publique rejallissent jus-

ques à Rome.

Je ne traiterai pas fort au long le présage que je veux tirer de l'excés de Superstition & d'Idolatrie; parce que si je voulois en faire une ample discussion, il faudroit que je fisse en même temps l'Histoire de tous les siécles & de tous les Peuples. Tout ce que j'ai donc à dire sur ce sujet, c'est qu'on ne sçauroit nier qu'il n'y a rien que Dieu regarde avec tant d'horreur, que de certains excés de ce culte impur, qui deshonore sa Majesté, sous le prétexte de son service. On sera convaincu de ce que je dis, si l'on considére combien de fois Dieu a témoigné cette horreur dans sa parole: & combien ont été effroiables les jugemens dont il a visité le monde, quand la corruption de ce culte est arrivée à son comble. Mais il faut sur tout remarquer que Dieu a été bien plus sévére, quandil a puni l'Idolatrie de son propre Peuple, que celle des autres Nations : parce que l'outrage qu'il recevoit de ce Peuple son allié le touchoit de plus prés, que ceux qui lui étoient faits par tous les autres. Cela est fondé sur ce que

de la décadence des Empires. 219 que les crimes font moins excusables devant Dieu, quand il a donné aux hommes qui les commettent plus de lumiéres, pour leur en faire connoître la nature & les consequences, & plus de motifs pour les éviter. Il s'enfuit de là que les Juifs Idolatres étoient plus coupables que les autres Nations, parce qu'ils avoient plus de moyens de connoître de Dieu, & plus de motifs de lui obéir. Que les Chrêtiens sont encore plus inexcufables que les Juifs, parce que l'Evangile leur a donné encore de nouvelles connoissances, & leur a enseigné en quoi consiste le culte le plus convenable à Dieu. Qu'entre les Chrêtiens, ceux qui vivent dans les temps & dans les lieux où Dieu a versé le plus de lumiére, sont encore plus criminels, s'ils corrompent le service que Dieu leur commande. Par consequent si l'ire de Dieu menace tous les pais où l'Idolatrie régne, malgré les lumiéres du Christianisme, il est évident qu'elle menace encore plus ceux où ces lumiéres ont été plus pures, plus vives, plus écla-tantes: s'il y a donc quelque païs où les lettres ayent extraordinairement

220 Présages

fleuri depuis cent cinquante ans, fans que cette occasion ait empêché l'Idolatrie de s'y affermir & de s'y accroître; voilà une raison qui en rend le crime plus punissable. Si de plus on 2 prêché, depuis un pareil espace de temps, la verité, dans les mêmes lieux, avec force, avec fermeté, avec évidence, sans que l'on y ait profité de sa connoissance; voilà une seconde raifon qui rend encore plus juste la puni-tion de ce païs incrédule. Si, bien loin de tirer du fruit de ces avantages, on y a favorifé plus que jamais la superstition & l'Idolatrie, tantôt cherchant à Pexcufer par des tours nouveaux, & des sophismes ingénieux ; tantôt en offusquant la verité opposée par de nouvelles calomnies & par des artifices inouis: voilà qui ajoûte encore un poids nouveau à la vangeance dont ce païs est menacé. Si, depuis que l'on y a fait les premières attaques à la superstition, par la prédication de la verité, l'on y a tellement multiplié les Ministres de l'Idolatrie & de l'erreur, que l'on y en trouve aujourd'hui foi-xante, pour un que l'on y trouvoit il y a cent ans: & si ce faux culte y a fait

de la décadence des Empires. 221 de si grands progrés, qu'au lieu qu'un seul avoit bien de la peine à y vivre de fon métier, au temps que je marque, les foixante y trouvent aujourd'hui de quoi le porter haut, & vivre à leur aise: voilà qui fait voir que l'Empire de l'Idolatrie & de la superstition y sleurit plus que jamais. Si même ce compte s'y trouve, fans parler des nouveaux ordres de Moines, qui s'y sont établis à la faveur de la bigoterie, & des subtils raffinemens du culte étranger: voilà qui montre que jamais le service défendu n'a eu un fi prodigieux pouvoir sur les esprits: puis que pour en-tretenir tant de milliers de gens qui tirent leur subsistance de cette fausse piété, il faut que le Peuple y soit horriblement prostitué. Si par dessus tout cela, on voit les objets de la superstition tellement multipliez, en comparaison du passé, qu'au lieu qu'on ne voyoit il y a cent ans qu'une ou deux images dans chaque Ville, on les voit aujourd'hui placées presque sur toutes les portes & dans tous les carrefours; on ne peut douter que ce ne foit un excés d'abandon à l'Idolatrie, dont on ne sçauroit qu'à peine s'imaginer

le degré. Que dirai-je donc s'il se trous ve encore que, pour porter la chose plus loin, l'on enchérisse dans ce païs par deffus tout ce que l'on avoit encore pratiqué, envers la plus vénérable Idole du Papisme; sçavoir un peu de pâte déifiée; & que par dessus les adorations ordinaires; les cloches qui en donnent le signal; les fêtes qui sont dédiées à ces actes d'impiété, les expositions de cette oublie, dont les sçavans même murmurent, comme d'inventions contraires à l'antiquité; les processions pompeuses où elle est portée; les Offices que l'on a composez à son honneur; les Confrairies qui s'y sont consacrées ; le falut que l'on y chante; les gardes que l'on fait veiller la nuit, pendant que ce Dieu nouveau fait est exposé sur les Autels; & autres pareilles dévotions; que dirai-je si par dessus tout cela on ajoûte encore de nouveau des institutions de certains Ordres, dont le vœu principal & l'occupation essencielle, est de pleurer, de jeuner, de se mortifier par de dures austéritez, & d'assister sans cesse, jour & nuit, devant cet objet d'idolatrie, pour expier, par de continuelles pénitences

de la décadence des Empires. 223 nitences, les blasphêmes & les impiétez que les Hérétiques & les profanes commettent tous les jours contre cette prétendue Divinité? Ne regarderai-je pas comme un épouvantable excés, que Dieu ne sçauroit long-tempe dissimuler, cette pratique nouvelle, qui vient de s'établir à nos yeux, dans des pais où tout est permis contre l'Evangile? On avoit bien connu dans le Paganisme des Dieux dont on pleuroit la mort ou les triftes avantures : Adonis chez les Phenieiens, Thammuz chez les Juifs corrompus, Ofiris chez les Egyptiens : mais cela n'arrivoit qu'à de certaines solemnitez. Il n'y a que le Christianisme à l'usage de l'Eglise Romaine qui ait établi à l'honneur de son Idole des sarmes perpétuelles; ou des démonstrations d'une affliction qui ne finit point. Cependant je puis ajoûter à cela que ce sont peut-être ces mêmes lieux, ou, comme si l'on s'étoit désié de la protection de Dieu, sous laquelle le pais avoit fleuri plusieurs siécles, & comme si le reste de la superstition ne suffisoit pas pour attirer l'ire de Dieu, on a publiquement par des actes réitérez mis & K 4

224 Présages

l'Etat & la famille dominante sous le patronage de la Créature: & cela lors que la voix de la Réformation frappoit les oreilles de tout le monde, & les rappelloit hautement de ces vaines superstitions au service du Dieu vivant. Aprés cela, n'ai-je pas lieu de conclure que les lieux, où l'Idolatrie a pris de si prodigieux accroissemens, malgré les sumiéres de la verité, qui avoient tant d'éclat & tant de sorce, que ces lieux, dis-je, quelque prospérité que l'on y remarque, ne sont, peut-être, pas loin d'une funeste révolution?

Je mettrai fin à la considération de ces présages, quand j'en aurai encore expliqué un nouveau, que je tire de l'autorité du Clergé. Il semble que la décadence des Etats est attachée à la prospérité de ce Corps également ambitieux & insidéle. J'avertis que je ne compte ici pour le Clergé que ceux qui y tiennent le premier rang. Je ne regarde les menus Clercs que comme des instrumens de la passion de ceux qui les menent : comme les simples soldats ne sont que des exécuteurs des ordres de leurs Commandans. La for-

de la décadence des Empires. 225 ce du parti cft, si vous voulez, dans le nombre de ceux qui composent ce bas ordre; mais le Conseil, & la vertu motrice est dans l'Ordre supérieur. C'est pourquoi je le regarde comme la source de tout le mal; & comme digne de tout le reproche. J'avertis aussi que je ne parle point de ceux que ayant rompu avec l'Eglise Romaine, ont fans doute, ou doivent avoir renoncé aux maximes qui s'étoient peu à peu établies dans la conduite Ecclefiastique, quoi qu'elles y soient entrées presque aussi-tôt que le crédit & les richesses. Long-temps devant la conversion des Empereurs, l'esprit de cabale & d'inquiétude avoit faifi les Pasteurs, qui aimoient à courir, pour porter la brouillerie & la discorde dans tous les quartiers du monde. On en trouve des plaintes affez améres dans les écrits de S. Cyprien, qui taxe peutêtre par là les entreprises du Clergé de Rome, qui avoit déja de grandes vues, & de hautes prétentions. Mais la chofe alla bien plus loin, depuis que le Christianisme fut élevé sur le Trône. Cela fait pitié de voir comment les Evêques tournoient l'esprit de Con-K 5 stan

stantin. Il eut plus d'affaires à régler leurs différens, qu'il n'en avoit eu à vaincre tous ceux qui lui avoient difputé l'Empire. Ils lui brouillérent tellement l'esprit par leurs disputes & par leurs quérelles, que je croisqu'il ne l'cût jamais pendant sa vie de quelle Religion il étoit ; & qu'il mourut Arien par occasion plûtôt que par choix. Il avoit bien jugé d'abord quel-les gens c'étoient que les Passeurs Chrétiens de son temps, quandilfit brûler les Volumes immenses de plaintes que les Evêques lui avoient faites les uns des autres : & que desespérant de vuider leurs différens par les formes, il les accommoda par autorité. Mais il auroit bien fait de suivre toûjours cette maxime; & de ne prêter jamais l'oreille aux accufations dont ils l'étourdissoient sans cesse. L'Eglise Chrêtienne en auroit peut-être quelques Conciles de moins: mais elle en auroit aussi apparemment plus de paix & de pureté : & les Evêques ayant perdu le pouvoir de s'affembler, fous prétexte de défendre la verité, n'auroient pas eu l'autorité de la corrompre, comme ils ont fait dans la fuite, à 120C-

de la décadence des Empires. 227 l'occasion de leurs Synodes. Il n'y a qu'un Concile que l'on a qualifié un Brigandage: mais entre ceux même qui ont par hazard décidé la verité, il ne laisseroit pas de s'en trouver qui ne seroient pas indignes de ce beau titre, fil'on vouloit leur faire justice. Quoi qu'il en foit, le haut crédit du Clergé, fous Constantin, embarrassa ce Prince dans mille affaires: parce que tout ce qui regardoit un corps si redoutable étoit devenu affaire d'Etat , & qu'il cût mieux valu offenser le Roi de Perfe, que l'Evêque d'une bicoque. Ce fut encore pis sous le régne de ses Enfans ; où les divisions des Evêques penserent brouiller les deux freres: les Orthodoxes implorant la protection de Constant, contre les Ariens que Constance favorisoit. Cela est beau, de remarquer dans les histoires les courses de ces Evêques vagabonds qui, non contens de prêcher l'Evangile à leurs Diocéses, assez grands alors pour les occuper, alloient au bout du monde, y mettre tout en mouvement, & assembler Synodes fur Synodes , qui s'entr'excommunioient d'une manière fort édifiante. Pendant

K 6

ces

ces troubles , il est aile de juger que l'Etat ne tiroit pas de grands secours de ses membres : & ceux qui comprepnent bien ce que c'est que l'hom-me, n'auront pas de peine à conce-voir, que les Peuples attentiss à ces troubles de Religion, dont les entrailles de l'Empire étoient déchirées, ne songeoient pas beaucoup à ce qui se passoit sur les frontières. Celapensa rendre au Paganisme le crédit qu'il avoit perdu: & il ne faut pas douter que les cabales dont les Evêques de tous les partis brouilloient l'Empire, n'ayent aidé à Julien, que les Payens révoltérent contre Constance, à former ce dessein avec moins de crainte. Les Payens eussent moins ofé, si les Pasteurs Chrétiens avoient été plus paisibles. Mais dans un temps où leur crédit leur donnoit le moyen de troubler l'Etat, il faisoit bonles attaquer, parce qu'ils n'étoient pas préparez à se défendre. Si Julien ne réuffit pas, il ne faut pas s'en prendre aux Eveques, qui lui donnoient affez beau jeu. C'étoit l'ouvrage de Dieu, que de détruire l'Idolatrie: c'est pourquoi , pour l'empêcher de se rétablir, il ne laissa

pas vivre long-temps ce dangereux Prince: & la Providence prit le soin de la Religion Chrêtienne, dont les Pasteurs avoient converti le ministère en des intrigues de Cour. La fin de tout cela, ce sût la chûte de la Maison de Constantin; & peu aprés, celle de

l'Empire même.

Mais quand le mystére d'iniquité cut fait un peu de progrés, ce fut en-core bien autre chose. Il n'y eut point de partie du Christianisme où le crédit du Clergé ne se sit sentir par de funeftes effets: & l'on ne scauroit lire l'Histoire, fans trouver partout dans ce puissant Corps des marques d'une ambition démesurée, d'une avarice infatiable, d'une cruauté barbare, d'une audace à tout entreprendre, d'une ingratitude qui ne se peut peindre avec des couleurs assez noires. L'ambition de ces gens les a faits grands Scigneurs par tout; & Princes en de certains lieux. Leur avarice leur a fait négliger le salut des ames, pour amasfer des richesses & des revenus. Leur cruauté a fait périr des hommes par millions. Leur audace leur a persuadé que c'étoit à eux à couronner les Rois,

Rois, comme si c'étoit d'eux que les Rois devoient tenir leur puissance : en quelques lieux même, comme, par exemple en Navarre, quoi que les autres Etats du pais prétassent serment aux Rois, le Clergé se dispensoit de ce devoir; & recevoit bien, à la verité, des Rois le serment de garder les immunitez Ecclesiastiques; mais ne juroit point aux Rois qu'il seroit fidéle. Son ingratitude lui a fait mille & mille fois prendre parti contre ses bienfaiteurs, quand il a crû qu'il trouveroit de nouveaux avantages dans le parti de leurs ennemis. Il seroit trop long de rapporter exactement les preuves de tout cela: je remarquerai seulement ce qui a le plus de liaison avec la décadence des Etats. L'on fçait que la quérelle des Empereurs & des Papes sur le sujet des Investitures a été cause de la ruine de l'Empire. Le Clergé, qui y étoit tout puissant, par les grands fiefs & les grands revenus qu'il y possedoit, ne vouloit plus reconnoître de Souverain: & par une ingratitude infernale ne vouloit pas relever ses possessions des Princes qui les lui avoient données. Car l'Investi-

de la décadence des Empires. 231 d'aveu que l'on tenoit les biens temporels, annexez aux Charges Ecclefiastiques, de la liberalité des Souverains. On peut voir dans une infinité d'ouvrages les conspirations, les séditions, les trahisons où ces bons Prélats ont trempé, pendant la durée de ces troubles: & avec combien de zéle ces graves Docteurs qualificient hérétiques ceux qui appuioient les prétentions des Empereurs. Ce que j'ai de ma part ces avoient été affez fages, pour empêcher le Clergé de monter à une fahaute puissance, ils auroient prévenu la décadence de leur propre autorité: & l'Empire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une ombre, seroit peut-être encore quelque chose. L'Orient n'a pas été de ce côté-là plus heureux que l'Occident: & l'on y a vû des Conciles tenus en presence même des Empereurs, comme entr'autres celui qui passe à Rome pour le huitiéme Ecuménique, où l'on traite les Princes avec tant d'orgueil qu'il semble qu'ils ne tiennent leur dignité que de la concession des Evêques. OR

On voit une longue fuite de siécles per dant lesquels les Synodes étoient fréquens en tous lieux : mais ce feroit une rare découverte que celle d'unSynode où le Clergé cût oublié à excommunier les détenteurs de ses biens & à faire de févéres réglemens contre ceux qui pourroient les usurper. Au contraire on en peut trouver beaucoup où ils ne traitent de rien moins que de ce qui regarde la Religion. Cette paffion pour les biens temporels faisoit toûjours tenir les Ecclefiastiques aux oreilles des Rois, afin de leur extorquer quelque gratification : & de là vient que pendant que les Rois, qui s'étoient élevez en Espagne contre les Maures, poussoient leurs conquêtes contre ces barbares, les Evêques qui les suivoient les obligeoient à leur faire part du butin; & à leur faire pre-fent des Villes & des contrées d'ou ils avoient chasse les ennemis : tout cela par un principe de conscience, pour expier le crime de verser tant de sang humain & d'exercer toutes les violences qu'on appelle le droit de la guerre. Les Princes portoient les armes, pour enrichir les Evêchez & les Abbaves.

de la décadence des Empires. 233 C'est à dire, que le Clergé ôtant par ce moyen aux Rois une partie de leurs conquêtes, diminuoient auffi d'autant leur puissance, & arrêtoient ainfi le cours de leur prospérité : ce qui est arrivé effectivement quelquefois, par la garde peu vigilante & peu fidéle que le Clergé faisoit de ses places: de sorte qu'aprés que les Maures l'en avoient chasse, il falloit que les Rois, au lieu de meilleures affaires, eussent le soin de les reprendre. Dés le temps des Goths, le Clergé avoit donné des marques de fa perfidie. Il ofa aider à l'exclusion de Bamba Roi légitime; & afin qu'il ne manquât rien à l'attentat, il confirma Euvige, qui avoit empoisonné ce malheureux Prince. Il ne tint pas à Sigebert Archevêque de Toléde qu'il n'en fit autant à Egica: mais les affaires n'y étoient pas disposées. Cependant comme ces bons Peres ne cessérent de brouiller l'Etat, par leurs Conciles, qui fous le nom d'affemblées Ecclesiastiques, étoient devenus des Confeils parfaitement feculiers, ils firent si bien que la Monarchie ne dura pas long-temps; & que les Rois Goths, ne pouvant

234 Présages penser à tout, furent détruits par les Sarrasins. Cela n'empêcha pas le crédit des Evêques de se relever, avec les petits Etats qui se formérent depuis en Espagne: & leur orgueil suivit pas à pas le progrés de leur crédit. Ils firent faire amende honorable à Sanche Ramires Roide Navarre: mais pourquoi? Pour avoir commis peur - être quelque crime abominable? non: mais pour avoir ofé, dans un besoin de son Etat, lors que le reste de ses Sujets n'en pouvoit plus, lever quelques deniers sur le Clergé. C'est à dire, que s'il eût attendu le secours de fon Clergé dans sa nécessité, son Etat encore mal affermi auroit couru rifque de tomber. Ferdinand III. prit Seville sur les Maures. On y rétablit un Archevêque, qui devint grand Seigneur par la restitution des anciens droits de l'Evêque, & par les nouvelles concessions du Conquérant. La reconnoissance fut digne du bienfait. Alfonse le sage, Fils de Ferdinand, avoit été élû Empereur. Ses retardemens donnérent lieu d'en élire un autre, que le Pape confirma. Cela n'obligea point Alfonse à quitter ses prétentions.

de la décadence des Empires. 235 tentions. Il en fallut venir aux moiens extrêmes. Le Pape l'excommunia, s'il persistoit à retenir le nom d'Empercur. L'exécuteur de cette sentence fut l'Archevêque de Seville. Ce fut une belle récompense de la faveur que Ferdinand avoit faite à cette Eglise. Mais l'Histoire de tous les Païs est pleine de semblables marques des bonnes intentions du Clergé. J'ajoûterai seulement ici une chose qui me paroît affez finguliére. C'est qu'il y avoit une ancienne coûtume dans le Païs de Biscaye de ne souffrir point qu'il y entrât un Evêque. Je ne sçai point l'origine de cette coûtume; dont je suis bien fâché: car il y a de l'apparence qu'elle étoit fondée fur quelque raison importante. Je n'ai pas assez de connoissance de l'Etat present de l'Espagne, pour sçavoir, si cette coûtume subsisse encore: & il y a bien de l'apparence que le Clergé, qui est fort jaloux du point d'honneur; n'aura pas perdu l'occasion de la faire violer, si elle s'est presentée. Cette exclusion formoit une tache sur ceCorps orgueilleux qui valoit bien celle de la Pyramide, autrefois dressee à Paris pour

pour conserver la mémoire des belles actions des Jesuites. Comme done ceux - ci n'ont point eu de patience, qu'ils n'ayent fait abattre ce monument de leur doctrine parricide, il y a bien de l'apparence que les autres n'ont rien négligé, pour abolir cette coûtume odieuse, qui n'étoit pas établie pour leur faire honneur. Charles-Quint & Philippes Second firent affez de changement en Espagne, & portérent affez d'atteintes aux libertez de leurs Peuples, pour avoir anéanti ce privilége extraordinaire. Quoi qu'il en foit , il subsistoit encore quand Charles vint à la Couronne. Car Ferdinand fon Grand - Pere avoit confirmé par serment toutes les libertez des Biscains: & de son temps la coûtume dont je parle étoit encore dans sa vigueur. Ce Prince entra inconsiderément dans la Biscaye accompagné de l'Evêque de Pampelune. Les Peuples murmurérent de cette entreprise faite contre leurs priviléges: & le Roi fut obligé de faire retirer l'Evêque. Aprés cela les Biscains, sur la terre de qui cet Evêque avoit passe, s'occupérent plusieurs jours à racler

de la décadence des Empires. 237 les chemins où il avoit marché; & tous les lieux même où fa mule avoit mis le pied: & quand ils avoient amaise quelques monceaux de cette terre raclée, ils la portoient dans la mer, & l'y jettoient avec mille imprécations. Il me semble que cette coûtume dit plus contre le Clergé, que tout ce que l'on pourroit recueillir de l'Histoire. Une coûtume si rare ouvre à l'esprit, qui voudra en deviner l'origine, un vaste champ_de pensées. Quelle conjecture peut atteindre au lujet d'une si étrange aversion? L'on ne refuse le passage à personne: & quand un lepreux, ou un pestiféré auroient passe dans quelque lieu par furprise, on ne gratteroit pas la terre qu'ils auroient touchée: cependant on le faisoit pour un Evêque, comme s'il avoit plus fali la terre qu'un pestiféré: & je ne doute point que si ces Peuples avoient pû separer l'air qu'il avoit respiré d'avec celui qu'ils respiroient eux - mêmes , ils n'en fussent venus là de tout leur cœur. Cela se peut conclure de ce qu'ils accompagnoient de grandes imprécations le reste de la cérémonie. Pour moi, j'avouë que je fuis

fuis jaloux de la sagesse des Biscains; aui avoient si bien jugé que la presence des Prélats portoit avec eux je ne se se sur je ne se

Je ne ferois que copier cent & cent Auteurs qui en ont parlé, si je rapportois ici ce que l'Etat d'Angleterre a soussert du trop grand crédit de son Clergé, pendant qu'il étoit encore adherant au Pape. Les quérelles de Thomas de Cantorberi avec son Roi sont trop connuës, pour être encore une sois écrites. Tout le monde sçait que ce scélératmonta au degré deSaint par des rebellions, des ingratitudes, des méchancetez, qui dans un autre

qu'un

de la décadence des Empires. 239 qu'un Evêque, auroient mérité la rouë. Mais il obeiffoit aux principes de la dignité: & c'est ce que l'on doit attendre d'un Clergé animé par les maximes Romaines, quand il se trouvera assez fort pour donner de la peine aux Souverains. Une petite revûë de ce qu'il a fait en France en divers temps confirmera la même chose. Le crédit des Ecclesiastiques étoit grand fous la seconde race des Rois : & il avoit commencé sous la première à passer les bornes. C'est pourquoi les Evêques étoient alors les arbitres de l'Etat; & leur autorité donnoit le branle aux affaires. Cela continua long-temps fous la Postérité de Charlemagne, dont les Princes ne pouvoient s'agrandir ni se conserver, que quand ils avoient le suffrage des Evêques : mais auffi l'on peut tirer de la même cause le commencement de la décadence de cette famille. Le Clergé prit tant de part au Gouvernement sous Louis le Debonnaire, qu'un esprit plus ferme que ce Prince auroit eu bien de la peine à s'en tirer. Cet infidéle corps le fit passer par les diverses conditions d'excommunié, de pénitent,

tent, de réconcilié, de déposé, de rétabli: & se sit un jouet de la puissance Impériale, qu'il lui fit quitter & reprendre selon ses caprices : comme si l'Empire n'avoit été qu'une commiffion exercée par ce pauvre Prince, sous le bon plaifir des Evêques. Cela continua encore depuis : & souvent les Princes de cette race furent réduits à se gouverner par l'avis des Evêques, & à se soûmettre à leurs jugemens: en sorte que les affaires d'Etat ne se traitoient plus que dans les Synodes. Mais dans ces derniers fiécles les Prélats ont eu encore plus d'une occasion de montrer ce qu'ils scavent faire, quand ils ont la force de leur côté. Ils prirent parti dans la Ligue contre Henri III. & encore plus contre Henri IV. son Successeur. Le prétexte en étoit beau : il s'agissoit de la Religion; & ils craignoient qu'un Prince, dans le Païs de qui l'on avoit appliqué les biens Ecclefiastiques à d'autres usages qu'à la nourriture d'un Ordre fainéant & féditieux, n'en fit autant dans le Royaume dont la succession lui étoit échûë. C'étoit uneraison luffilante pour prendre parti parmi les

de la décadence des Empires. 24.1 Ligueurs. Si l'on dit ici que tous ne fuivirent pas cet exemple; je répons que tous ceux qui suivirent les maximes de leur Religion & de leur génie, se joignirent aux rebelles : & que Henri IV. ne fut fuivi que d'un petit nembre qui avoient d'autres intérêts & d'autres vues. Et cela eft à remarquer pour les occasions pareilles, où l'on pourroit alléguer la même exception. S'il y a quelques Prélats qui demeurent dans leur devoir , le plus grand nombre le viole: & au lieu que la fidélité des uns vient ou de leurs inclinations personnelles, ou de leurs intérêts particuliers ; les attentats, les rebellions, les brouilleries des autres viennent du génie propre de l'Ordre, & du fond de leur politique. Cela paroît, par ce que tous ceux qui ont jamais eu part aux factions & aux féditions n'ont pas fait de façon de mettre toûjours le nom de Religion à la tête de leurs motifs : c'eft à dire, l'intérest de leur grandeur & de leur prospérité: car il n'y a personne qui ne sçache que dans le langage du Clergé, Religion fignifie, non pas connoillance de Dieu, devoirs de piété, actes de foi,

ni choses semblables : mais intérêts temporels & vûës de politique humaine, fous le prétexte du nom & du service de Dieu. Je ne sçai comment ce Clergé excuseroit, devant des Juges équitables, ce qu'il fit aux Etats de Paris en 1616. L'on y voulut pourvoir à la sureté des Rois, contre les affaffinats, & faire une Loi d'Erat, qui déclarât que la personne des Rois étoit sacrée; qu'ils ne pouvoient être ni excommunicz ni déposez; ni sous aucun prétexte exposez à la fureur des Parricides. Il étoit juste d'y penser. On avoit devant les yeux deux exemples affez frais de ce que les Rois pouvoient craindre, quand ils étoient ou odieux ou suspects à ceux qui peuvent tout dans le Clergé: & l'on voyoit se fortifier dans le Royaume une Secte qui enseigne que tout est permis contre un Roi excommunié. Mais le Clergé ne trouva pas bon que l'on mît les Rois au dessus de ses entreprises. Il s'opposa au desir des bons Sujets; il débaucha la Noblesse; & quelques-uns même des Princes; il corrompit le Conseil ; & fit si bien que l'on se contenta, pour la sureté des Rois, d'un

de la décadence des Empires. 243 d'un certain decret illusoire du Concile de Constance. Il y avoit dans cette politique du Clergé deux profondeurs de méchancere qu'on ne sçauroit presque s'imaginer. La première, c'est qu'en faisant dépendre la sureté des Rois d'un decret Ecclefiastique, plûtôt que des loix même de l'Etat & de la nature des choses, ils donnoient à leur Ordre un degré d'autorité supérieur à l'autorité Royale: puisque la vie même & la sureté des Rois étoit entre ses mains, & dépendoit de ses réglemens. La seconde, c'est que l'on peut éluder ce decret par une distin-ction; disant qu'il n'y est parlé que des Rois, & non des Tyrans, ou de ceux qui ne sont plus Rois. Or on scait que selon la doctrine du Clergé, un Roi n'est plus Roi, quand il a encouru Pindignation du Pape, par les Bulles duquel il est déposé ou ex communié. De sorte que pour jouir du decret du Concile, il faut qu'un Roi s'assure des bonnes graces du Pape & de son Clergé. Autrement il n'a nulle assurance de son repos ni de sa vie.

Il est vrai qu'il semble que depuis peu le Clergé a réparé cette ancienne 244 Prélages

faute par la décision des quatre articles, mais il ne faut pas compter fur fes démarches presentes. C'est un Corps qui sçait s'accommoder au temps; & qui est trop bon ménager de son crédit, pour le hazarder, quand il trouve un contrepoids capable de le balancer. Il se sert de la commodité presente pour s'accroître & pour se fortifier: mais l'avecir lui donnera celle de récompenser ses bienfaiteurs à fa manière accoûtumée. Qu'on ne prenne pas ce que je dis pour une conjecture en l'air. Il s'est passé des choses, dans l'affaire de la Régale, qui donnent lieu de juger ce que le Clergé fçaura faire, quand le temps luisera plus favorable. On voit une Harangue imprimée du défunt Archevêque de Rheims, celui de tous les Prélats qui étoit le plus obligé à son Souve-rain, parce que c'étoit celui de tous les Prélats qui avoit le moins contribué par son mérite à son propre avancement : d'ailleurs Fils & Frere des deux personnes qui ont le plus profité de la faveur de leur Maître. Le but de cette Harangue c'est de persuader aux Evêques assemblez pour ce sujet qu'ils

de la décadence des Empires. 245 qu'ils ne doivent point s'opposer aux prétentions de la Cour. Mais de toutes les raisons qui pouvoient être utiles à son dessein, & qui pouvoient être tirées du fonds de la chose même, il n'y en faut chercher pas une. Le seul argument qui y régne est fondé sur un iln'y a point de remêde, le Roi le veut, il faut obeir. Il y parle par tout comme un homme qui confole, qui a plus d'envie de faire prendre patience que de persuader: & qui confeille d'obéir seulement à cause du temps: fous l'espérance qu'on reprendra plus quelque jour, que l'on ne perdra prefentement. C'est à quoi revient tout le discours, où ce raisonnement est tourné de tous les côtez. Cela exprime naïvement le caractére du Clergé. Quand il obéit c'est par force : mais même en obéiffant il conferve des vues éloignées; & il s'actend bien de renouveller ses prétentions. Cette politique du Clergé est si bien connue à une République dont on vante beaucoup la fagesse, qu'elle tient cet ordre éloigné du maniement des affaires; & qu'elle lui fait sentirsa sujettion plus qu'il ne l'éprouve en L 2

nul autre lieu de l'Europe. De sorte qu'elle lui a ôté, par cette prudence, avec le plus commode moyen de s'accroître & de s'enrichir, celui de troubler l'Etat, & de s'établir fur fes ruïnes. Il me femble que ce que j'en ai dit jusqu'ici pourroit sustire à démontrer que le haut crédit du Clergé est d'un mauvais présage pour les États: & que dans les lieux où il est le seul qui ne s'apperçoit point de la misére publique, on doit craindre que tôt ou tard sa grande prospérité ne le porte à de grandes entreprises. Les rai-fons qui l'arrêtent peuvent ne durer pas toûjours: & c'est une occasion à laquelle on peut appliquer cet oracle, qui regarde directement ou indirectement les affaires de ce redoutable Corps: on sçait ce qui le retient : mais il le retarde seulement jujqu'a ce qu'il ne soit plus. Dans des lieux où il n'y a qu'une partie qui ne souffre point, quand toutes les autres gemissent, il est aise que le fort acheve d'opprimer le foible. Que ne pourra pas le Clergé, dans les Païs où les Peuples sont accablez, la Noblesse méprisée, les Marchands ruinez, la Juilice vinale, les

de la décadence des Empires. 247 les Officiers qui la doivent rendre abaissez jusques dans la poudre, les Financiers épuisez, & tout le monde mécontent? Il ne manque plus là qu'un Gouvernement foible ou une Minorité, pour faire d'un grand Etat un fief de l'Eglise, ou du moins le jouet de la politique de ce parti dominant.

nant. Mais fi l'on ne trouve pas que ce préfage soit encore assez expliqué, l'on y peut ajoûter une confideration nouvelle. C'est que, si l'autorité du Clergé a été dangereuse aux Etats, dés l'origine de sa grandeur ; elle est devenuë bien plus redoutable, depuis que les Moines, fortant du nombre des Laiques, dont ils faisoient partie autrefois, font entrez dans le Corps & dans les priviléges de cet Ordre impéricux: mais qu'elle est devenue sur tout funeste & mortelle, depuis que les Jesuites sont venus au monde. Cette noire Société, le dernier fleau dont l'ire de Dieu peut visiter la corruption & l'iniquité des hommes; ou , fi on l'aime mieux , la derniére ressource de l'Enfer, pour empêcher que la Justice & la vorité ne se rétablissent sur

L 4

la terre: cette Société, dis-je, a mis le prélage dans une évidence qui passe la conjecture. Elle a porté la défolation par tout où elle a eu du pouvoir. La France Pa vu par expérience, & pendant la Ligue, où ces perfides étoient les négociateurs de sa ruine: & dans les entreprises qu'ils ont conduites & enfin exécutées, contre l'un des plus célébres de ses Rois. Elle en voit encore quelque chose aujourd'hui, dans l'état où la réduit la desertion d'un si grand nombre de familles ; & les pleurs & les gemissemens de tant d'autres: ouvrage de la politique de cette cruelle Compagnie. L'Espagne sa favorite, n'en a pas été mieux traitée. On vit cette Société travailler à sa grandeur dés sa naissance, sous le prétexte d'agrandir la Maison régnante: & elle eut beaucoup de part aux entreprifes fous lesquelles Philippe Second fuccomba. Elle a fait ses affaires, & s'est établie par tout aux dépens de cette Monarchie. Que lui importe encore aujourd'hui que la Hongrie ait été le théatre de tant de révolutions & de tant de guerres depuis tant d'années? On y pouvoit maintenir

de la décadence des Empires. 249 nir la paix en observant les promesses tant de fois faites & de bouche & par des Edits, de conferver les priviléges du Royaume, & la liberté des confciences. Mais les Jesuites n'y auroient pas gagné, si l'on avoit suivi ces maximes équitables : puis qu'on les auroit privez ainsi des confiscations du bien des Hérétiques, qu'on leur avoit accordées. Il a mieux valu, pour leur intérest, désoler ce beau Pais par le fer & par le feu; le dépeupler par les guerres, par les massacres, & par les lupplices, le rendre desert par les armes des Mécontens, des Tures & des Impériaux; & le remettre au pouvoir de son ancien Maître dans un état qui lui causera plus de peine & plus de dommage, qu'il n'en tirera de 30. ans de profit & de revenu: cela, dis-je, a mieux valu, que de fouffrir que le repos & l'abondance y régnassent au grand regret des Jesuites. J'ai déja remarqué le service qu'ils rendirent à Sigismond en Suéde; & à Démétrius en Moscovie. Ces pauvres Princes furent sacrifiez aux intérêts de ces ennemis du genre humain : de qui la politique impatiente ne veut pas même LIS attenattendre que le temps meurisse leurs desseins. Il faut qu'ils poussent les choses à bout en tout temps, aussi-tôt que l'intérest leur conseille de l'entreprendre. Il ne leur en peut coûter que le repos ou la vie des Princes qui les favorisent: & cela leur paroît si peu de chose, qu'ils ne voudroient pas, pour l'éviter, consentir seulement à un delai de quelques années. Pourquoi y faire tant de façons? Les Souverains sont trop heureux d'être les victimes de l'accroissement de cette Société: & c'est encore beaucoup d'honneur pour les Têtes couronnées, que l'on puisse écrire sur leur tombeau, Cy git un Prince sacrifié à la politique des Jesuites. S'il y a quelqu'un de ceux que la Providence a mis fur le Trône, qui se trouve aujourd'hui engagé avec eux dans de pareilles entreprises, il a intérest d'y prendre garde: & d'empêcher, s'il se peut, que la précipitation de ces gens, pour qui les Rois sont des ames viles, & qui ne valent pas la peine d'être épargnées, ne l'expose à payer les dépens de toutes leurs visions.

Mais il est temps que je vienne à la fin

de la décadence des Empires. 251 fin de ce petit Ouvrage : & il n'y a plus, pour en venir la, que trois ou quatre réflexions, nécessaires à expliquer tout ce qui précéde La premié-re, c'est que chacune des choses que j'ai remarquées, prise à part, & considérée en elle-même, a de la force pour préfager les révolutions des Etats: mais que la force de leur fignification devient encore plus grande, quandil y en a plufieurs qui concourent ensemble:& que l'on peut dire encore plus, quand elles fe trouvent toutes unies. Quand on voit un grand Empire, qui subliste depuis longtemps; dans une prospérité presque uniforme; & dont les interruptions n'ont été que des occasions d'une plus grande gloire; où l'on voit régner tous les vices qui peuvent attirer l'ire de Dieu & le ressentiment des hommes: dont les Peuples sont opprimez; dont les voisins sont en allarme; où l'autorité ne reconnoît point de bornes, & s'èleve jusques à la Toute-puisfance; où la flaterie est excessive, & se porte à des extrêmitez dont on n'avoit jamais vû d'exemple : où la perlécution paffe, non feulement pour ure choic L 6

chose légitime; mais pour une mazime nécessaire d'Etat, & pour un devoir nécessaire de Religion : où l'idolatrie & la fuperstition sont montées à des excés épouvantables : où le Clergé peut tout ce qu'il veut; & où les Jesuites président dans tous les Confeils, avec un mécontentement universel de tous les Ordres, quand, dis-je, on voit tout cela, qui est - ce qui peut s'empêcher de croire que les choses tendent à une grande révolution? Je croi ques'il y a dans l'Europeun Etat où l'on remarque ce caractere, tous les autres s'attendent à y voir du changement , & que la plûpart même ne seront pas fachez d'y contribuer. no lbo

Une seconde réflexion, c'est que l'on voit la plus grande partie de l'Europe imbûe de la doctrine des persécutions: en sorte que l'on remarque par tout ou l'este ou le desir de sorcer les consciences. Il y a des lieux où l'on y travaille à découvert al y en a d'autres où l'on en couvre le dessein par de belles apparences. Il y a des lieux où l'on n'a rien d'Agneau que les armes que la nature lui donne; mais où l'on parle hau-

de la décadence des Empires. 253 hautement comme le Dragon. Il y en ad'autres où l'on n'a rien de Dragon que le cœur; & où l'on parle comme l'Agneau. Mais sous des paroles diverses on cache les mêmes desseins : & si en quelques Pais la Religion qui veut engloutir toutes les autres, fe fert ouvertement pour cela des forces qu'elle y possède depuis long-temps; en d'autres, où elle ne peut pas affez, pour faire de plus grandes entreprises, elle se contente, jusques à present, d'être tolerée. Il ne faut pas s'étonner de cette diversité. Dans les premiers, elle est adulte, & elle a des forces completes: dans les autres, elle est, pour ainfi dire, naiffante, & elle n'a pas encoreatteint la perfection d'un âge robufle. Les Lions ne naissent pas furieux; ils le deviennent avec le temps. Pendant qu'ils sont encore jeunes on les apprivoise facilement; on leur apprend à bondir & à badiner ; & ils font alors le plaifir & l'amusement de leur Maître. On les laisse jouer sans crainte avec les agneaux, parce que l'on ne se défie pas de leurs dents & de leurs ongles. Mais quand l'âge leur donne des forces , ils fe fouviennent qu'ils font

font Lions: & ils font bien - tôt leur proie, si on le permet, de ce qui avoit été leur jouet. De même cette Religion, qui ne peut souffrir les autres, ne fait que jouer dans les lieux où elle veut s'introduire. Ce n'est qu'un Lion naissant, dont la foiblesse cache la fureur; & qui ne demande que la liberté de bondir avec les brebis. Ce n'est encore qu'en jouant qu'elle les mord ou les égratigne. Mais les forces viendront avec l'age; & le Lion tàchera de devorer alors le troupeau qui n'avoit servi jusques là qu'à le divertir. Si quelqu'un y a intérest, c'est à lui à y prendre garde. Je veux dire ici seulement que, puisque l'esprit de persécution semble être généralement répandu en tant de lieux de l'Europe, il semble que le présage que j'en tire est trop général, pour menacer un lieu plûtôt que l'autre d'une décadence prochaine. Mais j'observe sur cela qu'il y a peut - être un lieu qui inspire cet esprit à tous les autres ; & qui avant intérest à donner à ses voisins des affaires chez eux, pour n'être point troublé dans les siennes, fait en sorte, par des intrigues secretes, que l'on per-

de la décadence des Empires. 255 persécute par tout. La chose est assez bien inventée, pour croire que les Sages du monde l'ont bien comprise. Il n'y a point de meilleur moyen d'empecher qu'un Prince ne porte la guerre au dehors, que de le mettre aux mains avec la conscience de ses Sujets. On est assuré qu'on rompt par là toutes les mesures de son ambition ; & qu'on lui donne trop de raifons de se défier du dedans, pour ofer rien entreprendre au dehors. Il semble même que ceux dont la prospérité faisoit trembler toute la terre, ont mis des bornes à leur propre bonne fortune, quand ils ont commencé chez eux ce ravage domestique, On les craint moins ailleurs; ils ofent moins de leur part; ils trouvent moins de facilité ou de sureté dans leurs entreprises. Si donc il y a quelqu'un qui soit l'Auteur direct ou indirect de toutes les persécutions que l'on exerce ou que l'on médite en Europe, il semble que c'est lui que le présage regarde. Mais si celan'est pas; & que chacun persécute chez soi par sa propre inclination, qui empêche que la Providence ne les mette aux prises ensemble, afin que

Pre/ages

l'un serve à punir l'autre, & qu'ils exécutent réciproquement l'un contre l'autre les jugemens de Dieu?

Une troisième réflexion, c'est que j'ai attribué quelquefois un même événement à diverses causes; comme la décadence de la Maifon de Charlemagne à la grande prospérité; à la manière violente de planter le Christianisme, à l'excessive autorité du Clergé; & ainsi du reste. Mais on ne doit pas le trouver étrange. Il est assez naturel qu'il concoure diverfes caufes à la production d'un grand effet : fur tout quand ce sont des causes enchaînées; & qui font mutuellement l'instrument ou l'occasion les unes des autres. De plus, quand il s'agit de sonder les causes des Jugemens de Dieu, il faut toûjours se les imaginer compliquées. Dieu s'est révélé à nous avec de telles propriétez, que, quand il s'agit de ses bienfaits, il les accorde aux premières actions des hommes qui ont des marques de justice & de vertu: mais que, quand il s'agit de ses vangeances, il faut des crimes redoublez pour les attirer: parce que prenant plaisir à faire du bien, il y est excité par

de la decadence des Empires. 257 par le moindre effort de la piété des hommes: mais qu'il ne se porte à la punition des coupables que comme à regret : comme si les actions de justice rigoureuse lui coûtoient plus que celles de miséricorde.

Une quatriéme réflexion sera pour ceux que ces prélages confirmeront peut-être dans l'esperance d'une prochaine delivrance de l'Eglise. Je ne veux point leur ôter la confolation d'espérer : aussi bien n'en ai-je pas le pouvoir; quand je ferois aflez cruel pour en avoir la volonté. Les hommes espérent volontiers, même outre espérance. Mais je ne laisserai pas de dire qu'il ne s'ensuit pas toujours de ce que ceux qui perfécutent l'Eglise doivent en être punis, que l'Eglise doive être delivrée. On ne voit pas que le Christianisme refléurisse dans quelque lieu, auffi-tôt que l'on en a chafsé les Sarrafins ou les Ottomans. Au contraire, s'il se trouve quelques gens delivrez de la superstition & de l'erreur dans les heux dont les autres Chrêtiens se rendent maîtres, ils ne font que changer l'objet de leur crainte: & li-tôt qu'ils ne craignent plus les 8 41 ava-

avanies du Turc , ils commencent à craindre pour leurs consciences. Il seroit encore aifé de confirmer cette remarque par des exemples anciens & nouveaux. Mais ce scroit une digresfion où je n'ai que faire d'entrer. J'ajoûterai sculement, que, comme la décadence des Etats n'arrive ordinairement que par quelqu'un de ces fleaux, que l'on appelle communément les fleaux de Dieu; & principalement par les guerres & les confufions du Gouvernement ; je ne vois pas comment l'Eglise pourroit trouver sa paix dans les troubles de cette nature. Je sçai bien qu'on dit que Dieu fauva l'Eglise de Jerusalem, avant que cette Ville fût assiégée : & qu'il la maintint en paix dans une bicoque, pendant que les armes desoloient le reste de la Judée. Soit : ce n'est pas ici le lieu de disputer du fond qu'on peut faire sur les on dit des Historiens aussi crédules qu'Eusebe. Je crois bien que Dieu peut en faire au-tant aujourd'hui; & que sa Providen-ce peut avoir préparé trois ou quatre Pella pour une, afin d'y mettre son Eglise à couvert de ces orages. Mais il

de la décadence des Empires. 259 n'y aura que l'Eglise retirée à Pella qui pourra jouir de ce repos. La prise de Jerusalem ne fut rien moins que le triomphe du Christianisme. Dix ou douze ans aprés, Domitien, qui ne valoit guéres mieux que Neron, fit bien fentir à l'Eglise que sa delivrance n'é-toit pas encore venue. D'ailleurs, fi quelqu'un, quoi que fidéle dans le cœur, voulut demeurer à Jerusalem, aprés la retraite de ses freres, je croi qu'il fut enveloppé dans le malheur de la Nation. Il en peut arriver autant à ceux qui se trouveront encore dans les lieux où la vangeance de Dieu pourra tomber quelque jour : & la foudre qui brûlera leurs voisins pourra les noircir eux-mêmes. Je ne sçaurois me figurer des miracles qui garantiront du dégât & du pillage les maisons des gens de bien qui se trouveront enfermez avec les coupables dans une Ville prife d'affaut: & dans les guerres passées, on n'a guéres vû de semblables delivrances. Quand Dieu a voulu fauver quelqu'un, il l'a fait fortir des lieux qui étoient menacez de sa vangeance. Ceux qui n'ont pas voulu en fortir, y sont péris avec les coupables. Nous en avons

avons l'exemple dans le falut de Noé, au temps du deluge; & de Lot, quand

Sodome fut foudroyée.

Je dis donc que le plus fûr; pour ceux qui attendent leur delivrance, c'est de sortir des lieux qui leur paroissent menacez; de peur qu'en demeurant mélez à ceux que Dieu veut punir, ils ne se trouvent participans de leurs playes. Cette retraite des Fidéles hors de certains lieux auroit pû tenir son rang entre les présages que j'ai rapportez. Car comme ils sont le sel de la terre, qui empêche la corruption & la diffipation des corps où il est mêlé; ils empêchent aussi que les Etats dont ils font partie ne tombent dans la désolation. Mais quand ils se reti-rent ailleurs, ils emportent aveceux le sel qui conservoit le païs : & par conféquent ils le laissent expose à une corruption prochaine. Leur presence arrête l'ire de Dieu: mais quand ils n'y font plus, l'obstacle est levé; &il n'y a plus rien qui empêche Dieu de se vanger. Il pourra donc arriver que, pendant qu'il y aura encore des Fidéles dans un nombre proportionné à celui des autres, selon la mesure qu'il fem-

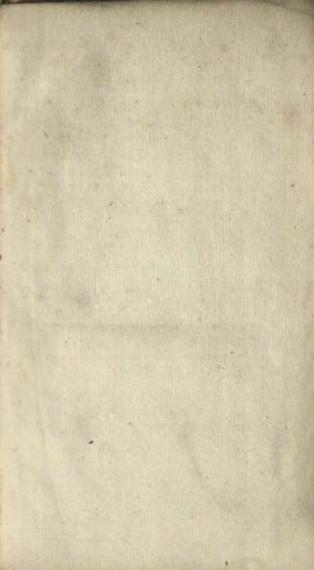
1/4

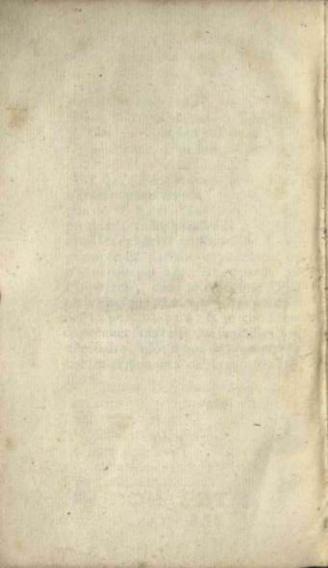
de la décadence des Empires. 261 semble que Dieu se prescrit lui - môme, en parlant de la destruction de Sodome, les Païs menacez pourront encore être à couvert : mais quand la fuite, ou l'apostasse, où le temps auront réduit ce qu'il y reste de Fidéles au dessous de ce nombre, peut-être que la défolation viendra en un moment, & que la vangeance ne tardera plus. Mais ce présage est un peu plus de la compétence des Théologiens que les autres; c'est pourquoi je n'y entrerai pas plus avant. Je voudrois bien seulement qu'il me fût possible de trouver autant de préfages qui me fissent espérer que l'Eglise sera bientôt delivrée, que j'en trouve qui me font craindre que ses ennemis ne foient punis plutôt qu'ils ne pensent. Mais je ne vois rien qui me puisse don-ner d'assurance de la paix des Chrètiens,& fur tout des Chrêtiens qui ont renoncé à l'Idolatrie & à l'erreur, pendant que je ne les verrai pas convertis. Quelques fruits solides de repentance me feroient plûtôt espérer ce bonheur que cinquante volumes de Prophéties: mais pendant que je verrai les Chrétiens aussi corrompus dans leur Mill.

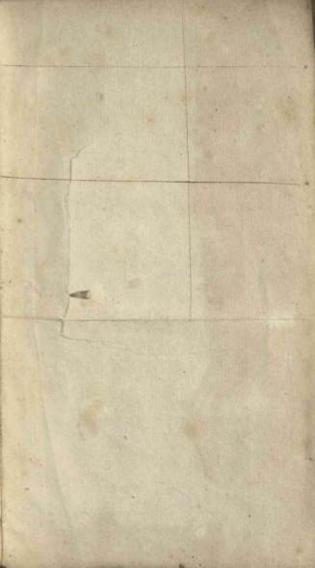
262 Présages de la décadence, &c. vie qu'ils sont purs dans leur culte & dans leur doctrine, j'avouë que toutes les Prophéties du monde ne me feront pas autant espérer le repos des Chrètiens, que la vie même des Chrêtiens me fera craindre pour eux les suites de l'impénitence. Je ne suis pas persuadé que les promesses de Dieu soient pour ceux qui vivent comme fi les Loix n'étoient pas pour eux : & ainsi avant que de les flater d'une paix & d'une prospérité toute prochaine, je voudrois les exhorter puissamment à une prompte & parfaite repentance. Je n'aimerois pas à être rangé parmi ces Prophétes, dont je crois que Dieu parle quelque part, qui disent paix où il n'y a point de paix : & je choisirois de prêcher sans cesse une sanctification nécessaire, plûtôt que de promettre à contre-temps une delivrance mal affurée.

FIN;

CH. PETIT







MANUAL INSTITUTE

CH PETIT



